

Nouvelle série

N° 110

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1991



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1991

FAITS ACADEMIQUES

Election de M. le professeur René Bosc en qualité de président et de Mme Christiane Lassalle au poste de vice-présidente pour l'année 1991	9
Lecture d'une lettre de M. le professeur Jean Brunel sollicitant sa nomination comme membre honoraire.	13
Election de M. le docteur Paul Tempier en qualité de membre résidant	14
Séance publique : un compte rendu sera fait dans les prochains <i>Mémoires</i> de l'Académie ..	17
Décès de M. le chanoine Daudet	19
M. le docteur Paul Tempier, par lettre, remercie l'Académie de son élection	19
Organisation de rencontres européennes et gardoises de seniors sous la responsabilité de M. le pasteur Roger Grossi	24
Parution du premier tome d'une série intitulée <i>Connaissance du Gard, Introduction à la Géologie</i> , dont les principaux auteurs sont MM. Larmat et Bonnet ..	25
Présentation des comptes 1990 et du budget 1991 par M. Pierre Clavel, trésorier	25
Compte rendu par M. le pasteur Aimé Bonifas du livre de Pierre et Yvonne Villaret, <i>Quatre siècles avec une famille cévenole</i> ..	25
Lettre de remerciements de M. Rouquette nommé correspondant ..	30
Décès de M. Jean Milhaud, membre non résidant depuis 1960	31
Compte rendu par M. Maurice Aliger de la <i>Chronique secrète de Nimes</i> , de Anne Rulman	34
Décès de Mme Marcel Fontaine, épouse du bâtonnier Marcel Fontaine	53
Déclaration de vacance du siège de M. le professeur Jean Brunel	54
Annonce du mariage du fils de notre confrère M. le docteur Paul Maubon	73

Lettre de M. Jean-Charles Lheureux demandant sa nomination en qualité de membre honoraire	73
Déclaration de vacance du siège de M. Lheureux	73
Annonces de la sortie du 2 juin 1991 « Sur les traces d'Alphonse Daudet »	73
Journée Georges Martin, samedi 4 mai 1991	81
Séance extraordinaire du 10 mai 1991 : Frédérique Hébrard sur les pas de Félix Mazauric	84
Décès de Mme Rio, mère de Mlle Odyle Rio, ancienne reine du Félibrige	86
Nomination de M. Victor Lassalle au grade de chevalier du Mérite national	87
Nomination de M. Jean Roger au grade d'officier des Palmes académiques	87
Elections en qualité de membre honoraire de M. Jean-Marie Granier ; en qualité de membres non résidents de MM. Noël Mialhe et Louis Picard ; en qualité de correspondants de M. le docteur Claude Vermeil, MM. Frédéric Lacaille, René Schmidt et Marc Celié	87
Décès de M. Bernard Vielzeuf, correspondant, filleul de notre confrère Aimé Vielzeuf	96
Présence de notre Compagnie à la remise des prix du Concours national de la Résistance, des ouvrages ayant été offerts par l'Académie de Nimes	96
Parution du tome I de la série <i>Encyclopédie du Gard</i> ..	96
Annonce des Journées académiques de Lyon des 25 et 26 octobre 1991	96
Installation de M. le docteur Paul Tempier	100
Réunion inter-académique nationale des Académies de province. Lyon, 25-26 octobre 1991	150
Information de M. Liger sur l'avenir des dalles de la Via Domitia	159
Lettre de M. Lassalle au sujet des dalles de la Via Domitia	160
Candidature de Mlle Viala, présentée par M. Clavel .	161
Candidatures de trois correspondants	161

Lettre du président Baumet remerciant l'Académie de la remise du premier volume d'une étude sur le Département du Gard	165
Compte rendu par le président Bosc de la Journée de Lascours	165
Compte rendu par M. Pierre Fabre de l'étude de M. le docteur Simon sur <i>Naissance, vie et déclin de la communauté comtadine de Nîmes</i> ...	166
Décès de M. André Nadal ..	168
Election de Mlle Marcelle Viala	169
Obsèques de M. André Nadal. Allocution de M. le président René Bosc ...	173

COMMUNICATIONS

11 janvier 1991 :	
<i>Le Koweït, ça existe</i> , par M. Choupaut, correspondant	11
23 janvier :	
<i>De 1817 à 1820, un prélat français a pu signer : Paul, évêque d'Orange et d'Uzès</i> , par M. l'abbé Jean Thomas	14
8 février :	
<i>L'impératrice Marie-Thérèse (1717-1786) et l'Europe des Lumières</i> , par M. Jean Roger	19
22 février :	
<i>L'Hippodrome de Nîmes</i> , par M. le docteur Paul Maubon	26
8 mars :	
<i>Samuel Vincent, témoin du protestantisme français et analyste de la Société française</i> , par M. le pasteur Roger Grossi	31
22 mars :	
<i>Vues schématiques de quatre procès célèbres : Dreyfus, Madame Steinheil, Madame Caillaux et Raoul Villain</i> , par M. Joachim Durand ..	40
5 avril 1991 :	
<i>L'Indochine isolée face au Japon et au Siam (1940-1941)</i> , par M. Louis Durteste	54

19 avril 1991 :		
	<i>Quelques feuillets du carnet de route d'un pasteur français (janvier 1940 - septembre 1941), par M. le pasteur René Château</i>	59
3 mai 1991 :		
	Compte rendu par M. Lucien Frainaud du livre de M. et Mme Lheureux, <i>Le Mazet de cinq sous</i> ..	73
	<i>Un camp de concentration « paradisiaque » : Theresienstadt ! Ou l'impossible mission de la Croix-Rouge internationale, par M. le pasteur Bonifas</i> ..	73
24 mai 1991 :		
	Compte rendu par M. Daniel-J. Valade, correspondant, de l'ouvrage de M. de Broglie, <i>Guizot</i> ..	87
	<i>La Maison Carrée fut-elle une forteresse ?</i> , par M. le docteur Jean Lauret	92
7 juin 1991 :		
	<i>L'union des huguenots allemands (1890-1891), par M. Henri Dubled</i>	97
4 octobre 1991 :		
	<i>La Cour des Comptes, par Me Jean Goujon</i> ...	142
	<i>Agitations et troubles à Nîmes de 1815 à 1851, par M. le docteur Lucien Simon</i>	147
8 novembre 1991 :		
	<i>L'Académie de Nîmes et l'archéologie depuis 1862, par M. Victor Lassalle</i>	156
22 novembre 1991 :		
	<i>Analyse des revues reçues et descriptions de certaines d'entre elles, par Mme Christiane Lassalle</i> ..	161
6 décembre 1991 :		
	<i>Le voyage d'un chirurgien de marine à bord du « Tartu », dans le Midi de la France, au milieu du XIX^e siècle, par M. Pierre Couëtard</i>	166
20 décembre 1991 :		
	<i>Les traditions de Noël, à travers Mistral et les poètes provençaux, par Mlle Odyle Rio</i>	170

HOMMAGES

<i>L'Aqueduc antique de Nîmes, La Maison à l'époque romaine dans le Midi de la France, Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain, Les inscriptions latines dans la Gaule narbonnaise, éditées par l'Ecole antique et remis par M. Victor Lassalle ..</i>	13
<i>La petite histoire du Grand Temple, de M. J.-P. Nègre.</i>	18
<i>Guizot, de M. de Broglie (Perrin)</i>	18
<i>Des Cévennes... à Nîmes, de M. Edouard Dumas</i>	25
<i>Etudes historiques sur le Consulat, de M. Félix de Laparelle</i>	25
<i>Discours de M. Edmond Reboul lors de la réunion publique de l'Académie de Lyon, dont il est président.</i>	31
<i>Familles des Cantons de Pont-Saint-Esprit, de M. André Chapus (Académie de Lascours)</i>	31
<i>Le château de Thoiras et ses alentours à travers les âges, de M. Paul Chapel (Edit. E.C.M.)</i>	35
<i>Le Mazet de cinq sous, de Simone et J.-Ch. Lheureux ..</i>	35
<i>Le Courrier balzacien, de Luçon</i>	58
<i>Annales de la Faculté des Lettres et Philosophie, Faculté des Lettres de Gênes</i>	58
<i>Brochure éditée à l'occasion du 80^e anniversaire de l'installation des Archives dans le Grand Séminaire</i>	59
<i>Le Château de Pondres, de M. André Sauveplane</i>	99
<i>La Reine Jeanne, de Frédéric Mistral, par M. Courty .</i>	147
<i>En Vaunage, de M. Maurice Aliger</i>	155
<i>La Grand'Combe en Cévenne : mines et mineurs du canton, par MM. Vielzeuf, Vigne et Paczkowski ...</i>	169
<i>Si Cabrières m'était conté, de M. Nicolas</i>	169

Achevé d'imprimer en juin 1992
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier - 30000 Nîmes

Dépôt légal : 2^e trimestre 1992.

Le gérant : Jean Ménard.

Nouvelle série

N° 110

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1^o Trimestre 1991



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1991

BUREAU DE L'ACADEMIE

pour le 1^{er} trimestre 1991

Président d'honneur : M. Maurice JOUBERT, préfet du département du Gard.

Président : M. le professeur René BOSCH.

Vice-président : Mme Christiane LASSALLE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Christian LIGER.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

FAITS ACADEMIQUES

Election de M. le professeur René Bosc en qualité de président et de Mme Christiane Lassalle au poste de vice-présidente pour l'année 1991	9
Lecture d'une lettre de M. le professeur Jean Brunel sollicitant sa nomination comme membre honoraire.	13
Election de M. le docteur Paul Tempier en qualité de membre résidant	14
Séance publique : un compte rendu sera fait dans les prochains <i>Mémoires</i> de l'Académie ..	17
Décès de M. le chanoine Daudet	19
M. le docteur Paul Tempier, par lettre, remercie l'Académie de son élection	19
Organisation de rencontres européennes et gardoises de seniors sous la responsabilité de M. le pasteur Roger Grossi	24
Parution du premier tome d'une série intitulée <i>Connaissance du Gard, Introduction à la Géologie</i> , dont les principaux auteurs sont MM. Larmat et Bonnet ..	25
Présentation des comptes 1990 et du budget 1991 par M. Pierre Clavel, trésorier	25

22 mars :

*Vues schématiques de quatre procès célèbres :
Dreyfus, Madame Steinheil, Madame Caillaux et
Raoul Villain, par M. Joachim Durand 40*

HOMMAGES

<i>L'Aqueduc antique de Nîmes, La Maison à l'époque ro- maine dans le Midi de la France, Les enceintes au- gustéennes dans l'Occident romain, Les inscriptions latines dans la Gaule narbonnaise, éditées par l'Ecole antique et remis par M. Victor Lassalle ..</i>	13
<i>La petite histoire du Grand Temple, de M. J.-P. Nègre (Lacour)</i>	18
<i>Guizot, de M. de Broglie (Perrin)</i>	18
<i>Des Cévennes... à Nîmes, de M. Edouard Dumas (La- cour)</i>	25
<i>Etudes historiques sur le Consulat, de M. Félix de La- pabelle</i>	25
<i>Discours de M. Edmond Reboul lors de la réunion pu- blique de l'Académie de Lyon, dont il est président.</i>	31
<i>Familles des Cantons de Pont-Saint-Esprit, de M. An- dré Chapus (Académie de Lascours)</i>	31
<i>Le château de Thoiras et ses alentours à travers les âges, de M. Paul Chapel (Edit. E.C.M.)</i>	35
<i>Le Mazet de cinq sous, de Simone et Jean-Charles Lheu- reux (Lacour)</i>	35

SEANCE DU 11 JANVIER 1991

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Est excusé : M. le bâtonnier Jean Goujon.

Le président René Bosc présente ses vœux aux membres de notre compagnie et à leurs familles.

Election du président et du vice-président

En application de l'article 29 de notre règlement, modifié par la décision de l'assemblée extraordinaire du 7 décembre 1990, le secrétaire perpétuel demande à nos confrères de procéder à l'élection du président et du vice-président pour l'année 1991.

M. le professeur René Bosc, président en exercice, et Mme Christiane Lassalle, vice-présidente, informent l'Assemblée de leur candidature.

Un vote à bulletins secrets est organisé ; il donne les résultats suivants :

Votants : 26. — M. le professeur Bosc : 25 voix — Mme Lassalle : 25 voix.

Ce résultat est salué par les vifs applaudissements de nos confrères.

M. le président Bosc remercie les membres de l'Académie de lui avoir renouvelé leur confiance. Il donne un aperçu de l'idée qu'il caresse (sic), c'est-à-dire une ouverture, une meilleure connaissance de ce qui se fait dans d'autres sociétés savantes de notre département.

Mme Lassalle adresse à son tour ses remerciements pour sa ré-élection.

Informations

Le président Bosc informe l'assemblée de l'élection du médecin-général Edmond Reboul à la présidence de l'Académie de Lyon.

M. André Nadal indique que M. le professeur Brunel lui a fait part de son désir d'être admis à l'honorariat.

M. Jacques Larmat émet un vœu en vue de l'organisation d'un repas le jour de la séance publique. Un court débat s'instaure. Par un vote à mains levées : 23 oui contre 2 absentions. Le projet est retenu. Reste, cependant, non résolue la question de la qualité des participants : non résidants, correspondants, Gardois, etc...

M. Joachim Durand a transmis au secrétaire perpétuel une note qui, avec l'accord de l'assemblée, figure dans le présent procès-verbal. En voici le texte :

« Le dimanche 10 décembre 1990, au Musée Arlaten d'Arles, à 16 h, on a remis à Odyle Rio, ex-reine du Félibrige, membre honoraire de notre Académie, la Cigale d'Or à laquelle elle a droit depuis son accession récente au « Majoralat ».

« Sept allocutions ont été prononcées : six par de grands dignitaires du Félibrige, la septième par M. Joachim Durand.

« Assistaient à cette cérémonie: MM. Jean Roger, André Dupuis, Daniel-J. Valade, Armand Brunel et Jean-Claude Lamy.

Communication

Le président Bosc donne la parole à M. Choupaut, correspondant, qui traite le sujet suivant : « *Le Koweit, ça existe* ».

M. Choupaut a séjourné très longtemps au Koweit en tant que journaliste correspondant de nombreux journaux occidentaux et a une connaissance approfondie de la situation politique et économique de cette région du Golfe persique.

Le début de son exposé a permis de suivre l'histoire de la famille Jaber, tribu nomade initialement installée dans les plateaux d'Arabie aux premiers siècles de notre ère.

Ces nomades, habiles chameliers et commerçants, se sont trouvés en conflit après la mort de Mahomet avec les Saoute, famille régnante en Arabie et gardiens des lieux saints de la Mecque.

Les Jaber ont donc émigré en direction du Golfe persique et se sont installés, vers l'an 1000 de notre ère, à proximité de l'embouchure de l'Euphrate sur la côte de la baie de Koweit.

C'est là que, tout en continuant leur activité de caravaniers, ils ont pratiqué la pêche, la collecte des perles et le négoce des épices. Devenus plus tard d'habiles navigateurs,

ils utilisèrent le port en eau profonde de Koweït, pour commercer avec l'Inde et devenir les correspondants obligés de la Compagnie des Indes et des principaux négociants anglais.

D'où un Traité d'assistance et de protection avec le gouvernement anglais, car leurs voisins Perses ou Irakiens souhaitaient annexer ce petit Etat riche dont le port en eau profonde présentait un très grand intérêt pour eux.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises au XIX^e siècle, les troupes anglaises ont été amenées à protéger le Koweït contre les appétits de ses voisins, un moment regroupés dans l'Empire Ottoman.

Le Traité de Versailles a confirmé l'indépendance du Koweït dans le cadre du démantèlement de l'Empire turc. Et l'O.N.U., à la demande de l'Angleterre, avait déjà envoyé des Casques bleus en 1961 pour empêcher une agression irakienne.

Le Koweït, toujours administré par la famille Jaber, a connu, grâce au pétrole, une richesse extraordinaire. Cette richesse n'a fait qu'attiser le désir d'annexion de l'Irak. Mais en aucun cas, une telle annexion ne pouvait être justifiée par des raisons historiques.

Telle fut la conclusion du conférencier qui a terminé son intéressant exposé par la projection de très belles diapositives.

M. Choupaut, très applaudi, a été chaleureusement félicité par notre président.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 23 JANVIER 1991

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon et M. Pierre Fabre.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Lecture est faite des procès-verbaux des deux dernières séances ; ils sont adoptés à l'unanimité.

Des cartes de vœux ont été reçues récemment par notre Compagnie.

Ouvrages reçus :

M. Victor Lassalle a remis quatre ouvrages édités par l'Ecole Antique :

L'Aqueduc antique de Nîmes — La maison à l'époque romaine dans le Midi de la France — Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain — Les inscriptions latines dans la Gaule narbonnaise.

Offert par la mairie de Villeneuve-lès-Avignon, l'ouvrage de M. Noël Lacombe : *Villeneuve-lès-Avignon. Notes historiques.*

Séance publique annuelle

Le secrétaire perpétuel rappelle que la séance publique aura lieu le 3 février 1991, à l'hôtel Atria, sous la présidence de M. le Préfet.

Organisation

La liste des membres composant les commissions et groupes de travail, portée à la connaissance de l'assemblée, a été, à la suite de diverses interventions, légèrement modifiée.

Honorariat

M. le président Bosc fait part d'une lettre de notre confrère M. le professeur Brunel. Ce dernier, faisant état de son âge et de sa santé, sollicite sa nomination comme membre honoraire.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Election

L'ordre du jour appelle l'élection de M. le docteur Paul Tempier, en qualité de membre résident.

Le vote donne les résultats suivants. Votants : 24. Pour : 23 — Abstention : 1.

Communication

M. l'abbé Jean Thomas, membre non-résident, avait choisi comme sujet : *De 1817 à 1820, un prélat français a pu signer : Paul, évêque d'Orange et d'Uzès.*

En voici le résumé :

Comment en est-on venu, en 1817 à constituer un diocèse formé des deux arrondissements d'Orange et d'Uzès, avec siège épiscopal à Orange ? A nommer à ce poste un évêque, Mgr Paul d'Astros ? Puis, à suspendre provisoirement ces décisions, en 1821 ?

Le Concordat de 1801 avait la difficile mission de refaire la carte de la France ecclésiastique. Celle de l'Ancien Régime avait vécu, il était impossible de la reconstituer telle quelle ; d'ailleurs, les pouvoirs publics n'en voulaient plus. Quant à celle de l'Eglise constitutionnelle, c'est Rome qui ne l'admettait pas ; de plus, elle aussi avait sombré, en grande partie, au plus fort de la tempête révolutionnaire.

Le Premier Consul voulait un nombre réduit d'évêchés. Le projet retenu par le Concordat, après plusieurs études, crée un diocèse formé des départements du Gard et du Vaucluse, avec siège épiscopal à Avignon. Ce vaste diocèse prend donc le départ, avec les difficultés que l'on devine. Tout au long du Consulat et de l'Empire, les Gardois multiplient les pétitions demandant la création d'un évêché pour leur département.

La Restauration se devait de marquer la différence. Dès 1815, on travaille à un nouveau Concordat. Le 11 juin 1817, une convention est signée ; on l'appellera « Concordat de 1817 ». Le trop vaste diocèse d'Avignon est divisé en trois ; il y aura :

- un évêque à Avignon, pour un diocèse formé des arrondissements d'Avignon, de Carpentras et d'Apt ;
- un évêque à Orange, pour un diocèse comprenant les arrondissements d'Orange et d'Uzès ;
- un évêque à Nîmes, pour un diocèse regroupant les arrondissement de Nîmes, d'Alais et du Vigan.

Et conformément aux accords, le pape préconise les évêques désignés par le pouvoir civil : c'est Mgr Paul d'Astros qui est nommé évêque d'Orange et d'Uzès.

Il reste, cependant, une formalité à accomplir : le roi doit soumettre le nouveau concordat à l'approbation de la Chambre des Pairs. Chambre qui vient d'être renouvelée. Or, le texte réussit à faire — contre lui — l'union des nombreux mécontents ; et ils sont majoritaires !

Dans l'attente de jours plus favorables, le roi obtient l'accord de Rome sur une mesure provisoire : le Concordat de 1801 restera en vigueur ; et, pour parer aux nécessités, on adopte le principe très simple d'un évêché par département.

Le provisoire durera... jusqu'à la dénonciation du Concordat de 1801 (séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905).

Cependant, tout n'est pas terminé avec ces mesures d'ordre pratique. Le Gard aura donc un évêque : où sera le siège épiscopal ? Uzès se lance dans la course et s'essouffle vite. Alais, par contre, prend des ailes, avec l'appui de son ancien évêque, le cardinal de Bausset, et celui du préfet du Gard, le baron d'Haussez. Et c'est Nîmes — rien ne sert de courir, il faut partir à point — qui recueille l'héritage.

Mgr Paul d'Astros, lui, est nommé évêque de Bayonne. Il n'a jamais parcouru son beau, mais éphémère diocèse s'étendant du Mont Ventoux au Mont Bouquet.

Cette communication, très intéressante, est vivement applaudie par l'assemblée. M. le président Bosc adresse ses félicitations à M. l'abbé Thomas, avant d'ouvrir un débat, au cours duquel interviennent : MM. Debant, Clavel, Dalverny, Frainaud, Château, Larmat, Galy.

La séance est levée à 18 h.

SEANCE PUBLIQUE DU 3 FEVRIER 1991

La séance publique annuelle a eu lieu le dimanche 3 février 1991, à 16 heures, au Centre Atria mis à disposition par la Ville de Nîmes, sous la présidence de M. Maurice Joubert, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie, en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires et religieuses.

L'ordre du jour était le suivant :

M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel : *Compte rendu des travaux de l'année 1990.*

M. le professeur René Bosc, président : *Académie de Nîmes ou Académie du Gard ?*

M. le pasteur Roger Grossi, correspondant : *Pensée politique et religieuse de Jean-Paul Rabaut, dit Saint-Etienne ou de Saint-Etienne.*

Un compte rendu intégral sera fait dans les *Mémoires.*

SEANCE DU 8 FEVRIER 1991

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Goujon, Me André Galy, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel. Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance ; ce texte est adopté à l'unanimité.

Ouvrages reçus

Nous avons reçu diverses brochures dont :

La petite histoire du Grand Temple, de M. J.-P. Nègre. Editions Lacour.

Guizot, de M. de Broglie, remis par M. Valade, qui en présentera un compte rendu dans une prochaine séance. Ed. Perrin.

Informations

Le président Bosc rappelle brièvement le succès de la séance publique du 3 février dernier, qui s'est tenue en présence de nombreuses personnalités, au Centre Atria.

Il informe l'assemblée du récent décès de M. le chanoine Daudet, proche parent d'un académicien nimois.

M. le docteur Simon rappelle ses qualités de cœur, de modestie et d'humanité.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre de remerciements du docteur Paul Tempier récemment élu membre résidant et présent dans la salle.

Il rappelle qu'il est prévu la réunion de diverses commissions : celle des nominations et celle des publications entre autres ; mais aucune date ne peut être retenue en l'absence de MM. Frainaud et Debant.

Communication

Le président Bosc donne la parole à M. Jean Roger. Ce dernier, en préliminaire à son intervention, tient à rappeler le souvenir de M. le chanoine Daudet, dont il fut l'élève et qui a laissé aux Nimois le souvenir d'un homme de cœur et de bien.

L'orateur évoque ensuite : *L'Impératrice Marie-Thérèse (1717-1786) et l'Europe des Lumières.*

Il s'exprime en ces termes :

L'influence que l'impératrice Marie-Thérèse eut sur son siècle et même au-delà mérite une particulière attention si l'on tient compte de la méconnaissance que les Français en particulier affichent à son égard. Sa personnalité et sa politique doivent faire l'objet d'un examen attentif.

Fille de l'empereur Charles VI, elle naquit en 1717. Dernière de la dynastie des Habsbourg, son accession à l'héritage de la Maison d'Autriche, en 1740, va poser des problè-

mes de succession, malgré les précautions prises par son père avant sa mort pour assurer l'avenir de sa fille. La présence d'une femme à la tête de la dynastie des Habsbourg excite les convoitises des Etats voisins, en particulier la Prusse et la Bavière sans omettre la France bien plus lointaine qui considère toujours que la Maison d'Autriche est son ennemi héréditaire.

Dès 1740, au début de son règne, Marie-Thérèse voit se dresser contre elle toute l'Europe continentale. C'est la guerre de la Succession d'Autriche. La seule alliée sera la Grande-Bretagne, fort éloignée des opérations de la guerre.

Après des désastres, mais aussi quelques succès militaires, sur la pression de la Grande-Bretagne, le Traité d'Aix-la-Chapelle (1748) met fin à cette première guerre. Marie-Thérèse y perd une province prospère : la Silésie, mais retrouve pour son époux, François de Lorraine, la couronne impériale.

Devant tant d'adversités la Maison d'Autriche aurait pu disparaître et l'Europe changer complètement de physiologie.

Mais, Marie-Thérèse a le sens du devoir et de l'honneur. Elle va tirer les conséquences de cette première épreuve. Son échec est dû à une armée archaïque, à des finances précaires, à une administration incapable et sclérosée. Elle doit moderniser ses Etats si elle veut conserver l'héritage de ses ancêtres.

Il faut procéder à un redressement rapide et efficace. Ne dit-on pas que la Maison d'Autriche est toujours en « retard d'une idée, d'une armée, d'une année » ?

Elle va alors confier à des hommes dévoués et compétents le soin, sous son contrôle, d'accomplir ces réformes.

Parmi eux, un va plus particulièrement se distinguer. Il s'agit d'Haugwitz dont la postérité a à peine retenu le nom. Avec ce dernier, elle va renforcer l'armée en nombre et en

armement, elle va réformer l'administration en l'unifiant et en la centralisant à Vienne. Elle va réduire la puissance et les privilèges des féodaux, ceux de ses Etats et ceux du royaume de Bohême, en épargnant les Hongrois qui se sont montrés loyaux à son égard lors de la guerre de Succession d'Autriche. Elle respectera toujours leurs institutions et ses réformes seront appliquées avec prudence et modération.

En adoptant cette nouvelle attitude due, plus aux nécessités du moment qu'à des théories politiques, Marie-Thérèse entre dans le nouveau courant connu sous le nom de « Despotisme éclairé », théorie politique dont le trait essentiel est la substitution du monarque absolu de Droit-Divin à celui du monarque serviteur de l'Etat et désigné pour assurer la prospérité et le bien-être de ses sujets.

A vrai dire, cette modernisation, cet « aggiornamento » dirions-nous aujourd'hui n'a pour objectif que la préparation d'une nouvelle guerre contre la Prusse en vue de reconquérir la Silésie, perdue au Traité d'Aix-en-Chapelle, et aussi de raffermir le prestige dont la Maison d'Autriche a toujours joui en Europe et aussi sa prépondérance dans l'Europe centrale.

Cette préparation à la reprise des hostilités ira même très loin sur le plan diplomatique avec le renversement des alliances par la réconciliation entre la Maison de France et la Maison d'Autriche.

En 1754, les hostilités vont reprendre contre la Prusse isolée, ce sera la fameuse guerre de Sept ans.

Malgré tout, les hostilités se termineront bien pour Frédéric II, grâce à la défection du Tsar qui abandonne sur un coup de tête la cause des Alliés et signe la paix avec Frédéric de Prusse.

Cette guerre coûta cher à la France et n'apporta rien de positif à la Maison d'Autriche. Marie-Thérèse éprouva un dégoût marqué contre les horreurs de la guerre.

Mais toutefois, Marie-Thérèse va s'imposer à l'Europe qui ne peut que constater le prestige dont elle jouit, car par son opiniâtreté, son réalisme politique, elle a sauvé ses Etats et l'avenir de la dynastie des Habsbourg-Lorraine est assurée pour longtemps.

Avec l'aide du chancelier Kaunitz, un grand homme d'Etat, lui aussi trop méconnu en France, elle va poursuivre la modernisation de ses Etats malgré l'opposition de l'aristocratie, des corporations et des grands propriétaires terriens. Elle va s'efforcer de faire disparaître les structures médiévales périmées.

Plus qu'en conduisant des guerres malheureuses qui n'eurent l'excuse que d'être préventives ou défensives, c'est par des réformes constitutionnelles et administratives que s'affirment son sens politique et ses qualités de chef d'Etat.

Elle entre avec prudence dans « l'Europe des Lumières » et sera de ces chefs d'Etat qui, révisant la conception de l'Etat, adhèrent au « despotisme éclairé ». Son bon sens, son paternalisme vont faire des Etats de la Maison d'Autriche un pays neuf, ouvert vers l'avenir. En participant à ce mouvement, Marie-Thérèse tâchera de l'humaniser en lui ôtant ce qu'il a de trop doctrinaire et d'inhumain.

Elle développera des institutions politiques et protégera les arts, la musique, Haydn, Glück et même le jeune Mozart, et la littérature germanique qui lui doit, plus qu'à Frédéric II, son éclosion.

Marie-Thérèse joua, au milieu de « l'Europe des Lumières » en pleine mutation, un rôle modérateur. En maintenant intacte la force que représentaient les Etats autrichiens dans l'Europe, elle assura un équilibre qui était si nécessaire à ce continent.

Une mauvaise besogne entâche son long règne et porte atteinte à la renommée de l'impératrice Marie-Thérèse : il

s'agit du premier partage de la Pologne ; mais il est vrai qu'elle y fut poussée par son entourage.

Elle mourra en 1780. Depuis la mort de son époux François, empereur d'Allemagne, elle partageait l'exercice du pouvoir, avec son fils aîné l'empereur Joseph II sur qui elle maintint son autorité de souveraine jusqu'à sa mort.

Elle fut durant ce XVIII^e siècle, période de mutation, un chef d'Etat aux grandes qualités. Régnant sur un pays, véritable mosaïque d'Etats et de races, elle sut s'adapter aux événements, faire face à l'adversité, travailler, même si elle n'a pas toujours atteint son but, au bien-être de ses sujets.

Elle évita l'effondrement de sa dynastie et l'éclatement de ses possessions. Il faudra la Révolution française et ses conséquences pour voir surgir une Europe nouvelle. La Maison d'Autriche ira lentement vers son déclin. 1918 marque sa disparition, que certains regrettent.

L'assemblée applaudit cette brillante leçon d'histoire.

Le président Bosc, après avoir félicité l'orateur, ouvre les débats auxquels prennent part MM. Galy, Sapède, Larmat, Nadal, Clavel.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 22 FEVRIER 1991

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Louis Durteste, M. Charly-Sam Jallatte.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel. Lecture est faite du procès-verbal de la précédente réunion; son texte est adopté à l'unanimité.

Informations

Diverses lettres et invitations sont portées à la connaissance de la Compagnie. En particulier, le projet d'un programme de rencontres européennes et gardoises des seniors,

au printemps 1991, dont le responsable départemental est notre confrère le pasteur Roger Grossi.

Ouvrages

Le secrétaire perpétuel informe l'assemblée de la parution du premier tome d'une série intitulée : *Connaissance du Gard, introduction à la Géologie*, dont les principaux auteurs sont MM. Larmat et Bonnet.

M. Edouard Dumas nous a adressé deux ouvrages :

Des Cévennes... à Nîmes (Ed. Lacour) ;

Etudes historiques sur le Consulat, de Félix de Lafarelle.

Budget

Présentation par notre trésorier, M. Pierre Clavel, des comptes 1990 et du budget 1991.

Après une intervention de Me Fontaine qui s'oppose au crédit inscrit, relatif aux honoraires de notre gérant d'immeubles, les propositions du trésorier sont adoptées avec une abstention.

Compte rendu

M. le pasteur Aimé Bonifas présente un compte rendu du livre de Pierre et Yvonne Villaret, intitulé : *Quatre siècles avec une famille cévenole* (Prix du Cabri d'Or 1988).

En voici un extrait :

Cet ouvrage est le fruit de recherches généalogiques. Remontant à 1545, les Villaret ont identifié plus de 500 ascendants sur 2.049. Ce qui n'est déjà pas mal pour jalonner une histoire qui se caractérise par une presque parfaite unité de lieu, de statut social et de milieu culturel, où l'attachement à la foi réformée a joué un rôle important. C'est ainsi que la succession des générations déroule sous nos yeux la quotidienneté de la vie économique, sociale et religieuse en même temps que resurgissent les grands événements qui ont marqué les quatre derniers siècles en Cévennes.

Les Villaret ont vécu la vie rurale et paysanne, avec une certaine réussite sociale, due à leur travail acharné et aussi à leur esprit d'entreprise artisanale : essentiellement de l'élevage du mouton à l'industrie et au commerce de la laine, puis à la boulangerie à Anduze. Plusieurs subirent durement les persécutions religieuses.

Les auteurs ont aussi étudié l'ascendance des familles Astruc, Gasquiel et Bourbon, alliées aux Villaret.

Ils avancent une hypothèse plausible selon laquelle l'ancêtre Bourbon le plus ancien dont ils aient retrouvé l'existence, le capitaine Jean Bourbon, serait un fils naturel mais reconnu d'Henri IV. Une autre figure assez étonnante est celle de Charles-Victor Bourbon qui, au XIX^e siècle, se lança dans plusieurs aventureux voyages au Caucase et au Japon pour acheter de grandes quantités de graines saines de vers à soie, alors que la pébrine dévastait la sériciculture en Cévennes.

A travers l'histoire précise, documentée, de leurs ascendants, les auteurs nous font revivre plus de quatre siècles d'histoire cévenole.

Communication

Avec sa communication intitulée : *L'hippodrome de Nîmes*, M. le docteur Paul Maubon va passionner son auditoire pendant une heure.

En voici le résumé :

Les courses de chevaux sont un phénomène de civilisation actuel, aux conséquences économiques considérables, largement orchestré par les médias, et qui s'exprime en France à travers un réseau de 465 hippodromes dont celui de Nîmes.

Dès l'antiquité la triple fonction de l'hippodrome, stade, théâtre et maison de jeux se dessine. Le caractère sportif est officiellement consacré en 680 av. J.-C., à Olympie lors

de la 25^e Olympiade. Il ne s'agit encore que d'un amateurisme strict.

La passion des courses et les plans de l'hippodrome sont transmis par les Grecs aux Romains dont l'apport sera le professionnalisme, le goût du jeu et du spectacle.

Le Circus Maximus sera le prototype exporté dans tout l'Empire, et qui atteindra son apogée à Byzance. L'hippodrome de Byzance tiendra lieu de forum. Les courses y éclipsent tous les autres jeux.

Existait-il un hippodrome dans la Nîmes romaine ? Probablement au vu de la topographie des terrains, situés entre la rue du Cirque romain et la rue du Mail, située en contrebas du boulevard Jean-Jaurès jusqu'en 1848, date de la prolongation de celui-ci, bornés à l'ouest par le Cadereau, appelé autrefois Cadauraeus de Canceribus, ou Cadereau des écuries.

A noter que ces terrains sont restés vierges de toute construction, jusqu'à notre époque qui les a rendus à leur première vocation ludique et sociale (Centre Pablo Neruda, immeuble de la Sécurité sociale).

Après une longue interruption, l'hippodrome redevient à la mode au XVIII^e siècle. Le XIX^e est son âge d'or. C'est au tout début du XX^e siècle, que le premier hippodrome garinois voit le jour à Vauvert, transféré, dès 1909, sur le site actuel des Courbiers, au sud de la route de Beaucaire, longé par l'autoroute.

Après maintes vicissitudes, l'hippodrome de Nîmes a fait l'objet d'un complet réaménagement à l'initiative de la Société sportive des Courses du Gard qui exprime sa gratitude à deux grands amateurs de chevaux :

— Albert Crégut qui a tenu à ce que la transmission des terrains, dont il était propriétaire, soit offerte à la Société des Courses,

— Gabriel Molimard, mainteneur de la Société, et catalyseur du réaménagement et de la réanimation de l'hippodrome en 1974.

Le champ de courses actuel, pluridisciplinaire, dispose pour les courses de trois pistes concentriques pour le galop, l'obstacle et le trot, toutes engazonnées, et dont le tracé et la qualité du sol sont la fierté de l'hippodrome et sa meilleure publicité ; ainsi que de tribunes, paddocks, boxes d'accueil, etc...

Pour l'entraînement, présent à longueur d'année, il y a deux pistes spécialisées, en sable, et soixante boxes.

Six réunions ont lieu annuellement, aux dates suivantes fixées pour 1991 :

21 avril, 26 mai, 15 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 11 novembre. Les Nimois sont nombreux à se souvenir du déluge qui s'abattit sur la réunion inaugurale le 21 octobre 1976.

La gestion de l'hippodrome, basée sur les recettes des entrées et des pourcentages des jeux, est équilibrée grâce à la rigueur du président actuel M. Louis Foursans-Bourdette.

Celle-ci a été heureusement allégée par les accords passés avec la ville de Nîmes, devenue propriétaire du foncier, et par l'assistance technique fournie par les Fédérations des Sociétés de Courses lors des réunions.

L'exploitation proprement dite de l'hippodrome est assurée par la Société des Courses, concessionnaire de l'ensemble des installations hippiques, et qui entretient d'excellentes relations avec Nîmes-Olympique qui s'entraîne sur les terrains de football à l'intérieur de l'anneau des pistes.

Participent également à la vie de l'hippodrome :

— les professionnels : propriétaires, entraîneurs, jockeys et drivers ;

— les joueurs dont les plus nombreux viennent d'outre Rhône, et dont la passion s'explique par la prétention de

connaître, gage à l'appui, le destin ou les qualités des concurrents ;

— les spectateurs de chevaux, sensibles à la beauté du spectacle.

Beauté du spectacle immortalisée par les peintres, tels Manet, Degas, Dufy, et même par les poètes.

En conclusion, l'hippodrome représente un ensemble foncier de 26 ha, merveilleux espace vert aux portes de la ville et dont le potentiel n'est pas totalement exploité.

Autour du noyau que représente l'hippodrome, ne peut-on imaginer la création d'un vaste parc de détente, ou mieux encore un vaste complexe hippique, un institut du cheval qui rassemblerait toutes les disciplines équestres ? Assurément, puisque l'hippodrome sera toujours un lieu de fusion entre la nature et la civilisation, entre le calcul et le rêve.

Au cours du débat qui suit interviennent MM. Drouot, Vielzeuf, Château, Vallade et Lauret.

Le président Bosc adresse ses félicitations au docteur Maubon et lève la séance à 18 h 30.

SEANCE DU 8 MARS 1991

M. le président René Bosc ouvre la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Goujon, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le docteur Paul Maubon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente. Ce texte est adopté après interventions de MM. Larmat et Lassalle :

M. Lassalle, rapporteur de la commission du programme, note que, dans les comptes rendus de séance, s'il est bon de mentionner les noms des membres de l'Académie qui

sont intervenus à la suite d'une communication, il est souhaitable qu'on indique aussi le contenu de leur intervention, au moins dans les cas où cela est justifié par l'intérêt de celle-ci.

M. Jean Ménard, secrétaire perpétuel, répond que cela ne serait possible qu'à la condition qu'une aide lui soit apportée pour que soit assumée cette tâche supplémentaire (certains des membres pourraient s'en charger, à commencer par les auteurs des interventions, qui remettraient une brève note la résumant).

Correspondance

Lettre de remerciements de M. Rouquette, après sa nomination comme correspondant.

Faire-part du décès de M. Milhaud, membre non résidant depuis 1960.

— Décès de Mme Vve Jean Paradis.

Ouvrages

Discours de M. Edmond Reboul, lors de la réunion publique de l'Académie de Lyon, dont il est le président.

Familles des Cantons de Pont-Saint-Esprit, de M. André Chapus (Académie de Lascours).

Publications

M. Debant, rapporteur de la commission des publications, indique qu'après une étude approfondie des dossiers et des devis présentés, l'imprimerie Notre-Dame a été retenue pour l'impression des *Mémoires 1989-90*, et ce pour une année. M. Debant sera secondé par MM. Vielzeuf et Bonifas.

Communication

L'ordre du jour comporte la communication de M. le pasteur Roger Grossi : *Samuel Vincent, témoin du protestantisme français et analyste de la Société française*.

Membre résidant de l'Académie de Nîmes (10 août 1820), modeste et extraordinaire pasteur, Samuel Vincent s'est consacré jusqu'à la mort à l'Évangile (de 1809 à 1837). Homme de réflexion et de recherches, son œuvre est importante :

— *Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée*. 10 volumes publiés entre 1820 et 1824.

— *Vues sur le protestantisme en France*. 2 volumes publiés en 1829.

Pourtant, il paraît être un oublié de l'histoire ; il ne subsiste aujourd'hui qu'un lieu qui rappelle son nom « l'École Samuel Vincent ».

M. le pasteur Roger Grossi conclut ainsi :

L'optimisme de Samuel Vincent prend sa source dans une anthropologie théologique. L'homme y découvre sa vérité existentielle, la merveille de sa création, le mystère de sa vocation : être signe visible du Dieu invisible, porteur d'amour, parce que vivant de et par l'amour.

Il n'est pas possible de confondre le message du pasteur avec un vague mysticisme naturel ou romantique, ni avec un pragmatisme réaliste ou philosophique.

Samuel Vincent témoigne de l'Évangile aux hommes de son temps. Cet optimisme fait-il la part aux réalités de l'incroyance et de ses discours, n'oublie-t-il pas que continue à se dresser dans le monde un athéisme systématique, un positivisme qui prétend aussi à la vérité et qui va poursuivre son combat contre toute prétention ou affirmation religieuse ? Il est difficile d'avoir raison en présentant la religion comme l'unique chemin de la moralité. Il y a une grandeur morale possible en dehors de cette foi religieuse. Il y a une grandeur tragique, Adam ou Sisyphe, étonnante volonté de puissance de l'homme qui..., dérisoire vanité, se dresse et, suivant la parole du diable, « joue à être comme Dieu ».

Participent au débat qui suit :

— M. Debant se demande si la pensée et les écrits de Samuel Vincent ont marqué le protestantisme allemand ;

— M. le pasteur Château développe longuement le problème de la foi ;

— M. le docteur Lauret s'intéresse à la carrière politique de Samuel Vincent ;

— M. le pasteur Bonifas s'étonne que notre bibliothèque ne possède aucun écrit de Samuel Vincent ;

— M. le professeur Bosc : quel a été son rôle social ?

Le président note avec plaisir la présence dans la salle du directeur de l'Ecole Samuel Vincent.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 22 MARS 1991

En l'absence de M. le professeur René Bosc, président, Mme Christiane Lassalle, vice-présidente, assure la présidence de la séance.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Chrisitane Lassalle, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Victor Lassalle, M. Robert Debant, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon.

Lecture est faite par le secrétaire perpétuel du procès-verbal de la précédente réunion. Ce texte est adopté à l'unanimité.

Il fait part à l'assemblée de la conférence organisée par l'Ecole Antique, ainsi que de la venue, au mois de mai prochain, de Mme Frédérique Hébrard, désireuse de prendre contact avec les membres de notre Académie.

Ouvrages

L'Académie a reçu en hommages :

Le château de Thoiras et ses alentours à travers les âges.
Paul Chapel. Edit. E.C.M.

Le Mazet de cinq sous. Simone et Jean-Charles Lheureux.
Edit. Lacour.

Compte rendu

Présentée par M. Maurice Aliger, la réédition de la *Chronique secrète de Nîmes et du Languedoc*, d'Anne de Rulman, texte présenté et restitué par Philippe Chareyre.

En voici le compte rendu :

Le 15 décembre 1989, nous recevions Philippe Chareyre comme correspondant.

Par deux fois, j'ai eu l'occasion de vous entretenir de ses travaux, relatifs à l'histoire du protestantisme à Nîmes et dans sa région aux XVI^e et XVII^e siècles.

— En 1982, ce fut *Aimargues au temps des guerres de religion (1584-1685)*, corps central d'un remarquable mémoire de maîtrise.

— En 1989, j'eus le plaisir de déposer ici et de commenter une thèse intitulée : *Le consistoire de Nîmes (1560-1685)*, thèse soutenue devant l'Université Paul Valéry, Montpellier III, en vue de l'obtention du doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines.

Je vous annonçais alors que Philippe Chareyre préparait une édition critique de : *L'histoire secrète des affaires du temps depuis le siège de Montpellier (1622) jusqu'à la paix dernière, celle de Paris (1626)*.

Si les Nimois donnèrent son nom à une rue, bien rares sont ceux qui pourraient dire quel fut ce personnage.

Son père Anne (ou Hans) Rulman était originaire de Nidda, en Hesse-Kassel. Venu à Nîmes en 1580, comme régent, au Collège des arts et académie réformée, il en assura

la direction de 1593 à 1597, avant de rejoindre Montpellier pour y assurer les mêmes fonctions. Rulman (le père) avait épousé, en 1587, Gaspard de Lagrange, d'une bonne famille nimoise, dont il eut huit enfants.

L'aîné, baptisé le 27 mai 1582, sera prénommé Anne, comme son père. Elevé dans une atmosphère studieuse par un père humaniste de renom, brillant latiniste, ayant la passion de l'antiquité, il acquit rapidement des connaissances encyclopédiques. S'exprimant en de multiples langues, l'allemand et le français comme père et mère, le latin, le grec et l'hébreu, il obtint le grade de docteur en droit à l'université de Toulouse.

Il revint à Nîmes, peu après la mort de son père (1603), pour y exercer la charge d'avocat auprès du Présidial et s'installa dans la maison familiale de la rue Fresque.

Il épousa, en 1606, Madeleine de Rozel, fille de l'avocat Rostaing Rozel, l'un des notables de la ville.

Anne Rulman connut très rapidement une brillante carrière d'avocat, à l'éloquence renommée et redoutée.

D'origine réformée, Rulman fut nommé, en 1609, puis reconduit en 1610, diacre des faubourgs et, à ce titre, membre à part entière du Consistoire.

Mais, bientôt, une évolution se produisit dans son comportement ; son attachement à la cause royale ne fait plus de doute et ses liens avec le duc de Ventadour, lieutenant-général pour le roi en Languedoc le rendent suspect à ses coreligionnaires.

En religion, il ne fait pas partie des jusqu'aboutistes, qui entendent défendre les avantages acquis par la force, mais, contrairement, appartient au courant, d'essence bourgeoise, de ceux qui veulent mettre un terme à l'engrenage de la violence et trouver pacifiquement leur place au sein du royaume moyennant quelques concessions.

Dans son souhait de rapprochement des deux religions,

n'écrit-il pas : *Heureux qui pourra contempler cette grande journée et mourir content après l'avoir vécue ; un seul Dieu, une seule foi, une loi et une seule église visible.*

Il est évident que ce langage ne pouvait que le faire considérer comme traître par les extrémistes. Il fait partie de ceux que dans le langage local, on nomme les « escambarlats » (à califourchon, un pied dans chaque camp).

Début 1626, il fut délégué à Paris pour présenter au roi l'acceptation, par les réformés, d'un projet de paix, qui amena l'Edit de pacification du 6 février 1626.

Pour le remercier, Louis XIII le fit nommer à l'office de Conseiller du roi et assesseur criminel en la grande prévôté du Languedoc et, connaissant sa culture, l'incita à rédiger une histoire des guerres religieuses qui avaient déchiré le Languedoc.

Dès son retour à Nîmes, il se mit fébrilement au labeur et rédigea un grand nombre de manuscrits : *Narré des étranges révolutions du Languedoc depuis les Volques... ; Récit des anciens monuments... des Gaules Narbonnaises (1626-1628) ; Inventaire particulier des historiques et des monuments de Nîmes... (1627) ; l'amorce du Plan des œuvres mêlées (1630), vaste synthèse de ses travaux, restée inachevée, et enfin, celui qui nous intéresse aujourd'hui : L'histoire secrète des affaires du temps...*

Fin novembre 1632, à l'âge de cinquante ans, mourait Anne Rulman et, surprise, ce n'est pas sur les registres protestants qu'il faut chercher trace de son décès, mais dans le livre des sépultures de la paroisse de Nîmes sur lequel figure cette discrète mention : *Le 29 de novembre (1632) a esté ensepveli Anne Rolemand, advocat. Lioutaud, curé.*

Cette conversion tardive était passée inaperçue aux historiens locaux, jusqu'à sa découverte par Philippe Chareyre.

Notons que les motifs exacts de sa conversion, peu avant sa mort, restent obscurs.

Revenons à notre *Histoire secrète des affaires du temps*.
Écrit vers 1630, ce manuscrit, à la suite de Devic et Vaissette, puis Ménard, a été partiellement utilisé par plusieurs chercheurs nîmois ; encore hier notre président a consacré une conférence à son auteur et notre confrère Pierre Clavel y a puisé pour son ouvrage *Nîmes de la Réforme au XVIII^e siècle...*, il a même reconnu en Anne Rulman l'un de ses lointains ancêtres.

Dans la présentation que j'ai pu faire de sa thèse, je félicitais Philippe Chareyre pour le courage et la persévérance dont il avait fait preuve pour mener à bien le dépouillement des 14.000 pages des délibérations du Consistoire de Nîmes.

La même ténacité lui a été nécessaire pour décrypter la masse de feuillets manuscrits de *l'Histoire secrète...*, sans oublier qu'il a dû en moderniser l'orthographe.

Ainsi donc, Philippe Chareyre, avec une grande probité intellectuelle, a-t-il réussi à sortir de l'oubli et à mettre à la portée du monde universitaire pour sa thèse, et du grand public pour *l'Histoire secrète...*, deux documents capitaux pour l'histoire des « religions contraires » à Nîmes.

Pour publier *l'Histoire secrète...*, il a choisi le titre plus évocateur de *Chronique secrète de Nîmes et du Languedoc au XVII^e siècle*. La division en trente-huit « narrations », adoptée par Rulman, a été maintenue ; ce texte seul n'occupe pas moins de 250 pages.

Ajoutons-y la présentation, une étude sur « Anne de Rulman et son temps » et sa biographie, des notices généalogiques (inédites), sur Anne de Rulman, père et fils, une bibliographie, des index de noms de personnes et de lieux et un très utile lexique.

Grâces soient donc rendues à Philippe Chareyre pour avoir fait revivre, par une partie importante de son œuvre, un « honnête homme », pacifiste, trop en avance sur les idées de son temps et se repliant, les dernières années de son exis-

tence, sur la recherche et l'écriture, pour notre plus grand profit.

Nous laisserons le dernier mot à Philippe Chareyre qui, mieux que je ne saurais le faire, est à même de résumer la pensée de Rulman.

« Le récit de Rulman relate les suites de la paix de Montpellier en 1622, jusqu'à celle de Paris en 1626. Le thème de la démolition puis de la reconstruction des fortifications de Nîmes occupe une grande partie de l'ouvrage, car celles-ci sont l'enjeu principal du différend entre les fermes et les pacifiques, les deux groupes adverses usant de leur autorité pour gagner le « populas » (la masse populaire) à leurs idées et emporter la partie. Cet affrontement se retrouve dans les tentatives de coups de main sur quelques places fortes du Haut et du Bas Languedoc. La lutte d'influence, la manipulation des foules, la collusion d'intérêts personnels et de la chose publique retiennent toute l'attention de Rulman et justifient le titre d'Histoire secrète, car ils sont l'envers de l'histoire officielle établie à la gloire de l'un ou l'autre camp.

« La chronique des événements que connut Rulman n'est pas une simple narration des faits, comme pourrait le laisser croire l'intitulé des chapitres, mais bien un récit orienté qui se veut démonstratif et convaincant ; l'auteur veut faire éclater sa vérité au grand jour, « mon dessein n'est pas d'effaroucher les méfiants ni de scandaliser les imbéciles, mais d'éclairer les uns et les autres en leur conduite pour l'avenir », déclare-t-il dans le premier volume des « Œuvres mêlées ».

« En soulignant que les motivations des chefs du parti protestant ne sont que bassement matérielles et égoïstes les conduisant bien souvent à se diviser, en montrant que tout mouvement fondé sur l'agitation populaire ne peut être que vain et pernicieux, et en déclarant que dans tous les cas d'in-

térêt du plus grand nombre est secondaire et que la religion ne sert dans tout cela que de prétexte, Anne de Rulman jette le discrédit sur ce qu'il nomme l'Etat politique des protestants en France et veut rallier ses compatriotes à sa théorie monarchiste.

Cette démonstration implacable, presque mathématique, tout comme celle sur les questions des fortifications, conçue comme une véritable machine de guerre, est appuyée par l'arme de l'ironie dans le maniement de laquelle Rulman est un expert redoutable ; ridiculisant féroce ses ennemis personnels, noircissant les uns, blanchissant les autres, il sort grandi de son propos et, d'un ton péremptoire, s'affiche en formidable donneur de leçons.

« Cependant, au-delà de cet aspect auquel le lecteur ne se laissera pas prendre, il convient de souligner la finesse de jugement que le narrateur porte sur les mouvements de foule et spécialement sur leur manipulation par l'usage de la peur, de la panique entretenue par la rumeur et transformée en fureur par les prêches de quelques pasteurs belliqueux. Il démontre, notamment dans le chapitre trente-cinq, la vanité et la redoutable efficacité de cette rumeur qui, particulièrement bien orchestrée, en l'absence d'autres moyens fiables d'information, est souvent prise pour argent comptant et s'alimente d'elle-même ; il jette alors un regard désabusé sur les peuples et leur gouvernement.

« Parfois en ce domaine, son discours conserve malheureusement un triste accent d'actualité. »

MM. Lauret, Clavel, Frainaud, Vielzeuf et Mme Lassalle interviennent au cours du débat.

Communication

Mme la Présidente donne la parole à M. Joachim Durand qui a choisi pour thème de sa communication : *Vue schéma-*

tique de quatre procès célèbres : Dreyfus, Mme Steinheil, Mme Caillaux et Raoul Villain.

En voici le résumé :

En 1894, on soupçonna le capitaine Alfred Dreyfus, d'origine juive, ancien polytechnicien, officier de l'Etat-Major français, d'avoir communiqué des documents secrets aux Services de renseignements allemands. On l'emprisonna. Il comparut, le 29 décembre 1894, devant un Conseil de guerre qui le condamna à la déportation à vie et à la dégradation. Le 13 avril 1895, il arriva à l'île du Diable.

En avril 1896, on soupçonne le commandant Esterhazy, de l'Etat-Major général.

Le 6 novembre de la même année, un rapport de 24 pages, dû à la plume du journaliste Bernard Lazare (né à Nîmes), fut publié. Ce rapport, innocentant Dreyfus, était sévère pour le comportement, dans toute cette affaire, du commandant Henry.

Emile Zola, le 14 janvier 1898, publia dans *L'Aurore*, le journal de Clemenceau, son pamphlet célèbre *J'accuse*, qui lui valut un an de prison.

Clemenceau, Jaurès, Scheurer-Kestner, la Ligue des Droits de l'homme ayant réclamé la révision du procès, l'affaire fut réexaminée par un autre Conseil de guerre, réuni à Rennes le 7 août 1899. Entre temps, le colonel Henry, après avoir avoué au ministre Cavaignac qu'il avait fait un faux pour sauver l'honneur de l'armée, s'était, peu après son arrestation, tranché la gorge avec un rasoir.

Pas totalement blanchi par les membres du Conseil de guerre de Rennes, Dreyfus, défendu par Maître Labori, fut peu après (exactement le 19 septembre 1899) gracié par le président de la République, Emile Loubet.

Une nouvelle révision, intervenue le 17 juillet 1899, annula la décision du Conseil de guerre de Rennes, ce qui signifiait l'acquittement. Le capitaine Dreyfus fut réintégré

dans l'Armée, promu chef d'escadron et décoré de la Légion d'honneur le 20 juillet 1906.

Cette affaire avait, pendant près de deux décennies, ébranlé, jusqu'à sa base, la société et l'Etat français.

On peut affirmer, en conclusion, que le fameux « bordereau » transmettant les documents secrets à une puissance étrangère avait été écrit, non pas par Dreyfus, mais par Esterhazy qui, de 1894 à 1896, était en rapport avec l'attaché militaire allemand von Schwartzkoppen, alors que ce dernier ne connaissait pas Dreyfus.

Mme Steinheil, très jolie, fille de M. Japy, riche industriel de la région de Belfort, mariée à 19 ans au peintre Steinheil, son aîné de 20 ans, fut une des personnalités les plus en vue de la société parisienne.

Séparés, après une année de vie commune (ils ne voulurent jamais divorcer à cause de leur petite fille Marthe), Mme Steinheil reçut, dans son salon, tout ce que la capitale contenait dans le grand monde : poètes, compositeurs, diplomates, hommes politiques, officiers, avocats, procureurs, juges.

Elégante, pleine de séduction, excellente pianiste, chantant avec beaucoup de talent, elle eut beaucoup d'amants. Le président de la République, Félix Faure, qui la vit aux manœuvres militaires françaises dans les Alpes en 1897, fut séduit par une telle beauté et en fit sa maîtresse. On sait que la dernière personne ayant vu Félix Faure lorsqu'il décéda subitement d'une crise cardiaque dans un salon de l'Elysée, fut Mme Steinheil elle-même.

Le 31 mai 1908, en venant prendre son service, Rémy Couillard, valet de chambre du peintre Steinheil, découvrit dans la maison de ses maîtres, 6 bis, impasse Ronsin, à Paris, Mme Steinheil attachée aux barreaux de son lit et dans les chambres voisines le corps de M. Steinheil, étranglé, et celui de Mme Japy, mère de Mme Steinheil, étranglée ou asphyxiée.

Mme Steinheil raconta aux policiers que les meurtriers étaient trois hommes et une femme, tous revêtus de barbes vraies ou fausses et de « lévites noires ». Ces indications, ainsi que certaines remarques qu'ils firent, rendirent les policiers très perplexes. Ils furent plongés dans un mystère qui ne fut jamais éclairci.

D'une audace sans pareille et d'une tendance permanente au mensonge, Mme Steinheil, pendant des mois et des mois, essaya de se disculper. Ce fut en vain.

Accusée d'un double meurtre, elle fut jugée début novembre 1909 et acquittée. Installée, après son acquittement, en Angleterre, elle publia ses *Mémoires* en 1912 et se maria en juin 1917, avec un châtelain anglais, Lord Abinger.

Cette grande amoureuse s'éteignit le 20 juillet 1954, à 86 ans.

L'affaire Steinheil reste une énigme de l'histoire criminelle. La politique y a été mêlée. On n'a pas voulu divulguer telle ou telle chose, pour raisons d'Etat.

Joseph Caillaux, né en 1863, fils d'un ancien ministre Eugène Caillaux, député radical-socialiste de la Sarthe, fut président du Conseil de 1911 à 1912. Premier homme d'Etat français à promouvoir une entente avec le voisin allemand, il conclut, pendant sa présidence du Conseil, un accord avec le Reich sur le Congo, écartant momentanément le risque de guerre.

Il n'avait pas la sympathie de Poincaré, de Barthou et de Briand. Fin 1913, le directeur du journal conservateur *Le Figaro*, Léon Calmette, entreprit une campagne de presse contre Caillaux.

Ce dernier ayant divorcé, en mars 1912, d'avec sa première femme (Guedan de son nom de jeune fille), avait, en octobre de la même année épousé sa maîtresse depuis trois ans, Henriette Renouard.

Léon Calmette pendant ses trois mois de campagne (une centaine d'articles), ayant publié des lettres intimes adres-

sées par Caillaux, soit à sa première femme, soit à sa seconde, celle-ci, affolée, abattit, en mars 1914, Calmette de plusieurs balles de revolver.

Joseph Caillaux abandonna son poste ministériel, mais fit face pour ne pas se laisser abattre politiquement.

Jugée le 20 juillet 1914, à Paris, Mme Caillaux, défendue par Maître Labori, fut acquittée.

L'ombre de Calmette pesa lourd sur la carrière politique de Caillaux. Du fait de son désir d'entente avec l'Allemagne, « L'Action Française » et les chauvins de tous poils, obtinrent la levée de son immunité parlementaire et son arrestation (du fait de son arrestation avec les aventuriers du « Bonnet rouge »). Condamné à trois ans de prison, en 1920, il fut remis aussitôt en liberté. Il écrivit *Mes prisons* et ses *Mémoires*.

Remis en selle, en 1925, par Painlevé, il redevint, en 1927, ministre des Finances, et présida, jusqu'à sa mort (survenue en 1947) la Commission des Finances du Sénat.

Sa politique d'entente avec l'Allemagne fut reprise et menée à bonne fin par Aristide Briand à la Conférence de Thoiry (17 septembre 1926).

Jean Jaurès, homme très cultivé, remarquable orateur, était, comme Joseph Caillaux, partisan de l'entente avec l'Allemagne.

Ayant exposé, dans ses interventions parlementaires, dans ses conférences et dans son journal *L'Humanité*, cette manière de voir de 1900 à 1914, il était, à la veille de la première Guerre mondiale, considéré comme l'ennemi numéro un des nationalistes français qui n'avaient, dans l'esprit, que l'idée de revanche. « L'Action Française », en particulier, menait à l'encontre de Jaurès une campagne acharnée.

Le 31 juillet 1914, un jeune de 28 ans, Raoul Villain (un instable, incapable de trouver une situation) abattit, au Café du Croissant, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, le tribun socialiste d'une ou de plusieurs balles de revolver.

Jugé seulement après les hostilités, le 29 mars 1919, le meurtrier ne manifesta aucun regret. « J'ai le sentiment d'avoir fait mon devoir. J'ai agi dans l'intérêt du pays ; on doit punir les traîtres, c'est ce que j'ai fait. »

Raoul Villain fut acquitté. Cet acquittement faillit déchaîner une guerre civile.

Raoul Villain, demeuré en prison de 1914 à 1919, se réfugia, après son acquittement, dans une des petites îles des Baléares. Reconnu, en 1936, par les révolutionnaires espagnols, qui venaient de pénétrer, fusil au poing, dans la bourgade intéressée, il fut abattu.

Quant à sa victime, Jean Jaurès, homme génial, elle a eu les honneurs du Panthéon.

L'orateur est vivement applaudi.

Mme la Présidente ouvre les débats en notant que ces quatre procès ont un point commun : la politique ; elle rappelle le climat d'intolérance qui existait à l'époque, de 1880 à 1914. Elle demande si nous avons connaissance de tous les documents relatifs à l'affaire Dreyfus.

Me Roger précise que l'« Affaire », qui divisa les Français et les intellectuels, ne prit fin qu'avec le procès de Ch. Mauras.

Me Galy fait état des renseignements nouveaux, recueillis à la suite de la saisie des archives allemandes et met en évidence le rôle joué par les Services secrets allemands.

M. le président Panet note l'importance des expertises dont les résultats peuvent parfois entraîner des erreurs judiciaires.

Interviennent encore M. Clavel et le docteur Simon.

La séance est levée à 18 h 35.

Nouvelle série

N° 111

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2^e Trimestre 1991



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1992

BUREAU DE L'ACADEMIE

pour le 2^e trimestre 1991

Président d'honneur : M. Maurice JOUBERT, préfet du département du Gard.

Président : M. le professeur René BOSC.

Vice-président : Mme Christiane LASSALLE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Christian LIGER.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

FAITS ACADEMIQUES

Décès de Mme Marcel Fontaine, épouse du bâtonnier Marcel Fontaine	53
Déclaration de vacance du siège de M. le professeur Jean Brunel	54
Annonce du mariage du fils de notre confrère M. le docteur Paul Maubon	73
Lettre de M. Jean-Charles Lheureux demandant sa nomination en qualité de membre honoraire	73
Déclaration de vacance du siège de M. Lheureux	73
Annonces de la sortie du 2 juin 1991 « Sur les traces d'Alphonse Daudet » ..	73
Journée Georges Martin, samedi 4 mai 1991	81
Séance extraordinaire du 10 mai 1991 : Frédérique Hébrard sur les pas de Félix Mazauric	84
Décès de Mme Rio, mère de Mlle Odyle Rio, ancienne reine du Félibrige	86
Nomination de M. Victor Lassalle au grade de chevalier du Mérite national	87
Nomination de M. Jean Roger au grade d'officier des Palmes académiques	87
Elections en qualité de membre honoraire de M. Jean-Marie Granier ; en qualité de membres non résidents de MM. Noël Mialhe et Louis Picard ; en qualité de correspondants de M. le docteur Claude Vermeil, MM. Frédéric Lacaille, René Schmidt et Marc Celié	87
Décès de M. Bernard Vielzeuf, correspondant, filleul de notre confrère Aimé Vielzeuf ..	96
Présence de notre Compagnie à la remise des prix du Concours national de la Résistance, des ouvrages ayant été offerts par l'Académie de Nîmes ...	96
Parution du tome I de la série <i>Encyclopédie du Gard</i> ..	96

Annnonce des Journées académiques de Lyon des 25 et 26 octobre 1991	96
Installation de M. le docteur Paul Tempier ..	100

COMMUNICATIONS

5 avril 1991 :

<i>L'Indochine isolée face au Japon et au Siam (1940-1941)</i> , par M. Louis Durteste	54
--	----

19 avril 1991 :

<i>Quelques feuillets du carnet de route d'un pasteur français (janvier 1940 - septembre 1941)</i> , par M. le pasteur René Château	59
---	----

3 mai 1991 :

Compte rendu par M. Lucien Frainaud du livre de M. et Mme Lheureux, <i>Le Mazet de cinq sous</i> ..	73
<i>Un camp de concentration « paradisiaque » : Theresienstadt ! Ou l'impossible mission de la Croix-Rouge internationale</i> , par M. le pasteur Bonifas ..	73

24 mai 1991 :

Compte rendu par M. Daniel-J. Valade, correspondant, de l'ouvrage de M. de Broglie, <i>Guizot</i> ..	87
<i>La Maison Carrée fut-elle une forteresse ?</i> , par M. le docteur Jean Lauret	92

7 juin 1991 :

<i>L'union des huguenots allemands (1890-1891)</i> , par M. Henri Dubled	97
--	----

HOMMAGES

<i>Le Courrier balzacien</i> , de Luçon	58
<i>Annales de la Faculté des Lettres et Philosophie</i> , Faculté des Lettres de Gênes ..	58
Remise par M. Robert Debant, conservateur des Archives départementales du Gard, de la brochure éditée à l'occasion du 80 ^e anniversaire de l'installation des Archives dans le Grand Séminaire ...	59
<i>Le Château de Pondres</i> , de M. André Sauveplane ..	99

SEANCE DU 5 AVRIL 1991

M. le président René Bosc ouvre la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jear Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Me Jean Roger, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, M. Marc Chausse.

Monsieur le Président fait part du récent décès de Mme Fontaine, épouse de M. le bâtonnier Marcel Fontaine. Il adresse ses condoléances à notre confrère, ainsi qu'aux membres de sa famille.

Lecture est faite par le secrétaire perpétuel du procès-verbal de la dernière réunion. Ce texte est adopté à l'unanimité.

L'immeuble Davé

Le secrétaire perpétuel expose brièvement le problème de l'immeuble Davé, et l'envoi d'une lettre du bâtonnier

Fontaine au président Bosc. Le bureau s'étant saisi de cette difficulté, une réponse sera faite à notre confrère et le dossier sera transmis à Maître Sarlin, avocat au Barreau de Nîmes, pour consultation.

Vacance de siège

Sur la demande du président l'assemblée a déclaré vacant le siège occupé par M. le professeur Brunel. Cette décision a été prise à l'unanimité et sur la demande de notre confrère lui-même.

Programme

Des modifications sont souhaitées pour les mois de mai et juin 1991, en particulier par M. le docteur Simon. Un nouveau programme sera diffusé à tous les membres.

Exposition

Nombreux étaient les membres de notre Académie qui s'étaient rendus à la cérémonie d'inauguration de l'exposition intitulée : « L'Enseignement et l'Education dans le Gard de 1740 à 1822 ». Cette brillante manifestation de la vie intellectuelle de notre région était organisée par les Archives départementales, pour célébrer le 80^e anniversaire de leur installation dans l'ancien séminaire de la rue des Chassaintes, à l'initiative de M. Robert Debant, conservateur en chef et membre résidant de l'Académie.

Communication

L'ordre du jour prévoyait la communication de M. Louis Durteste : *L'Indochine isolée face au Japon et au Siam (1940-1941)*, donc voici un résumé :

A la veille de la guerre de 1939-1945, les Français considéraient l'Indochine comme « le plus beau fleuron de l'Empire ». Cependant, derrière la façade d'une prospérité économique fort remarquable, l'édifice présente des faiblesses, dont l'une va avoir de lourdes conséquences à brève échéan-

ce : la modicité des effectifs militaires et la vétusté du matériel dont ils disposent.

La défaite de la France, en juin 1940, donne libre cours aux revendications de pays extrême-orientaux opposés de longue date à la domination d'Européens sur des Asiatiques.

C'est d'abord, et dès le 19 juin, un ultimatum japonais exigeant l'arrêt de tout trafic à destination de la Chine par le fameux « chemin de fer du Yunnan », et ce sous le contrôle d'une mission militaire nipponne. Le général Catroux, gouverneur général de l'Indochine, a le réalisme de se conformer à l'ultimatum ; mais une certaine hâte à céder et une désinvolture marquée envers le gouvernement de la métropole entraînent son rappel, et son remplacement par l'amiral Decoux.

Après un deuxième ultimatum japonais en date du 2 août, et de difficiles négociations au niveau des gouvernements, un accord est signé à Tokyo le 30 août, par lequel la France se voit reconnaître sa souveraineté sur l'Indochine, mais doit en contrepartie accorder aux Japonais de substantielles « facilités militaires » au Tonkin. Malgré la signature à Hanoï, le 22 septembre, de la convention d'application de ces mesures entre les autorités militaires locales, l'armée japonaise dite « de Canton » (en situation assez critique en Chine) attaque en force, ce même 22 septembre, au Tonkin, la ville-frontière de Langson ; en trois jours, la preuve est faite de l'impossibilité pour les unités franco-indochinoises de se mesurer avec une armée moderne, et Langson capitule le 25. Il faudra un ordre exprès de l'Empereur pour contraindre le général japonais indiscipliné à se retirer et à respecter les accords signés !

Mais cette défaite des Français sous les yeux de leurs « sujets » indochinois suscite deux mouvements de rébellion : l'un, de nature nationaliste, à proximité même de Langson, dès octobre 1940, l'autre, d'inspiration communiste, en Cochinchine, en fin novembre. Dans les deux cas, la répression

est menée à bien rapidement, mais aussi très rigoureusement.

Simultanément, apparaissent les revendications des Siamois : ceux-ci, qui viennent d'adopter la dénomination de « Thaïs », ou « Thaïlandais », comptent sur l'appui du Japon pour réaliser la « plus grande Thaïlande », et en particulier pour récupérer les provinces perdues au profit du Laos et du Cambodge depuis des traités remontant à 1893, 1904 et 1907. Après une phase diplomatique sans issue (septembre 1940), une phase de propagande (octobre) et une phase d'escarmouches militaires (novembre-décembre), les Siamois attaquent en force début janvier 1941, leur principal effort s'exerçant autour de la route directe de Bangkok à Pnom-Penh. Une contre-offensive française, les 15 et 16 janvier, ne donne que des résultats décevants, voire inquiétants pour l'avenir (toujours le manque de chars...).

Cependant une contre-offensive navale a aussi été ordonnée par l'amiral Decoux : le 17 janvier, au petit matin, le croiseur « Lamotte-Picquet », suivi de quatre avisos (dont deux presque hors d'âge), surprend une force navale siamoise, au mouillage sous l'île de Koh Chang ; en moins de deux heures, deux garde-côtes modernes (plus fortement armés que le « Lamotte-Picquet ») et trois petits torpilleurs sont mis hors de combat, incendiés, coulés ou échoués ; si les bâtiments français sont absolument indemnes, la marine siamoise a perdu presque la moitié de ses unités de combat.

Ce remarquable fait d'armes incite aussitôt les Japonais à proposer, voire imposer, leur médiation. Au traité de paix qui s'ensuit (9 mai), la pression japonaise a obligé les Français, malgré leur victoire de Koh Chang, à consentir à la Thaïlande la cession d'importants territoires laotiens et cambodgiens...

La pression japonaise, irrésistible en ce sens que les Français n'ont pas d'autres armes que diplomatiques, arrache encore la signature, à Vichy, le 29 juillet 1941, des ac-

ords dits Darlan-Kato : à côté du rappel de la souveraineté française sur ses possessions asiatiques, ces textes introduisent la notion dangereuse d'une « défense commune » de l'Indochine (dont Decoux réussira jusqu'au bout à écarter toute concrétisation) ; de plus, et surtout, les armées japonaises ont désormais accès à tout le territoire indochinois, du nord au sud, et des aérodromes sont mis à leur disposition en Cochinchine.

C'est de là que partent une partie importante des forces japonaises qui se lancent, le 8 décembre 1941, à l'assaut de la Malaisie britannique, pour la fulgurante campagne que l'on sait.

Ces succès même des Japonais font que l'Indochine est bientôt très en retrait des théâtres d'opérations. Totalement coupée de la métropole, et n'ayant plus à subir des Japonais que le « stationnement » de troupes, très peu mêlées à la vie du pays, l'Indochine vit repliée sur elle-même, tant mal que bien — jusqu'au jour où, par suite du reflux de la guerre, les Japonais décideront de réduire à néant toutes les forces et autorités françaises, militaires et civiles, d'un bout à l'autre du territoire (9 mars 1945).

Cet exposé très intéressant a été agrémenté par la projection de diapositives permettant à tous de connaître avec précision la situation de ce pays à cette époque et de mieux comprendre les relations entre pouvoir métropolitain et autorités locales.

Au cours du débat qui suit, M. le docteur Lauret pose une question relative aux rapports existant entre le gouvernement de Vichy et les administrateurs français.

M. Fabre apporte quelques renseignements supplémentaires sur les liens entre Français et population.

Après avoir félicité l'orateur le président Bosc lève la séance à 18 h 30.

SEANCE DU 19 AVRIL 1991

M. le président René Bosc ouvre la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. André Nadal, Me Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Me André Galy, M. Pierre Fabre et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon.

La parole est donnée au secrétaire perpétuel qui lit le procès-verbal de la dernière séance ; le texte, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Le président Bosc apporte quelques informations supplémentaires sur la journée du 23 novembre 1991 à Lascours.

Ouvrages reçus

- *Le Courrier balzacien*, de Luçon ;
- Un ouvrage en langue italienne adressé par la Faculté des Lettres de Gênes ;

- Annales de la Faculté de Lettres et Philosophie ;
- M. Debant fait don à l'Académie de la brochure éditée à l'occasion du 80^e anniversaire de l'installation des Archives départementales dans les locaux du Grand Séminaire : *L'enseignement et l'éducation dans le Gard du temps des Chassaintes à celui du Grand Séminaire, 1740-1822.*

Communication

Le président donne la parole à M. le pasteur René Château qui présente une communication intitulée : *Quelques feuillets du carnet de route d'un pasteur français (janvier 1940 - septembre 1941).*

En voici le résumé :

Jour de l'An 1940

Voilà déjà plus de quatre mois que j'ai été mobilisé.

Dans la lumière d'une paisible journée d'été, on aperçoit une petite affiche blanche d'allure assez quelconque et dont la lecture annonce pourtant un important tournant de la vie : « Les numéros 5 rejoindront leur centre mobilisateur le 27 août 1939 ».

Il faut donc partir dans de très brefs délais, dire adieu aux êtres aimés. Devant soi, la vision d'un monde déchiré. Epreuve commune de douleur et d'inquiétude. Mais l'espérance demeure.

3 janvier 1940

Après un long séjour à Bining, près de Rohrbach-lès-Bitche, en Moselle évacuée, notre bataillon du Génie, rattaché à la 30^e D.I.A., a quitté la Lorraine pour une période de repos dans la région de Soissons. Froid très rude. Forêts givrées. Prairies glacées.

Mi-janvier 1940

Nous voici installés à Bucy-Le Long, au nord-est de Soissons. Notre petit groupe de brancardiers, dont on m'a

donné la responsabilité, est logé au rez-de-chaussée d'une école.

J'ai eu le plaisir de rencontrer le curé du bourg, un vieux prêtre à l'âme limpide. Il m'a parlé de sa paroisse. Je lui ai fait part de mes découvertes inattendues de pasteur mobilisé.

2 février 1940

Me voici de retour en Picardie, après une brève permission spéciale de trois jours accordée à l'occasion de la naissance à Nîmes, le 27 janvier, de notre petite Anne-Marie. Dès le 29 janvier, j'ai pu me rendre à la Maternité de la Maison de Santé protestante de Nîmes. Joie douce et grave à la fois des retrouvailles du couple devant le berceau de notre enfant ! Émerveillement de ce que signifie pour nous cette chère et fragile présence.

11 février 1940

Ce jour marque pour ma femme et moi le premier anniversaire de notre mariage. Il est aussi le premier jour de la permission normale qui m'est accordée après cinq mois et demi de mobilisation.

Cette permission me permet de revoir ma chère compagne, notre enfant, ma mère, mes sœurs et nos amis. Elle me permet de reprendre contact avec mon église de Vauvert et d'y présider le Culte du 18 février 1940.

Mars 1940

Notre séjour de repos dans le secteur du Chemin des Dames aura été une parenthèse appréciée entre notre ancien campement de la frontière lorraine et celui que nous allons maintenant occuper à la frontière alsacienne. Nous voici donc en mars dans la chère Alsace.

Le 13 mars à Wasselonne, le 14 à Kienheim, le 15 à Gottesheim, le 23 à Uttwiller. Mon culte de Pâques d'aumônier auxiliaire a lieu ce jour-là dans une belle grange, fleurant bon le foin.

Fin mars, début avril 1940

Nous voici dans la zone évacuée du secteur du Bas-Rhin proche de Wissembourg. Nous traversons Lembach, devant la ligne Maginot ; nous arrivons de nuit à Wingen, aux avant-postes, notre nouveau campement.

Wingen est un pittoresque village alsacien. La population a été évacuée dès le début de la guerre. Dans la proche campagne, c'est la solitude. Derrière nous, c'est Lembach et la ligne Maginot. Devant nous, ce sont les lignes des avant-postes allemands.

Suivant la formule officielle, « le secteur est calme ». Nos camarades des « Groupes Francs » n'en vont pas moins, souvent de nuit, « en reconnaissance » chez « les voisins d'en face ». Les groupes francs ont un équipement léger : fusil-mitrailleur, ceinture abondamment garnies de grenades. En ce qui concerne nos équipes du génie, elles sont aux avant-postes pour des motifs moins guerriers. Elles construisent de petits ouvrages de fortifications de campagne, en complément de la grande ligne de défense.

Notre groupe de brancardiers visite ces petits chantiers de plein air. Nous allons d'un poste à l'autre, sous le signe de la Croix Rouge.

26 mars 1940, aumônier auxiliaire

Grâce au soutien de l'aumônier directeur de l'aumônerie protestante de la 5^e Armée et de l'aumônerie divisionnaire de la 30^e D.I., grâce à l'accord du général commandant la division, je suis désigné le 26 mars comme aumônier auxiliaire. J'assure plusieurs cultes pour les militaires protestants de notre secteur. L'un de nos temples de fortune est un blockhaus, mi-ouvrage de défense, mi-refuge de pigeons voyageurs. Mais où sont les colombes de la paix ?

Une guerre insolite

La fin de notre séjour à Wingen est marquée par un ordre de repli qui nous vaut, après une marche de nuit, de

nous retrouver, un matin, dans la belle forêt de Mattshal, bien en arrière de la ligne Maginot. Il y a là des éléments divers de notre 30^e Division d'Infanterie alpine. Des bombes hurlantes, lâchées par l'aviation allemande, font plus de peur que de mal.

Deux jours plus tard, l'ordre de repli se transforme en contrordre de retour devant la ligne Maginot. Cette fois, seuls les « groupes francs » rejoignent Wingen et les postes avancés. Notre compagnie du Génie s'installe à Lembach.

Une cité alsacienne évacuée

Lembach est une charmante bourgade. On pense à ses habitants partis au loin, déracinés loin de ce fertile et admirable terroir. Certaines maisons ont souffert des « échanges » d'artillerie. L'église catholique et le temple sont de beaux édifices.

Mi-avril 1940

Les tirs d'artillerie se font de plus en plus nombreux dans notre secteur. Les affrontements entre groupes de reconnaissance se font plus durs. Le 15 avril, deux membres de nos groupes francs meurent dans l'un de ces affrontements.

Mi-mai 1940 : un tournant

L'heure de la grande attaque allemande a sonné, surtout depuis le 10 mai. On parle d'une percée en masse des divisions blindées de l'adversaire, là où l'on n'avait pas jugé nécessaire de prolonger la ligne Maginot, là-même où l'on peut maintenant la contourner sans avoir à l'attaquer ou à la franchir.

Fin mai 1940

Mon collègue et ami Nicolas Raoul-Duval, aumônier divisionnaire titulaire, vient me voir à Lembach dans les derniers jours de mai. Il me confirme que l'on s'attend à un prochain « grand mouvement » des troupes de notre secteur.

Début juin 1940

Je n'ai pas reçu de lettres de ma famille depuis les premiers jours de mai.

Le 5 juin, nous sommes informés d'un départ imminent.

Le 6 juin, nous quittons Lembach de nuit. Nous passons à Langensouzbach.

Le 7 juin, nous sommes à Froeschwiller.

Une longue marche forcée

Nous quittons Froeschwiller pour Wimenau. Evitant les grandes routes, nous suivons les chemins de campagne. Nous traversons les accueillantes forêts d'Offviller et Ingwiller. Les grands arbres nous protègent des avions mitrailleurs allemands.

Le 15 juin, nous sommes à Hinnsbourg, le 16 à Lohr. Nous passons ensuite à Schalbach où j'avais présidé le culte de Noël 1939. Que d'événements imprévisibles depuis cette époque. Que répondre aux braves gens qui nous questionnent ? L'orientation de notre marche est, à elle seule, une réponse.

Le 17 juin, nous cantonnons à Bébing, au sud-ouest de Sarrebourg.

Le 18 juin, nous sommes à Niederhoff. La fatigue et la faim nous tenaillent. Nous marchons comme des automates.

Le 19 juin, nous arrivons à Badonvillé, au sud de la forêt de Bousson.

Le 20 juin 1940, la marche forcée crée de tels vides dans nos rangs que nous nous retrouvons seulement un petit groupe au bord du petit lac de Bruyères. Malgré les tirs d'artillerie, nous nous endormons sur l'herbe comme des masses.

Le 21 juin, grâce à deux de nos officiers, notre petit groupe réussit à atteindre le col de Biffontaine. Nous parvenons à la côte 703 où nous retrouvons une partie de l'Etat-Major de la 30^e D.I.A., ainsi que mon collègue l'aumônier Nicolas Raoul-Duval.

22 juin 1940

Après l'annonce officielle de l'armistice, c'est la reddition aux Rouges-Eaux, dans les Vosges. Brancardier et aumônier auxiliaire, je n'ai pas d'armes et je n'ai donc pas à en rendre. On me laisse mon brassard de la Croix-Rouge.

Nous voici prisonniers de guerre. La marche forcée continue, mais maintenant direction nord-est et dirigée par des « serres-files » allemands.

Des Rouges-Eaux à Strasbourg

Nous arrivons le 25 juin au camp d'Ebersheim. Nous y restons 11 jours. Nous dormons à la belle étoile. Quel caravansérail pitoyable et inattendu ! Des militaires de tous grades, les traits tirés, les visages amaigris.

D'Ebersheim, nous rejoignons Erstein le 6 juillet. Nous repartons d'Erstein le 7 juillet pour Strasbourg. La marche est harassante. Des camarades s'effondrent au bord de la route.

Pourtant, les possibilités de la mécanique humaine vont au-delà de l'imagination. Le corps et le cœur ont des réserves insoupçonnées. Nous en faisons l'expérience. C'est le moment de vivre du soutien de la force de l'Esprit.

Strasbourg : 7 juillet - 14 juillet 1940

Nous arrivons à Strasbourg le 7 juillet. Dans une petite caserne, nous recevons un vague brouet. Nous nous étendons à même le sol. Curieuse ivresse que celle de la faim ! On se sent à la fois accablé et léger, presque immatériel, mais lucide d'esprit.

Départ de Strasbourg. Arrivée en Allemagne

Nous partons de Strasbourg le 14 juillet. Nous passons devant la cathédrale où flotte un immense oriflamme à croix gammée. Nous franchissons le pont de Kehl sur un tablier de bois provisoire. Nous voici à Appenweyer. Nuit interminable sous une pluie battante. Le 15 juillet au matin, nous

partons en train vers une destination inconnue. Nous sommes entassés, à 80, dans des wagons à bestiaux.

Arrivée à Nuremberg

Nous sommes à Nuremberg le 17 juillet. On nous conduit dans un camp dont une partie est transformée en lieu de passage pour les prisonniers.

Nuremberg : 17 juillet - 23 juillet 1940

Les nouveaux arrivants sont fouillés. On nous laisse juste le strict nécessaire. Nos effets vestimentaires passent à l'étuve. Nous les récupérons après la douche. Nous recevons une couverture, un plat creux, une cuillère à soupe.

Chacun de nous est photographié et reçoit sa plaque d'immatriculation. Je suis désormais le numéro 70564. J'ai droit à une carte postale pour prévenir ma famille que je suis prisonnier de guerre en Allemagne et que je suis en bonne santé. Après tant de semaines de silence, c'est au moins un signe de vie.

24 juillet 1940 : départ en Arbeitskommando

Me voici inséré à un groupe d'une quinzaine de prisonniers français en partance pour un kommando agricole de la Bavière orientale, dans la région de Fichtelgebirge, à 1.000 mètres d'altitude. Un caporal allemand et un soldat réserviste nous accompagnent. Quelques paysans des villages de Reischenbach, Mühbühl et Wurmloh viennent prendre en charge leur main d'œuvre. Notre logis-dortoir est une salle d'école désaffectée, à un 1^{er} étage. Aux fenêtres, des fils de fer barbelés.

Le travail quotidien

Les prisonniers de guerre doivent être « polyvalents ». Nous sommes deux à travailler chez un brasseur qui possède aussi une importante exploitation agricole. C'est un vieux Bavarois, père de quinze enfants. Mon camarade de travail est un menuisier-charpentier de Bergerac.

Suivant les programmes et besoins journaliers, nous travaillons aux champs, au jardin, à l'étable, au grenier ou à la brasserie (nettoyage et remplissage des bouteilles de bière). Le travail le plus envié est la livraison de bière aux auberges de la proche région, dans un rayon de vingt kilomètres. J'accompagne assez souvent le chauffeur du camion pour ce service de livraison. Les aubergistes viennent volontiers échanger quelques mots avec ce « pfarrer » (pasteur) français qui connaît à peu près leur langue.

Les prisonniers français de notre kommando

Mes camarades viennent de tous les coins de France : la Charente, la Dordogne, l'Yonne, les Bouches-du-Rhône, le Gard, la région parisienne. C'est la grande diversité française, avec sa richesse et ses partages fraternels. On se serre les coudes. On parle des grands et des petits problèmes de l'actualité et de la vie. Nous ne pouvons suivre que d'assez loin les événements de la guerre. Nous avons cependant des échos de la « bataille d'Angleterre ». Les jours passent. L'Angleterre et ses aviateurs ne cèdent pas. Ils résistent. Ils tiennent bon.

Mi-décembre 1940 : la première lettre

Je n'ai pas de nouvelles de ma famille depuis début mai 1940. La première lettre de ma femme me parvient le 15 décembre. Cette lettre est accompagnée d'une photographie de notre petite Anne-Marie née le 27 janvier. Quel merveilleux cadeau pour le proche Noël !

Noël en captivité

Noël 1940, loin de la famille, des amis, de la paroisse, de la patrie meurtrie. Noël pourtant inoubliable. Au petit matin, je peux rester quelques instants seul dans la grande étable de la ferme. Je lis le récit de Noël dans ma petite bible de poche, face aux paisibles vaches qui semblent me saluer de leurs grands yeux ronds.

Au déjeuner, dans la grande salle commune, le vieux patron, Hans Médik, et son fils aîné me disent leurs vœux de Noël.

L'après-midi, au Centre du kommando, notre groupe de prisonniers chante quelques chants populaires. Nous évoquons quelques souvenirs des Noëls de notre jeunesse. Nous parlons de nos familles, de la patrie lointaine.

Janvier 1941

En ce début d'une année nouvelle, nous avons un froid sibérien : moins 29 degrés. Pour les besoins de la Brasserie Médik, nous faisons la récolte de la glace naturelle sur de petits lacs de la forêt voisine. On découpe la glace à la scie. On transporte les blocs de glace en traîneau jusqu'à la vaste glacière de la brasserie, glacière dont les murs épais sont bardés de plaques de liège.

C'est un travail inattendu pour un Français du Midi, mais on se fait à tout, et la récolte de la glace réchauffe !

Départ de mon Arbeitskommando

Le 12 février 1941, le caporal allemand responsable de la surveillance de notre groupe, m'informe que je vais quitter incessamment le kommando pour rejoindre Nuremberg. Au titre de pasteur de l'Eglise Réformée de France et d'aumônier auxiliaire protestant, j'ai été désigné pour m'occuper de l'importante communauté protestante de l'Oflag XIII de Nuremberg. Je quitte mes camarades avec tristesse. Je suis à Weiden, dans un camp de transit, du 14 au 18 février. Je suis ensuite, du 19 au 25 février, en « section de passage » de Nuremberg. J'arrive à l'Oflag XIII B le 26 février 1941

L'Oflag XIII de Nuremberg

C'est un très vaste camp de plusieurs hectares. Ici, avant la Seconde Guerre mondiale, se rassemblaient les sections para-militaires allemandes participant aux grandes et bruyantes parades nationales-socialistes. L'Oflag se divise

en deux parties : l'Oflag XIII A et l'Oflag XIII B. L'ensemble comprend 7 « Blocks ». Chaque blok est composé de nombreuses baraques. Chaque baraque de logement peut héberger 80 prisonniers de guerre. D'autres baraques, moins nombreuses, ont chacune leur spécialisation. La nuit venue, les sentinelles allemandes effectuent des rondes de surveillance. De hauts miradors, munis de phares puissants, dominent les allées principales et les touffus hérissons de barbelés qui marquent les frontières du camp.

Découverte d'une paroisse protestante de captivité

La communauté protestante de l'Oflag XIII est importante et bien unie dans sa grande diversité. Les cultes, les études bibliques, les instants de recueillement sont fidèlement suivis. Il y a là des membres de nos diverses églises protestantes de France. Nous avons deux cents protestants qui se sont déclarés comme tels, plus un minimum de cinquante sympathisants ou non-inscrits, soit un total d'au moins deux cent cinquante protestants, rattachés à des églises de la province et de la région parisienne.

Diversité des générations

Beaucoup d'entre les aînés de notre communauté sont connus pour leurs responsabilités dans nos églises protestantes de France. Consultons mon « carnet paroissial ». Nous y trouvons, pour citer quelques noms :

Le commandant Pierre-Edmond Hugues, magistrat à Poitiers, conservateur du Musée du Désert ;

Le commandant Jean Argenta (« Oncle Jean »), des Unions chrétiennes de Jeunes Gens ;

Le commandant Bernard de Saint-Affrique, de l'église de La Rochelle ;

Le capitaine de vaisseau de Védrines, du Comité directeur des Eglises réformées évangéliques indépendantes ;

Le capitaine Portridge, l'un des grands pionniers du Camping unioniste ;

Le capitaine Pierre Ravel, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation...

Les éléments plus jeunes de l'Oflag XIII viennent bien souvent de nos « vieilles églises ». Il n'empêche que la plupart font preuve d'une ferveur et d'une volonté de service qui sont le signe de la jeunesse du cœur. Tout cela favorise un climat d'œcuménisme vrai. Des hommes comme le lieutenant Gilbert Abadie, de l'Armée du Salut, et Pierre Widmer, de l'Eglise mennonite de Montbéliard, nous apportent, par leur présence, un profond enrichissement spirituel.

Captivité et œcuménisme

Le temps d'épreuve de la captivité nous rappelle que c'est au sein des diversités légitimes que se manifeste la véritable unité des croyants. Nous avons des rapports fraternels avec nos amis catholiques. Tel père franciscain breton parle volontiers avec moi de l'actualité de François d'Assise.

Rencontres inattendues

Elles sont nombreuses et souvent bien émouvantes. Je reconnais un jour, dans une des allées du camp, un de mes anciens professeurs de lettres du lycée de Nîmes, le capitaine de réserve Bocognano. Nous évoquons avec joie quelques visages connus de Nîmes et du lycée. M. Bocognano m'invite à une conférence qu'il a intitulée : « Racine chez les prisonniers ». Cette conférence a beaucoup de succès. Le professeur affirme, avec beaucoup d'humour, que nos geôliers jouent, sans le savoir, le rôle de Pyrrhus et que nous jouons, nous, le rôle difficile d'Andromaque, veuve d'Hector.

Simple notes sur la vie culturelle à l'Oflag XIII

Parmi les conférences entendues au camp, je relève en particulier :

« La pensée et l'œuvre de François Mauriac » (Pierre-Henri Simon) ;

« Le problème de la liberté » (R.P. Rideau) ;

- « Le pessimisme d'Alfred de Vigny » (R.P. Holstein) ;
« L'œuvre d'Henri Bergson » (Lt Maire) ;
« Le dualisme de Barrès » (Pierre-Henri Simon).

L'importante journée du 22 juin 1941

22 juin 1941 : Premier anniversaire de ma captivité en Allemagne ; premier jour de l'été, un temps pour la moisson ; un soleil insensible à l'espoir impossible de tant de prisonniers.

L'après-midi de ce jour, les haut-parleurs du camp annoncent l'attaque générale allemande contre l'U.R.S.S. La radio donne des chiffres impressionnants : 3 millions d'attaquants allemands soutenus par 3.500 chars d'assaut et 5.000 avions. Ceux des officiers allemands que nous apercevons paraissent accablés. Ils savent ce que signifie cette invasion.

Début septembre 1941, culte d'adieu à l'Oflag XIII A

Avec l'arrivée des prisonniers yougoslaves, avec l'arrivée des prisonniers russes, beaucoup de prisonniers français partent pour d'autres camps d'Allemagne. Cette dispersion va s'accroître et aboutira finalement à une autre dispersion, celle de notre église protestante de captivité de l'Oflag XIII. Moi-même, je partirai le 8 septembre 1941 pour l'Oflag VI A de Soest, en Westphalie. La veille de ce jour, le 7 septembre 1941, j'assume le culte des adieux. Nous prions les uns pour les autres. Nous confions l'avenir à Dieu.

A l'issue de ce culte, un membre fidèle de notre église de captivité me remet, avec une affectueuse dédicace, une plaque de poèmes écrits par des prisonniers de l'Oflag XIII. J'en extrais ces quelques vers d'un prélude de Pierre-Henri Simon :

« N'appelle pas malheur un mal qui te rend fort.
L'homme, soit qu'il agisse, ou qu'il chante, ou qu'il pense,
N'enfante la grandeur qu'à l'ombre de la mort.
Oui, qu'importe la nuit, l'exil, la solitude,
Si l'Etoile de Dieu surgit au ciel d'hiver. »

L'orateur est chaleureusement applaudi par l'assemblée. Plusieurs confrères ayant vécu les événements de cette époque interviennent au cours du débat animé qui suit :

— M. Aliger rappelle des souvenirs personnels ;

— M. le pasteur Bonifas fait allusion aux problèmes de nourriture que posent les prisonniers, aux mauvais traitements reçus par les prisonniers russes et se souvient de l'état d'esprit dans lequel se trouve un être humain qui souffre ;

— M. Clavel a visité la ligne Maginot au printemps 1939. Parlant de sa construction, il ouvre une discussion sur son possible prolongement le long de la frontière belge ;

— M. Nadal félicite l'orateur en ces termes : « Poète que vous êtes » ;

— M. le docteur Lauret : souvenirs personnels.

Le président Bosc adresse ses vives félicitations à M. le pasteur Château et lève la séance à 18 h 10.

SEANCE DU 3 MAI 1991

La séance est ouverte à 16 h 30 par le président M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, Me Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Edouard Drouot, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Louis Durteste.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui lit le procès-verbal de la précédente séance ; ce texte est adopté à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel rappelle aux membres intéressés que la Commission de la Bibliothèque se réunit le 6 mai et celle des Statuts le 15 mai.

Il invite les membres de l'Académie à participer, le 4 mai prochain, à la Journée Georges Martin organisée par la Société félibréenne La Tour Magne.

Il fait part du mariage du fils de notre confrère M. Paul Maubon qui, présent à la séance, reçoit les félicitations de notre compagnie.

Le président donne connaissance d'une lettre de M. Jean-Charles Lheureux qui demande sa nomination en qualité de membre honoraire. On ne peut que s'incliner devant le désir de notre confrère, tout en regrettant son départ. Son siège est donc déclaré vacant.

Le président invite les membres de notre compagnie à participer le dimanche 2 juin 1991 à la sortie « Sur les traces d'Alphonse Daudet ».

Compte rendu

M. Lucien Frainaud présente le livre de M. et Mme Lheureux, *Le maset de cinq sous* : « Une galerie d'histoires et de portraits qui nous dépeint le mode de vie de ces Nimois d'antan pour lesquels le maset était un pactole... ». Images d'un passé qui disparaît, présentées de la plus agréable façon.

Vivement applaudi, M. Frainaud est remercié chaleureusement par M. Jean-Charles Lheureux.

MM. Larmat et Vielzeuf expriment le vœu que d'autres ouvrages sur ce sujet soient publiés.

Communication

Le président donne la parole à M. le pasteur Aimé Bonifas qui a choisi de faire une communication sur : *Un camp de concentration « paradisiaque » : Theresienstadt ! Ou l'impossible mission de la Croix-Rouge internationale.*

En voici le résumé :

1. — *L'action du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) concernant les camps de concentration allemands.*

Un des reproches fréquents adressé au CICR concerne le silence qu'il a gardé devant l'opinion publique sur les déportations et les persécutions raciales par les nazis.

Était-il informé ? Dès 1942, même si ses informations étaient partielles, le CICR avait connaissance de massacres organisés des Juifs européens. La chose paraissait tellement invraisemblable, que le Comité international voulait tenter de vérifier ces informations sur place, afin de savoir si ces massacres de masse étaient pratiqués dans tous les camps.

Il s'est heurté à des difficultés pratiquement insurmontables, du fait qu'aucun instrument de droit international n'assurait à ces détenus une protection effective, comme c'était le cas pour les P.G. (Convention de Genève, 1929).

Le CIRC, d'autre part, n'a qu'une autorité morale sur les Sociétés nationales de Croix-Rouge. Or, il faut savoir que la Croix-Rouge allemande (DRK) fut mise au pas par le régime national-socialiste dès 1933, sous le patronage de la SS. Son président, le Brigadeführer SS Ernst Grawitz, un médecin, a été un des principaux responsables des expériences médicales effectuées sur des détenus des camps de concentration !

Malgré ces handicaps rédhibitoires, dès 1941 le CICR a multiplié les démarches auprès des autorités du Reich ainsi que de la DRK pour obtenir des informations sur le sort des déportés. Toutes ces démarches, écrites ou verbales, se heurtèrent à une fin de non-recevoir. Les autorités allemandes ont toujours argué du fait que les détenus des Konzentrationslager (KZ) n'étaient pas de simples civils, mais étaient considérés comme des criminels et des ennemis de l'Etat, relevant uniquement de la police politique.

On peut distinguer trois phases dans l'action du CICR en faveur des détenus des KZ :

Une première phase, dès le début de la guerre, où le CICR proposa aux Puissances belligérantes l'extension aux civils sur territoire ennemi de la Convention de Genève de 1929 relative aux PG. Ce fut en vain pour les internés des camps de concentration en Allemagne et dans les territoires occupés par elle.

Une deuxième phase, à partir de 1943, où le CICR obtint la possibilité d'envoyer des colis de vivres aux détenus, et à ceux-là seuls, dont il possédait l'identité et le lieu d'internement. Mais les délégués du Comité, n'étant pas admis à pénétrer dans les camps, ne pouvaient contrôler la distribution des colis, comme ils le faisaient dans les camps de PG. Or, en l'absence de contrôle, les autorités alliées, dont dépendaient les mesures de blocus, ne permettaient pas au CICR d'importer en Europe des marchandises destinées aux camps de concentration.

Enfin, une troisième phase, à partir de mars 1945, alors que l'Allemagne s'enfonçait dans la déroute. Le CICR obtint in extremis du général SS Kaltenbrunner la possibilité pour un délégué du Comité de pénétrer dans chaque camp. Dans les derniers jours d'avril 1945, en pleine débâcle, les délégués du CICR réussirent à intervenir dans quelques camps pour tenter d'empêcher des évacuations précipitées, des exécutions sommaires et ravitailler des colonnes d'évacués. Ils purent alors sauver quelques centaines de vies.

2. — *Opération camouflage : Theresienstadt*

a) *Le camp.* — Terezin, en tchèque, est une ville fortifiée située à 70 km au nord-ouest de Prague. Elle a servi de lieu de rassemblement pour des Juifs de divers pays européens. C'était une étape vers Auschwitz, sur le chemin sans retour.

De novembre 1941 jusqu'à la libération du camp, plus de 140.000 personnes y transitèrent, dont 33.149 y sont mortes. Le régime de ce ghetto était en fait celui des KZ. Qu'on en juge : le 11 novembre 1943, les 36.000 détenus, parmi lesquels des enfants de deux ans, durent subir un appel de 7 heures du matin jusqu'à 11 heures du soir ; 16 heures debout, sans nourriture ni boisson, sans bouger, malgré les dysenteries ou autres misères physiologiques. On estime à 300 ceux qui moururent sur place ce jour-là.

Le CIRC, assailli de demandes, en particulier du Congrès juif mondial, et sérieusement préoccupé, multiplia les démarches en vue d'obtenir l'autorisation de visiter Theresienstadt. Finalement, après deux ans de démarches, la DRK informa le CICR qu'il pourrait envoyer un délégué à Theresienstadt en juin 1944.

b) *L'embellissement du camp.* — Cette visite avait été préparée des mois à l'avance. Tous les malades furent envoyés à Auschwitz ; on ne garda que ceux qui présentaient bien. Les maisons furent repeintes ; sur la place centrale, on disposa des gazons, on planta des rosiers, on édifia un pavillon pour des concerts. On installa une bibliothèque, le gymnase fut transformé en lieu de prière juive. Les enfants eurent leur terrain de jeu ; on nivela deux terrains de football. Un restaurant fut ouvert où l'on était servi sur des nappes blanches par des jeunes filles en tabliers blancs. Des magasins d'alimentation exposèrent du sucre, de la margarine, des saucisses, des légumes. Tous contemplaient ces étalages avec stupéfaction.

Naturellement, personne n'eut le droit d'approcher ces réalités paradisiaques avant le jour de la visite par la Commission.

c) *Les visites du camp.* — La première visite de la cité factice eut lieu le 23 juin 1944. Le Dr Rossel représentait le CICR. Il fut constamment accompagné d'officiels, parmi lesquels le Chef de la police SS du Protectorat et le Commandant du camp. Il ne put donc jamais s'entretenir librement avec des détenus.

La Commission vit une partie acharnée de football, le jardin d'enfants, un défilé de jeunes gens bronzés par le soleil chantant et riant une pelle sur l'épaule, la boulangerie de pain blanc. A midi, les hôtes furent restaurés et purent constater que les prisonniers étaient très bien nourris. Puis

on leur montra la piscine, la boucherie, le service des pompiers, l'hôpital. La visita dura six heures.

« Nous espérions beaucoup que maintenant notre terrible faim serait passée, mais nous vîmes nos espoirs anéantis. Deux jours après, notre nourriture était réduite à l'extrême. Ce fut un cri unanime : Plus jamais de Commission ! » (Resi Weglein).

Ce mirage ne fut qu'un très court interlude dans la mise en œuvre de la Solution finale. Les transports se succédèrent à nouveau, ceux qui arrivaient, et ceux qui partaient pour les abattoirs industriels des chambres à gaz d'Auschwitz Birkenau. Les maris étaient séparés de leurs femmes, les enfants arrachés à leurs parents : le drame dans toute son horreur.

Nous avons eu connaissance du rapport que le Dr Rosel fit de cette visite au CICR. Considéré comme absolument confidentiel, ce rapport n'a jamais été publié jusqu'ici. Il occupe 15 pages dactylographiées, qui nous laissent rêveur ! Bornons-nous à citer quelques phrases :

« Partout on peut se convaincre que la population est suffisamment nourrie. Les gens que nous rencontrons sont correctement habillés. Les élégantes ont toutes des bas de soie, des chapeaux, des foulards, des sacs à mains modernes. On cherche à occuper tout le monde pour donner à chacun le sentiment d'être utile. Nous avons assisté à la distribution de très nombreux paquets. Chaque habitant est soumis à un contrôle médical extrêmement rigoureux. Le culte est célébré régulièrement et sans aucune entrave. Le ghetto dispose de différents orchestres. Le football est pratiqué sur une grande échelle, etc... ». Le rapport se conclut sur cette remarque : « Notre étonnement fut immense... nous nous attendions au pire... Nous avons dit aux officiers de police SS, chargés de l'accompagnement, que le plus étonnant est la difficulté que nous avons rencontrée pour être autorisés

à visiter Theresienstadt ». (Rapport Rossel au CICR du 27 juin 1944).

On s'interroge : avec les renseignements que possédait le CICR, comment Rossel a-t-il pu faire preuve d'une telle insondable naïveté ?

Après cette première visite, le CICR reçut des indications affirmant qu'une véritable mise en scène avait été organisée pour son délégué. Ceci l'incita à demander à nouveau aux autorités allemandes le droit de procéder à une nouvelle visite. Les négociations furent à nouveau particulièrement longues et laborieuses. Finalement, le 6 avril 1945, alors que les armées allemandes battaient en retraite, deux délégués du CICR, le Dr Lehner et M. Paul Dunant, purent se rendre dans le camp. Ils rencontrèrent ensuite à Prague l'Oberführer Eichmann, mandataire direct du Reichsfürer pour toutes les questions juives. Ils confirmèrent l'impression favorable résultant de la première visite.

Une troisième visite, avec les mêmes délégués, accompagnés du chef du camp et d'un inspecteur de la police de sûreté, eut lieu le 21 avril 1945. « De cette promenade, je rapporte la même impression que nous avons eue au cours de notre visite du 6. En ce moment, les contingents juifs d'autres camps sont dirigés sur Theresienstadt. Ils arrivent naturellement dans un état pitoyable... » (Rapport au CICR, 23 avril 1945). Que signifie ce « naturellement » ?

Dans les derniers jours les SS projetaient de gazer tous les détenus de Theresienstadt dans un souterrain muré. Ils n'en eurent pas le temps. Le 5 mai, le camp était libéré par l'Armée rouge.

3. — *Impossible mission ?*

Les visites à Theresienstadt constituent un cas unique dans l'univers concentrationnaire. Ce fut une tentative des nazis de dissimuler la réalité de la Solution finale, la plus

grande mystification de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Le mystère est que les visiteurs aient été dupes : est-ce parce qu'une telle extermination, programmée, systématique, froidement exécutée par une grande nation civilisée, a continué à paraître incroyable jusqu'aux révélations de la fin ?

Quand on reproche son silence au CICR, il avance que les protestations publiques sont généralement inefficaces, mais risquent de compromettre son action. La dénonciation publique de la Solution finale aurait-elle changé quoi que ce soit au sort des victimes ?

Nous nous permettons de ne pas partager ce scepticisme : dès 1942 l'impact sur les opinions publiques, les gouvernements, les Etats-Majors alliés et les Mouvements de Résistance eût été considérable, et eût pu entraîner pour le moins certaines actions de retardement des déportations ; sinon, pourquoi les autorités nazies ont-elles toujours voulu tenir secrète la vérité sur les KZ et sur la Solution finale ?

Il est clair qu'en l'absence d'accords internationaux, le CICR ne dispose que de la force morale que les autorités veulent bien lui reconnaître, il ne peut user que d'arguments de patiente persuasion. Or, les considérations d'ordre éthique pesaient de peu de poids auprès des maîtres de l'Ordre noir.

Après le premier conflit mondial, le Comité avait été amené à beaucoup évoluer — comme il le sera après le deuxième — mais il a été sans cesse dépassé par les événements.

Hier comme aujourd'hui, le formidable défi pour un idéal humanitaire pris dans l'engrenage des guerres idéologiques, du mépris des droits de l'homme ou du reniement des engagements pris, reste de savoir s'il s'agit là d'une mission impossible. Ce sont nos valeurs de civilisation qui sont en jeu.

Le président, après avoir félicité le pasteur Bonifas, ouvre le débat.

M. Clavel intervient, ainsi que M. le docteur Simon qui précise que, dès 1942, les autorités étaient informées mais que personne ne pouvait admettre le fait.

La séance est levée à 18 h 30.

JOURNÉE GEORGES MARTIN

Samedi 4 mai 1991

A l'occasion du 10^e anniversaire de sa mort, la Société félibréenne La Tour Magno a tenu à rendre hommage au félibre-majoral Georges Martin, le samedi 4 mai 1991, qui fut vice-président de notre compagnie.

Voici le compte rendu paru dans *Midi Libre* :

Il y a dix ans disparaissait, à l'âge de 76 ans, Georges Martin, poète et félibre, fondateur en 1923 de la « Jouvenço Nimesenco », ami des peintres, des écrivains (de langue française ou provençale), journaliste pendant les quinze dernières années de sa vie il tint, dans notre journal une remarquable chronique littéraire après avoir collaboré à « La Cigale Uzétienne », au « Feu », au « Petit Provençal », au « Petit Méridional » et au « Monde ».

C'est la Société félibréenne « La Tour Magno », dont Georges Martin fut, dans les années 25, le président-fondateur (par la fusion de la « Jouvenço nimesenco » et de « Nemausa »), qui, en hommage au poète de Nîmes, a organisé, samedi dernier, plusieurs cérémonies dont le maître d'œuvre fut M. Jean-Claude Lamy, correspondant de l'Académie de Nîmes et trésorier de « La Tour Magno ».

Le matin, en présence de Mme G. Martin et de sa famille, sur la tombe du poète, au cimetière Saint-Baudile, une plaque fut déposée, sur laquelle on peut lire une citation de

Pierre Hugues : « Fuguè un mantenèire, un bastissèire, un bèu disèire. Mistralen 'delèi, Nimesen afouga, Jòrgi Martin au front de la Tour Magno faguè lusi lou Sant Signau ».

Des allocutions en « lengo nostro » furent prononcées par les majoraux P. Azémard et A. Dupuis, en présence de plusieurs personnalités, entre autres : MM. Michel, représentant le député-maire de Nîmes ; Emile Jourdan, conseiller général et régional ; René Bosc, président de l'Académie de Nîmes ; les « Farandoleurs cheminots nimois » prêtant leur concours.

L'après-midi, à partir de 15 h au foyer Albaric, un hommage solennel a été rendu à celui qui fut un mainteneur de la langue provençale, un poète (en français et en provençal), un chroniqueur de la vie nimoise et un homme de cœur qui fit beaucoup pour la culture à Nîmes et dans le Gard (notamment en organisant des conférences avec des prestigieux écrivains, et en faisant connaître les œuvres de nombreux poètes ou prosateurs).

Plusieurs orateurs de talent ont évoqué Georges Martin et son œuvre. Successivement prirent la parole : M. Joachim Durand, ancien président de l'Académie de Nîmes, qui parla du majoral du Félibrige et de l'académicien nimois ; M. Armand Brunel qui présenta une biobibliographie de l'écrivain et du poète ; M. Lucien Frainaud qui, avec bonheur, fit revivre l'homme avec « Georges Martin, évocation nimoise » ; M. André Dupuis qui lut un texte magistral de M. Jean-Charles Lheureux intitulé « Mon ami, le journaliste » ; M. Joseph Artaud, « mestre d'obro » du Félibrige, lut un choix de poèmes en provençal de G. Martin ; M. Marius Rigal, mélomane nimois, prononça une brillante allocution consacrée à « De la *Mirèio* de Mistral à la *Mireille* de Gounod », ponctuée de plusieurs extraits musicaux de l'œuvre du grand compositeur.

Cette après-midi a été honoré par de nombreuses personnalités nimoises, notamment des académiciens nimois :

MM. René Bosc, président, Jean Ménard (et Mme), secrétaire perpétuel, Aliger, les pasteurs Château et Grossi.

Il était juste que, dix ans après sa mort, « La Tour Magno » et les mainteneurs de la culture à Nîmes et dans le Gard, rendent hommage à celui qui fut un humaniste, un résistant courageux et un écrivain qui a su évoquer la vie dans sa ville natale durant la première moitié de notre siècle. (Aimé Vielzeuf.)

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 1991

Frédérique Hébrard sur les pas de Félix Mazauric

Séance extraordinaire ce vendredi 10 mai à l'Académie de Nîmes où les membres de la société savante ont écouté Mme Frédérique Hébrard venue les entretenir de son projet d'ouvrage sur son grand-père maternel, Félix Mazauric, qui fut — après avoir été instituteur — conservateur du musée archéologique de Nîmes, de 1906 à 1918.

Membre honoraire de l'Académie de Nîmes, fille d'André Chamson et de Lucie Mazauric, c'est avec beaucoup de simplicité et de gentillesse que Mme Hébrard parla de son grand-père, créateur aussi de l'École antique.

Fils d'un modeste tailleur et d'une fileuse de Valleraugue, des huguenots cévenols, Félix Mazauric n'a pas connu sa petite-fille. Ce qui pousse cette dernière à rechercher et retrouver sa trace à Nîmes, en Cévennes et à Montpellier.

Frédérique Hébrard relève ainsi des anecdotes sur ce si proche parent instituteur qui apprit le grec, le latin, le violon et fut un des premiers dans le coin à avoir une bicyclette. Mais aussi sur le spéléologue, le savant qui, adolescent, engloutissait avec une boulimie exemplaire la poésie et la littérature.

Pour mieux le connaître, elle « tire les fils du souvenir » parce que « le destin des Mazauric et des Chamson a été scellé grâce à lui ».

Pour ramener à la lumière l'homme attachant qu'il fut, Mme Hébrard posa de nombreuses questions à ses confrères présents : sur Nemausus, sur le square Antonin, les Sept Collines, la Tour Magne... et bien sûr Félix, que plusieurs académiciens nimois dont MM. Nadal, Drouot, Durand, Lauret, ont connu.

Cette collecte de renseignements fut pour l'auteur du *Mari de l'ambassadeur* et de *La chambre de Goethe* et pour tous les assistants un grand moment d'émotion, notamment quand furent évoqués André Chamson et son épouse.

Attendons encore quelque temps ce futur ouvrage qui fera à Frédérique Hébrard retrouver pleinement ses racines et souhaitons-lui encore « bonne pêche ». (A.V.).

SEANCE DU 24 MAI 1991

En l'absence de M. le professeur René Bosc, Mme Christiane Lassalle préside cette séance.

Sont présents : M. André Nadal, Me Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escholier, M. Victor Lassalle, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. Pierre Fabre.

Mme Lassalle donne la parole au secrétaire perpétuel qui lit le texte du procès-verbal de la réunion précédente. Il est adopté à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel fait part à l'assemblée du décès de Mme Rio, mère de Mlle Odyle Rio, qui fut reine du Félibrige.

M. Lassalle est nommé chevalier du Mérite national.
Me Roger est promu officier des Palmes académiques.

Elections

Après rapport de M. Frainaud, il est procédé à plusieurs votes.

Sont élus :

— En qualité de membre honoraire : M. Jean-Marie Granier.

— En qualité de membres non résidants : MM. Noël Mialhe, Louis Picard.

— En qualité de correspondants : M. le docteur Claude Vermeil, MM. Frédéric Lacaille, Rémi Schmidt, Marc Cellie.

Compte rendu

M. Daniel-J. Valade, correspondant, présente l'ouvrage de M. Gabriel de Broglie : *Guizot*.

Il s'exprime ainsi :

Lorsque, voici quelques mois, le libraire Henri Teissier auquel je rends traditionnellement visite après avoir assisté aux séances de l'Académie, m'a annoncé la parution de la biographie de Guizot, j'ai éprouvé la joie de celui qui a enfin trouvé ce qu'il recherchait depuis longtemps.

J'ai instinctivement ressenti que j'allais pouvoir m'acquitter d'une double dette.

La première se rapportait à mes études.

L'autre avait trait au bi-centenaire de ce Nimois auquel j'ai vainement tenté d'intéresser les quelques rares instances qui y ont consacré un peu de leur temps, de leur programme et de leur budget en 1987.

Malgré des correspondances répétées, notamment avec l'Office Nimois de la Culture, les sollicitations présentées à plusieurs destinataires, jusque dans l'entourage des descendants, demeurèrent, c'est le cas de le dire, lettres mortes. J'en fus, pour ma part, très dépité.

Ma dette envers Guizot était toujours criante !

Je l'avais contractée aux Archives départementales, lorsque élève de l'École normale j'ai passé tous mes mardis après-midi durant deux ans et demi volontairement reclus dans une cellule de travail, en compagnie de deux condisciples, sous les regards de notre professeur Marcel Gauvin et de M. Sablou.

But de l'étude : l'histoire de l'École normale de Nîmes. Nous attendions Jules Ferry, ce fut François Guizot. Quelle complicité, et quelle admiration devant son œuvre scolaire !

Quelle joie et quelle fierté aussi, depuis maintenant dix ans, de m'asseoir ici, sous ce portrait, splendide de sobriété, gravé d'après l'huile de Paul Delaroche qui figure au château de Versailles et qui constitue la couverture de l'ouvrage de Gabriel de Broglie.

Vous comprendrez, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, que la parution de cette étude a mis fin à mon cas de conscience.

Editée chez Perrin, elle a rejoint les libraires à la fin octobre 90.

Forte de 550 pages, elle s'ouvre sur le fac-simile d'une lettre manuscrite de Guizot, écrite le 6 avril 1849, à Brompton, alors qu'il avait rejoint l'Angleterre pour l'exil volontaire qu'il s'imposait après la chute de Louis-Philippe.

L'ouvrage est excellemment chronologique, respectant ce fil du temps que, dans un passé récent, on abandonna par snobisme et facilité plus que par conviction ce qui fit, j'en parle en connaissance de cause, tant de mal sur le terrain de l'enseignement.

Un précieux cahier de 16 pages reproduit des documents iconographiques qui situent utilement les lieux et les compagnons de la vie de Guizot.

Quinze pages de sources datent la correspondance océanique de ce grand épistolier qui échange 2.000 lettres avec Louis-Philippe et 5.000 sur vingt ans avec une amie de cœur.

Un tableau des ministres de la Monarchie de Juillet constitue un excellent repère gouvernemental.

La liste exhaustive des œuvres, les sources inédites, la bibliographie et un index ajoutent à la qualité de ce volume et à sa rigueur scientifique.

Notre amour-propre de Nimois est flatté dès la première ligne du premier des quatorze chapitres qui construisent le livre : « François Guizot est né le 4 octobre 1787 à Nîmes, d'une famille protestante, fils d'un avocat guillotiné et petit-fils d'un pasteur au Désert ».

Il vivra une partie de son enfance à Saint-Géniès-de-Malgoirès. Son biographe souligne : « Par le sang cévenol qui mêlait l'ardeur et la rigueur, par l'éclat du regard et le teint mat, Guizot était un Méridional. Tout son personnage, cependant, s'éloigna du Midi. Parisien par la culture, Normand par son enracinement, Anglais par son comportement, il était, selon son expression, « devenu moralement un homme du Nord ». Ne le surnomma-t-on pas avec quelque justesse lord Guizot, qualificatif que justifie son anglophilie, ses rapports privilégiés avec la reine Victoria et les études pertinentes qu'il publia sur la vie politico-économique anglaise qui était pour lui un modèle auquel il aurait bien aimé faire traverser la Manche ! »

Laissons l'anecdote non sans rappeler que ses parents, mariés le 27 décembre 1786 pas le pasteur Gachon, le furent au Désert et que leur union ne fut reconnue que le 13 mai 1788. Il ne nous déplaît pas que Guizot doive son état-civil à Rabaut. Comme à lui, cet odieux sentiment qu'est la bassesse d'âme coûtera beaucoup de douleurs. Fils d'André-François Guizot-Gignoux, avocat, c'est à la lâcheté de son grand-père maternel Bonicel, avocat lui aussi, puis procureur, jacobin, syndic du département du Gard, qu'il devra, si l'on ose dire, de devenir orphelin le 8 avril 1794.

Il n'est pas dans le but de cette courte intervention d'entrer dans le détail de la biographie écrite par Gabriel de

Broglie mais quelques repères donneront la mesure de la richesse, de la diversité voire de la complexité de « l'itinéraire Guizot ».

(...)

Scrupuleusement informée, la biographie écrite par Gabriel de Broglie est un fil conducteur très détaillé permettant de suivre pas à pas les étapes de la vie de l'homme d'Etat. L'accès qui lui a été permis à des sources inédites enrichissent évidemment le fonds documentaire.

Tel lecteur pourra avancer que la matière est d'une densité extrême, par la multiplicité des repères de dates ou les nombreuses citations. Mais comment pourrait-on le reprocher lorsqu'on veut cerner une personnalité aussi exceptionnelle et qui eut une vie publique si ample et si remplie ?

Dans cet ouvrage, écrit à la fois avec la mesure de l'historien et la passion que peut y mettre le descendant de l'un des meilleurs amis de son sujet d'études, on peut dire qu'il est le carnet de bord à la fois analytique et symbolique d'un siècle. Les détails concourent à la structuration de l'édifice d'une vie dont les aspects publics et privés sont indissociables.

L'importance des événements qui l'ont marquée ont été vécus et souvent provoqués par Guizot qui en fut l'un des acteurs majeurs. Songeons qu'il vécut sous les régimes qui gèrent la France depuis le Versailles de Louis XVI jusqu'aux premières années, par ailleurs fondamentales, de la III^e République !

Certes, et n'est-ce pas le cas de toute biographie, on quitte l'ouvrage en ayant l'impression peut-être excessive que l'on se sépare du principal acteur d'un chapitre de notre histoire nationale sans lequel (je parle de l'acteur) notre saga serait incomplète !

De fait, Gabriel de Broglie a accompli plus d'un travail, une somme. Elle propose une authentique immersion en un temps où à la fois, La Fayette, Napoléon I^{er}, Charles X,

Karl Marx, Goethe, Victor Hugo et Napoléon III se succédaient au kaléidoscope de l'Histoire. Guizot, omniprésent par l'action, le verbe, la pensée, façonnant de son côté la société de son temps. Il la prépara au grand tournant économique et industriel bien que n'ayant jamais prononcé le trop fameux « Enrichissez-vous » qui lui fit, et lui fait toujours grand tort.

Il a fallu à Gabriel de Broglie une vraie vocation d'historien, une âme de chercheur, la méthodologie du grand Commis de l'Etat qu'il est, pour embrasser les vastes terrains d'intervention qui furent ceux de François Guizot.

Déjà reconnu par l'Académie française par le Prix Vauban, les mérites du Président de la Commission Nationale de la Communication et des Libertés ne se sont pas limités à un froid rapport de vie. Monsieur de Broglie prend toujours en compte l'homme, dont la formation, la douleur d'orphelin, les amours, la passion pour la communication — dont les techniques étaient de son temps forcément limitées notamment au journalisme que Guizot pratiquait depuis sa jeunesse — sont des composantes fondamentales de ses actes publics qu'éclaire et explicite une vie personnelle attachante et complexe où l'attention aux femmes intelligentes joue un beaucoup plus grand rôle que le laisserait supposer la cravate noire de celui qui fut surnommé « Guizotine ».

Un point nous a étonné au fil de ce livre dans lequel il faut, pour tout Nimois, entrer.

C'est l'absence absolue de mention d'un autre Nimois contemporain et adversaire de Guizot : Adolphe Crémieux.

Voici un an, Maître Daniel Amson a signé la biographie de cet autre homme d'Etat. Nous avons d'ailleurs convié l'auteur à Nîmes à l'occasion d'une conférence à laquelle nombreux étaient les académiciens nimois. Crémieux eut un grand rôle dans les affaires de son temps. N'est-ce point lui qui « mit Louis-Philippe en voiture » ?

J'ai évoqué avec Gabriel de Broglie l'absence de Crémieux dans son ouvrage sur Guizot. Il l'a reconnu sans en paraître autrement troublé. Ce serait là, à mes yeux, la seule lacune de ce document.

Présenté à Nîmes le 12 décembre dernier par son auteur lui-même, et cela en présence de M. le professeur René Bosc, notre président, l'Histoire nous fit un clin d'œil. En effet, si en février 1842, Guizot détermina et défendit devant la Chambre le réseau national de chemin de fer dont il décida de doter la France, c'est une grève de la S.N.C.F. qui retarda de plusieurs heures le T.G.V. de son biographe !

Qu'importe !

Sa devise n'était-elle pas: « *Omnium Recta Brevissima* » (« la ligne droite est de toutes la plus courte »), hommage œcuménique du huguenot militant à Saint-Bernard !

Elle marqua la vie et l'œuvre de ce Nimois dont notre ville peut s'enorgueillir et que je vous propose de redécouvrir au fil du livre de Gabriel de Broglie.

Vivement applaudi par les membres de notre compagnie il est félicité par Mme la Présidente, après interventions de Me Roger et du docteur Simon.

Un exemplaire est remis par M. Valade pour notre bibliothèque.

Communication

La Maison Carrée a-t-elle été une forteresse ? tel est le titre de la communication présentée par M. le docteur Jean Lauret.

En voici un bref résumé :

On ne connaît que très peu de faits historiques, concernant la Cité de Nîmes, de la décadence de Rome à l'avènement du premier Carolingien, c'est-à-dire de la fin du IV^e siècle au milieu du VIII^e.

La survivance de la Maison Carrée, qui avec l'amphithéâtre échappa au désastre des invasions barbares et à l'effon-

drement du paganisme, a posé une énigme à tous les historiens.

Seule son appellation de Capitolio, en bas latin, puis de Capdueil, en languedocien, que l'on retrouve dans les archives diocésaines, est certaine.

Certains ont voulu faire de la Maison Carrée, dite Capitolio, un temple capitolin. Le professeur Jean Brunel a démontré, dans une communication à l'Académie, faite en 1966, que le terme désignait tantôt un chapitre, c'est-à-dire un lieu de réunion administratif, tantôt un édifice fortifié pouvant servir d'asile.

Cette dernière hypothèse avait d'ailleurs été émise par un auteur du XVII^e siècle, Anne Rulman, dont les manuscrits, jamais édités, sont à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque Séguier, et admise jusqu'à ce qu'au XVIII^e siècle, le grand historien nimois, Léon Ménard la dénie.

Rationaliste du siècle des Lumières, il admirait sa beauté et avait la conviction que la beauté étant fragile, la Maison Carrée ne pouvait avoir été une forteresse.

Dès lors, comme Poldo d'Albenas, auteur du XVI^e siècle, et premier historien nimois, il pensait que sa survie était due au respect que son prestige avait suscité pour tous les envahisseurs.

Il faut reconnaître que le temple augustéen n'apparaît pas au XVIII^e siècle tel qu'il était à l'origine et que nous l'admirons aujourd'hui, après la restauration de Grangent au XIX^e siècle. L'édifice paraissait alors posé au ras du sol, son stylobate enterré par la surélévation du sol, qui au cours des siècles avait même comblé les arcades inférieures du nord de l'amphithéâtre.

Ce qui sauva la Maison Carrée, comme l'amphithéâtre, c'est leur solidité et en particulier, comme nous l'explique Poldo d'Albenas, cette platée de pierres et mortier qui surélevait le monument à 3,50 m du sol.

C'est cette substructure qui a pu lui permettre de devenir forteresse, annexe de celle constituée pour l'amphithéâtre, qualifié lui, de la plus grande citadelle de Septimanie.

Les *Missi dominici* de Charlemagne décrivent des « arces nemosencie », sans citer le *Capitelio* ; c'est la raison qu'invoque Ménard pour n'y pas croire.

Mais, en 1963, le professeur André Dupont dans sa recherche sur les seigneuries régionales a retrouvé, parmi les chevaliers des Arènes, une famille de Bernardus du *Capitolio*, petit seigneur urbain. Ces membres n'étaient-ils pas les successeurs de ces officiers wisigoths, chargés d'administrer un lieu ou un édifice fortifié, et dont la fonction devint héréditaire avec la naissance de la noblesse.

« *Capitalio*, forteresse, seigneurie », tel était le titre de son propos.

Il faut ajouter que les érudits des deux derniers siècles ont haï les forteresses, depuis que la ville vivait sous le regard de la citadelle, édifiée au lendemain de la Révocation de l'Edit de Nantes.

Que le joyau de notre patrimoine ait pu en être une, leur faisait honte.

J'espère que vous comprendrez, qu'en choisissant le sujet que je viens de traiter, je n'ai voulu ni entreprendre une controverse, ni réécrire l'histoire. J'ai seulement voulu me pencher sur la période la plus obscure du passé de notre cité, où elle était en frange entre les deux pôles du Haut Moyen Age, avec les Francs et les Burgondes au nord et les Goths au sud et à l'est.

Pour se rapprocher de la vérité, ne sachant rien, on peut tout imaginer, quitte à la voir s'évanouir dans l'insignifiance.

Après les débats, Mme la Présidente félicite le docteur Lauret et le remercie.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 7 JUIN 1991

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le professeur René Bosc, président en exercice.

Sont présents : M. André Nadal, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, Mme Janine Reinaud.

Le président rappelle la mémoire de M. Davé, magistrat et bienfaiteur de notre Compagnie, dont il a partagé les travaux pendant plusieurs années. Ceux qui l'ont connu se souviennent de son amabilité, de sa pondération et de son immense bon sens dans l'administration de la justice.

La tradition, instaurée récemment, de tenir cette séance annuelle dans son ancienne demeure, a été à nouveau respectée.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; le texte est adopté à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel fait part à l'assemblée du décès de M. Bernard Vielzeuf, correspondant de notre Compagnie, filleul de notre confrère Aimé Vielzeuf. Des condoléances lui sont adressées.

A la suite du Concours national de la Résistance, une remise de prix a eu lieu le 29 mai dernier, à l'initiative du C.A.D.I.R. Notre assemblée, qui avait fait don de divers ouvrages, était représentée par M. le pasteur Bonifas et le secrétaire perpétuel.

Le secrétaire perpétuel remercie le groupe « Bibliothèque » pour le travail effectué.

Annonces

Le premier tome de la série *Encyclopédie du Gard* a été remis à Monsieur le Préfet au cours d'une visite.

L'organisation de la journée du 23 novembre 1991, à Las-cours, se précise. Des informations complémentaires seront données à notre assemblée dès que possible.

La Société d'Histoire de la Médecine se réunit pour quatre journées d'études, fin juin à Montpellier. Le président Bosc participera aux travaux.

Une rencontre des Académies, dites de Province, est prévue à Lyon les 25 et 26 octobre 1991. Notre Académie sera représentée par le président et le secrétaire perpétuel.

Intervention

L'ordre du jour appelle l'intervention de M. le bâtonnier Fontaine sur les problèmes relatifs à la location de nos immeubles.

Notre confrère refait l'analyse de ce dossier. Le président Bosc, ayant demandé à l'assemblée si un débat doit s'instaurer, un vote a lieu :

Oui : 2 — Non : 8 — Abst. : 12.

Communication

M. Henri Dubled, correspondant, fait le compte rendu d'un important ouvrage collectif sur : *L'union des huguenots allemands (1890-1990)*.

En voici le résumé :

M. Henri Dubled entretient l'auditoire de la fondation et de l'histoire depuis un siècle de l'Union allemande des Huguenots (1890-1990), décrite dans l'ouvrage collectif et commémoratif : « 1890-1990, Hundert Jahre Deutscher Hugenotten-Verein », 366 p. Le livre rappelle l'action de certains souverains allemands en faveur des réfugiés huguenots français et celle de ces derniers pour leurs pays d'accueil. C'est sur l'initiative de Guillaume Tollin, pasteur de l'Eglise réformée de Magdebourg, que naquit, le 29 septembre 1890 le groupe qui prit bientôt le nom d'Union allemande des Huguenots. Mais, dès 1849, certains, dont les pasteurs Albert Gillet et Auguste Ebrard, avaient demandé aux Réformés de s'unir. Le terme de Verein (Union) pour les descendants des Huguenots français réfugiés fut préféré à celui de Bund (alliance) qui fut réservé aux organismes groupant tous les réformés quelle que soit leur origine. Le but de Tollin était, tout en restant profondément allemand, de sauver ce qui pouvait l'être de la tradition de ces 200 colonies françaises d'Allemagne groupant un million et demi d'âmes. Sur la demande du pasteur Charles Correvon, c'est la localité de Friedrichsdorf qui fut choisie, comme typique, pour créer la nouvelle association, le siège social étant d'abord à Francfort sur le Main, puis à Magdebourg. L'Allemagne n'était pas en avance car la Société de Paris date de 1852, celle des Wallons de 1878, celle des Vaudois de 1881, celle des Anglais de 1885. Il s'agissait et il s'agit encore d'encourager l'étude de l'histoire des Huguenots en Allemagne, de renforcer leur esprit, de promouvoir les études bibliques, de maintenir les liens entre les communautés et d'encourager l'action diaconale. Les publications sont dès le début nombreuses et de

grande valeur. A Tollin succède à la présidence Charles Correvon, et si la guerre de 1870-71 a causé quelques problèmes à l'idée d'Union, celle de 1914-1918 vit, pour des raisons nationalistes, la disparition des derniers services en langue française sauf à Hambourg à cause de la présence de Suisses. En 1919 l'Union reprend vie, non sans peine, avec Léopold Cordier et Alfred de Quervain. Le point fort, surtout à partir de 1928, est désormais à Berlin où se trouvent le siège social et la Bibliothèque avec au Secrétariat Peter Lorenz. Mais la situation financière, à cause de la crise, devient catastrophique. A partir de 1933 se tiennent, à côté des journées d'Eglise de l'Union, des Synodes huguenots. De 1930 à 1942, le nombre des membres est passé de 320 à 714. Puis c'est la Deuxième Guerre mondiale. En 1944, une attaque aérienne endommage fortement le Dom à Berlin. Après 1945, l'Union renaît de ses ruines avec Constantin Privet et Werner Bardua en zone française, Richard Louis en zone américaine, Manoury à Berlin et Richard Fouquet en zone anglaise, le plus actif et qui a sauvé une partie des fichiers. Il est élu président après que le siège social ait été fixé à Friedrichsdorf. Le nombre des membres était en 1959 de 600. En 1989, il est passé à 1.436 et les publications vont bon train. L'avenir est donc prometteur.

Le président félicite l'orateur et ouvre les débats :

M. Debant note l'intérêt de cette publication pour l'histoire de notre région.

M. le pasteur Château aborde le problème du choix des Huguenots entre des valeurs différentes et de leur fidélité à la France.

M. le docteur Lauret estime que le partage de l'Allemagne n'a pas aidé à l'Union.

M. le pasteur Grossi traite des rapports entre les Eglises de l'Est et celles de l'Ouest.

Le président Bosc lève la séance à 18 h 10.

SEANCE DU 21 JUIN 1991

Le président René Bosc ouvre la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Est excusé : Me Jean Roger.

Le président Bosc indique que notre assemblée suspend ses activités pendant le 3^e trimestre 1991 et que notre prochaine séance aura lieu le vendredi 10 octobre 1991.

Le procès-verbal de la précédente réunion, présenté par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Informations

M. André Sauveplane nous a fait parvenir un exemplaire de son étude sur le « Château de Pondres ».

Diverses invitations ont été reçues et sont portées à la connaissance de tous les membres.

Le président donne ensuite des informations supplémentaires sur la journée du 23 novembre 1991 à Lascours.

La Commission des Statuts a achevé ses travaux, ce qui permettra à notre Compagnie d'étudier les textes proposés, au cours du 4^e trimestre 1991.

Installation de M. le docteur Paul Tempier

Présenté par ses parrains, M. le docteur Edouard Drouot et M. le président René Panet, le docteur Paul Tempier est accueilli par le président René Bosc qui se félicite de l'arrivée au sein de notre Compagnie d'un représentant d'une vieille famille nimoise.

Il s'exprime en ces termes :

Monsieur Paul Tempier,

Au moment où vous allez être reçu dans notre Compagnie comme membre résidant, permettez-moi d'évoquer ici très rapidement les figures de ceux qui vous ont précédé dans le fauteuil que vous allez occuper... Les deux derniers seulement.

Le professeur Bernard Latzarus, tout d'abord. Un helléniste distingué que les plus anciens d'entre nous ont connu et apprécié, bibliothécaire-archiviste de notre Compagnie dont il fut membre de 1926 à 1951, soit pendant 25 ans.

En second lieu, le comte Henri de Régis de Gatimel, qui succéda au professeur Latzarus en 1952, qui occupa ce fauteuil pendant 38 ans, de 1952 à 1990 et dont la droiture et la courtoisie restent encore très présentes dans nos mémoires. Nous sommes certains que vous serez à la hauteur de ces deux confrères que notre Académie n'a pas oubliés.

Tempier... C'est le nom que vous portez. Il n'est pas nouveau dans notre Compagnie : votre père, cardiologue éminent et estimé dans notre bonne ville de Nîmes, et dans tout le département, a été élu correspondant de notre Académie

en 1986 et nous ne pouvons que regretter que de lourdes obligations professionnelles, suivies de graves préoccupations familiales l'aient empêché de nous faire bénéficier de sa haute personnalité. Mais, pourquoi, dans les généalogies donner toujours la priorité aux « porteurs du nom » comme l'on dit. Vous êtes un Tempier, soit ! mais votre mère est une Cantaloube, et ce nom-là n'est pas sans évoquer dans notre Compagnie des souvenirs très précis. Parlons d'abord de votre grand-père, le fameux docteur Paul Cantaloube, médecin de campagne exemplaire dont la remarquable carrière, accomplie à Sumène, au pied des Cévennes, aurait été certainement couronnée par une admission à l'Académie de Nîmes, s'il n'avait été emporté prématurément par une maladie implacable. Nul n'ignore le mérite qu'il eut en reconnaissant la fièvre de Malte lors d'une épidémie qui sévissait dans la région à cette époque, en en décrivant les symptômes et les diverses formes cliniques, alors même que le laboratoire ne permettait que très difficilement d'identifier la maladie de façon certaine. Son rôle dans l'isolement des formes neurologiques de cette affection fut tel que l'on donne par la suite son nom au service de Neurologie du Centre médical Gaston Doumergue, service dont il avait ardemment réclamé la création. Les habitudes changent avec le temps, le culte des personnes disparaît, du moins dans les hôpitaux où les services ne portent plus le nom d'un médecin réputé. Le « Pavillon Cantaloube » a fait place à la « clinique neurologique du Centre hospitalier universitaire ». Qu'importe ! Pour plusieurs d'entre nous, le Pavillon Cantaloube reste encore très présent dans notre esprit. Mais notre Compagnie a connu davantage votre oncle, le chanoine Cantaloube. En effet, dans sa séance du 23 juin 1950, sous la présidence de M. des Guerrois, le frère de votre mère, le chanoine Cantaloube était élu membre résidant de l'Académie de Nîmes, dans le fauteuil laissé libre par le décès du marquis de Valfons. Sa riche personnalité et son érudition ont fortement

enrichi l'Académie de Nîmes pendant les quinze années durant lesquelles il y siégea.

Si j'évoque ici les visages de certains membres de votre famille ce n'est pas, croyez-le bien, pour diminuer vos mérites. Seule votre valeur personnelle a justifié le choix de mes confrères. Il est donc temps de parler de vous...

Vous êtes né à Nîmes le 12 septembre 1940... Septembre 40 ! une triste époque pour notre pays, encore trop présente à nos mémoires pour que j'estime nécessaire d'en retracer les circonstances... Vos études primaires se passent au cours d'Alzon jusqu'en 11^e, puis vous entrez au lycée de Nîmes, où vous resterez jusqu'à vos baccalauréats. A ces deux épreuves, vous êtes brillamment reçu avec mention « Assez bien » chaque fois : première partie, série A prime, seconde partie, mathématiques élémentaires. Vous faites ensuite une année de mathématiques supérieures au lycée Louis-le-Grand à Paris. Puis, votre orientation se précise : vous serez médecin comme votre père et comme votre grand-père maternel, dont vous portez d'ailleurs le prénom : Paul ! Et ce changement de direction n'est pas une erreur, car au Certificat de physique, chimie, biologie, ce bon vieux P.C.B., vous êtes reçu major. Par la suite, vos études médicales, à la Faculté de Médecine de Paris, comme pour votre père, vont se poursuivre brillamment... et comme l'élite médicale de cette époque, vous allez mener simultanément votre cursus universitaire et votre formation hospitalière :

— Externe des Hôpitaux de Paris au concours de 1962, ce qui vous amène à être l'élève de maîtres réputés dont je ne puis énumérer tous les noms ;

— Interne des Hôpitaux de Paris au concours de 1968. A partir de ce moment-là, votre voie est définitivement fixée car vous choisissez comme services, essentiellement des services de neurologie ou de neurophysiologie. C'est en effet à la Salpêtrière, à Paris, ce « Temple de la neurologie française » que vous allez devenir neurologue au contact de

grands maîtres dont les noms sont : Buge, Cambier, Castaigne, Escourolle, Lhermitte, Scherrer..., pour ne citer que les principaux ;

— Après un service militaire accompli dans la coopération comme médecin sous-lieutenant dans l'Armée royale du Maroc, vous êtes chef de clinique à la Faculté de Paris, puis assistant des Hôpitaux de Paris, toujours à La Salpêtrière ;

— Enfin, en 1978, vous décidez de vous installer à Nîmes, la ville de votre enfance. Vous y créez un cabinet de neurologie et comme la recherche dans ce domaine a toujours été pour vous un terrain d'action souhaité, vous continuez de fréquenter les services montpelliérains de Neurophysiologie, aux côtés des professeurs Pierre Passouant, trop tôt disparu, et Billiard et du docteur Rondouin, ainsi que le service du professeur Rondot à l'Hôpital Sainte-Anne à Paris où vos anciens condisciples sont certainement heureux de vous accueillir.

Entre temps, succombant aux charmes de l'Extrême-Orient, vous décidez de lier votre vie à celle d'une jeune Coréenne dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est charmante et parfaitement intégrée à notre vie languedocienne. Deux enfants viendront rapidement égayer votre foyer, ils ont maintenant 12 et 9 ans.

Cette longue formation médicale pourrait suffire à expliquer ce que vous êtes devenu. Il me paraît cependant nécessaire de parler de vos travaux écrits, fruits d'un travail personnel compétent et persévérant. Je voudrais énumérer ici la liste complète de vos travaux scientifiques, mais je crains que leurs titres rédigés dans un vocabulaire médical, hermétique pour beaucoup, ne vous fasse apparaître comme un savant Cosinus ou un insupportable pédant. Je tente cependant l'aventure en me limitant à quelques communications :

— En 1975, « Atoxie optique localisée au côté gauche dans les deux hémichamps visuels homonymes gauches » ;

— En 1975 encore, « Traitement de la Maladie de Parkinson par la L. Dopa associée à l'inhibiteur de la Dopa-décarboxylase », le meilleur traitement de cette affection à cette époque ;

— En 1977, « Tentative de traitement par embolisation d'une volumineuse tumeur glomique tympano-jugulaire et rétropharyngée » ;

— En 1978, « Tuberculose cérébrale : trois observations anatomo-cliniques », dont un cas de « Miliare tuberculeuse cérébrale », et à cette occasion vous affirmez que malgré les apports de la chimiothérapie, la tuberculose cérébrale existe encore et que cette localisation, certes très rare, paraît favorisée par une cirrhose hépatique habituellement éthylique ;

— En 1979, « Syndrome pseudobulaire aigu par infarctus bactériel limité des territoires des artères choroïdiennes antérieures » ;

— En 1980, « Leucoencéphalopathie aiguë spongiforme intramyelinique limitée aux fibres en U chez une femme atteinte d'un cancer de l'ovaire »...

Et toutes ces publications, avec d'autres rédigées en langue anglaise, sont faites en collaboration avec les maîtres et confrères des divers services et laboratoires dans lesquels vous avez travaillé, le plus souvent de la Salpêtrière.

J'arrête là cette énumération qui serait à la longue fastidieuse. Ces quelques titres suffisent pour nous montrer que vous avez exploré une grande partie de la topographie complexe de l'encéphale et que les conclusions auxquelles vous aboutissez n'avaient pas qu'un intérêt théorique mais pouvaient ensuite se traduire par des avancées thérapeutiques.

Avant d'en finir avec vos écrits, je voudrais cependant dire encore quelques mots de votre œuvre principale, je veux parler de votre thèse de Doctorat, soutenue en 1975, à l'Université de Paris VI, sous la présidence du professeur

Scherrer et qui avait pour titre : « Traduction électrique de l'activité thalamique pendant le cycle veille-sommeil ». Un ouvrage d'une centaine de pages dans lequel vous donnez les résultats d'une expérimentation faite sur le chat et sur le singe. Mais auditeurs comprendront mieux l'intérêt de votre recherche dans ce domaine si je leur livre ici ce que dit le « Larousse » à propos de ce « thalamus ». Je cite :

« Thalamus : partie de l'encéphale située à la base du cerveau, jouant un rôle essentiel dans la sensation ».

Ou la définition qu'en donne le « Robert ». Je cite :

« Thalamus : noyau de la base du cerveau qui constitue un relais pour les voies sensibles et un centre de réaction affective ».

On perçoit bien alors tout l'intérêt des recherches faites dans ce domaine, car il serait certes très utile de savoir comment le thalamus exerce son rôle de filtre sur toutes les sensations que nous percevons et comment il intervient sur leurs conséquences par son état de plus ou moins grande disponibilité. En tête de ce travail, qui est à la pointe de la recherche en neurophysiologie, vous rappelez, avec un certain humour, cette phrase de notre grand Pascal :

« De plus que personne n'a d'assurance, hors la foi, s'il veille ou s'il dort... qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil, un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir ? »

Interrogation majeure, qui interpelle chacun d'entre nous et sur laquelle on pourrait longuement épiloguer... Placée en tête d'un travail expérimental savant, elle montre bien l'état d'esprit du vrai chercheur, qui, tout en avançant dans la connaissance, ne se contente pas des acquisitions qu'il engrange, mais se pose constamment des questions qui lui permettent d'aller plus loin... Cet esprit constamment curieux, vous le manifestiez déjà dans votre jeunesse, avant même vos études médicales, lorsque vous participiez, aux

côtés de M. Jeantet, le distingué conservateur du Musée d'histoire naturelle de Nîmes, à des sorties sur le terrain pour étudier les migrations des oiseaux, ou lorsque vous accompagniez notre confrère le docteur Drouot dans des expéditions spéléologiques à la recherche de sites préhistoriques.

Dois-je ajouter que votre éclectisme vous a aussi conduit à devenir un champion de karaté ? Cet esprit de recherche ne vous a pas quitté et je crois savoir que le cercle de vos amis se félicite de trouver en vous un esprit libre, curieux, toujours en éveil. En entrant à l'Académie, vous nous permettrez d'en bénéficier à notre tour. C'est mon vœu le plus cher.

Au nom de mes confrères, je vous reçois au sein de l'Académie de Nîmes et je vous cède maintenant la parole.

M. le docteur Tempier remercie le président Bosc et s'exprime à son tour :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames,
Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier le professeur Bosc pour son accueil si plein d'affectueuse amitié et d'indulgence envers mes capacités qu'il surestime trop.

Ce regard bienveillant tient peut être au fait que nous nous connaissons depuis longtemps, et, pour ma part, je sais l'amitié et l'affection qu'ont mes parents pour vous, et je n'oublie pas non plus celle qu'avait mon père pour le docteur Paul Cabouat et la si haute estime dans laquelle il le tenait.

Enfin, je voudrais aussi rappeler les liens que j'ai avec vos enfants nimois qui sont beaucoup plus pour moi que de simples amis.

Tout ceci, dis-je, explique bien le fait que vous avez fermé les yeux sur mes défauts pour hypertrophier les quelques qualités que je pourrais avoir.

Aussi, je suis particulièrement heureux des circonstances qui ont voulu que ce soit vous, Monsieur le Président, qui me fassiez l'honneur de me recevoir dans cette auguste assemblée dont je n'imaginai pas que je ferais un jour partie.

J'avais, bien sûr, et depuis longtemps, entendu parler de l'Académie de Nîmes par certains de vos confrères aujourd'hui disparus : mon grand-oncle le chanoine Cantaloube dont vous avez évoqué le souvenir, par Monsieur Seston, que nous avions comme professeur de lettres en première, Jean-François de Régis, ici présent, et moi, par le chanoine Marchand, par notre très cher père Gasque, qui était aumônier du Lycée, et que malheureusement la maladie a empêché de profiter pleinement de votre compagnie, et enfin par le comte Henri de Régis qui nous réunissait souvent chez lui avec quelques amis de Lycée et chez qui nous passions de si bons moments.

Il m'est impossible, en effet, dans cette circonstance toute particulière, d'oublier ceux qui ont ainsi marqué ma vie et façonné du moins en partie ma façon d'exister. Ils sont toujours bien vivants dans ma mémoire, et, qui sait, continuent encore, secrètement, de peser sur les événements de ma vie.

Et voici maintenant que je me trouve devant vous, Mesdames, Messieurs, qui avez accepté de m'accueillir en me créditant de qualités supposées plutôt que réelles et qui me chargez ainsi de la lourde responsabilité de ne point vous décevoir. Je voudrais exprimer ma gratitude à vous tous qui avez bien voulu que je succède au regretté comte Henri de Régis dont je vais évoquer maintenant la mémoire.



Rappeler le souvenir du comte Henri de Régis ne peut se faire sans parler de sa famille qui est une des plus nobles de France, et sans parler aussi de la demeure qu'elle habite depuis si longtemps à Nîmes.

L'hôtel de Régis dont vous connaissez tous la façade du XVII^e siècle avec la très belle porte Louis XV, couronnée de trois arceaux superposés, s'appelait à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e l'hôtel de Baudan. Il est situé au numéro 14 de la rue du Chapitre. La rue du Chapitre comme la plupart des artères du Vieux Nîmes a changé plusieurs fois de nom au fil du temps. Au XIV^e siècle, elle s'appelait rue du Campnau supérieur pour la distinguer de sa voisine la rue Dorée, qu'on appelait la rue du Campnau inférieur. Campnau signifiait Champ neuf. Vers la fin du XVI^e siècle on ajoutera à cette dénomination de « Campnau supérieur », la mention ou « de l'Evêché ».

Ceci vient de ce que le Palais épiscopal, construit par Monseigneur Guillaume Briçonnet, sous le règne de François I^{er}, à peu près sur le même emplacement que la dernière résidence des évêques de Nîmes jusqu'à la loi de Séparation, avait son entrée principale sur la terre du Campnau supérieur.

Cette rue fut appelée aussi, au début du XVII^e siècle : « rue Fabrerie », et, à la fin du même siècle, « rue de la Monnaie ». Ce n'est que depuis la délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} avril 1824 que la rue du Campnau supérieur a reçu définitivement le nom de rue du Chapitre.

La date précise de la construction de ce qui est maintenant l'hôtel de Régis est inconnue, mais on sait qu'à la fin du XVI^e siècle, en 1596, elle appartenait à une famille Blisson. Les Blisson la vendent en 1635 aux Baudan qui la garderont jusqu'au XVIII^e siècle. En 1759, Maurice de Baudan, seigneur de Trescol, mousquetaire du Roi, la vendra à la famille de Cabrières. Et en 1809, Isidore de Cabrières, cédera à son tour l'hôtel à Monsieur de Brueys, baron d'Aigalliers.

L'hôtel de la rue du Chapitre ne reste pas longtemps entre les mains de ses nouveaux propriétaires. En 1815, la baronne d'Aigalliers, née Surville, devenue veuve, le lègue,

à sa mort, à sa nièce, Angracie de Cabrières, qui épousera Edouard de Régis, arrière-grand-père du comte Henri de Régis.

L'ex-hôtel de Baudan deviendra ainsi la propriété de la famille de Régis qui le possède donc depuis 176 ans.

Il appartient maintenant au comte Jean-François de Régis, fils du comte Henri de Régis notre regretté confrère.



L'origine de la famille de Régis remonterait à Odot d'Esplas de Régis (1460-1520), qui vécut à Nozeray en Franche Comté et qui fut secrétaire de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur Charles Quint.

Après Odot de Régis, la famille se sépare en trois branches. La branche aînée s'éteindra en Franche Comté en 1822.

La branche la plus jeune, prendra fin au XVIII^e siècle. C'est chez elle que nous trouvons saint François de Régis (1597-1640), qui mourut à La Louvesc et qui fut canonisé en 1737 par le pape Clément XII.

Seule subsiste de nos jours la branche cadette. Un de ses membres, Benoît de Régis, arrière-petit-fils d'Odot, vint se fixer à Roquemaure sur les bords du Rhône où la famille de Régis restera pendant cinq générations jusqu'en 1789. Cette année-là, des ennuis de santé décidèrent Joachim de Régis de Gatimel à partir pour Fribourg en Suisse, où se trouvait une éminente sommité médicale qu'il désirait consulter. Ce départ se fit peu de temps avant que la Révolution n'éclate. Le reste de la famille rejoignit Joachim de Régis et ce fut l'émigration.

D'abord à Fribourg, puis à Saint-Gall qui était à l'époque une principauté du Saint Empire Romain Germanique dirigée par le Prince Abbé de Saint-Gall. Et puis enfin à Naples où pendant de longues années la famille put vivre grâce à l'aide de la reine de Naples, Marie-Caroline, sœur

de Marie-Antoinette, et dont le comte Jean-François de Régis possède encore un portrait ainsi qu'une très belle montre offerts en cadeau d'adieu. En effet, l'arrivée de Murat mit fin au séjour napolitain des de Régis qui, après un passage à Palerme, revinrent en France.

En fait, il s'en fallut de peu que ce retour ne se fît point. En effet, de Saint-Gall, la famille possède un parchemin signé du Prince Abbé Beda, qui faisait chanoine honoraire Joachim de Régis, ce qui lui aurait permis de prendre la nationalité suisse. Quant au séjour en Italie il aurait très bien pu lui aussi être définitif s'il n'y avait pas eu le changement de régime voulu par Napoléon.

Et c'est Edouard de Régis (1786-1871), fils de Joachim de Régis, qui vient se fixer à Nîmes vers 1814, en épousant Mlle Angracie de Cabrières.

Mlle Angracie de Cabrières était la nièce et la filleule de la baronne d'Aigalliers née Surville. Et cette alliance vint ajouter d'autres prestigieux ancêtres à la lignée.

En effet, la famille de Cabrières, dont le nom à l'origine était Rovérié eut dès le XV^e siècle et pendant longtemps d'importantes responsabilités dans la vie politique de Nîmes. Mentionner tous ses membres qui ont joué un rôle de premier plan serait trop long. Je vous rappellerai toutefois le nom de Claude Rovérié, seigneur de Cabrières, qui fut deux fois Premier Consul de notre ville en 1663 et en 1679. Il fit reconstruire et agrandir l'hôpital Ruffi qui avait beaucoup souffert lors des guerres de religion. Il attacha son nom à la création de l'hôpital général. En outre, il fut un des fondateurs de l'Académie de Nîmes en 1682.

Et je citerai aussi le nom de François Marie Anatole de Rovérié de Cabrières (1830-1921), qui fut créé cardinal par le pape Pie X en 1911. C'est lui qui, étant évêque de Montpellier, ouvrit la cathédrale de cette ville pour abriter les manifestants vigneron en 1907.

Quant à la famille d'Aigalliers, vous savez le rôle que joua lors de la guerre des Camisards un de ses membres, Jean Jacob de Rossel, baron d'Aigalliers, qui était protestant. Il mena entre le Maréchal de Villars, commandant des troupes royales en Languedoc, et le chef des insurgés, Jean Cavalier, des négociations qui aboutirent à leur rencontre à Nîmes dans le jardin des pères Récollets. Rencontre qui malheureusement n'aboutit pas à la paix espérée.

A cette famille appartenait aussi l'amiral Brueys d'Aigalliers qui fut tué à la bataille d'Aboukir (1798). Et c'est au cousin de cet amiral, Monsieur de Brueys, baron d'Aigalliers, qu'Isidore de Cabrières, grand-père du cardinal, vendra en 1809 l'hôtel de Baudan.

Et nous avons vu comment cet hôtel devint la propriété des de Régis par le mariage de Mlle Angracie de Cabrières, nièce de l'épouse du baron d'Aigalliers, avec Edouard de Régis, arrière-grand-père du comte Henri de Régis.



Henri de Régis est né en 1901 au Castellet dans le Var (1901-1990). Avant-dernier d'une famille de neuf enfants dont l'un d'eux, Jésuite, sera un temps, recteur du Séminaire russe de rite oriental à Rome.

Il fait ses études (latin grec comme c'était alors la mode) d'abord à Saint-Stanislas à Nîmes où l'un de ses condisciples sera le chanoine Daufès, archiprêtre de la cathédrale ; un de leurs professeurs commun fut l'abbé Daufès, frère très aîné du chanoine. L'abbé Daufès était apprécié pour la qualité de son enseignement mais redouté pour sa sévérité, sévérité qui s'exerçait d'ailleurs très souvent et sans raison à l'encontre du futur chanoine.

Ses études secondaires s'achèvent entre 1915 et 1918 au collège des Jésuites de Bollengo, en Italie, dans la vallée d'Aoste au nord de Turin.

Il prépare ensuite Saint-Cyr pendant un an au Lycée de Nîmes et est admissible au concours d'entrée en 1920.

C'est alors qu'il change d'orientation et part à Montpellier pour faire son droit dont il passera la licence.

Il prépare et passe aussi une licence d'histoire avec l'intention de présenter ultérieurement le concours des Affaires étrangères. Mais il en est dissuadé par un de ses oncles diplomate qui lui fait remarquer que c'est un métier qui exige des séjours de longue durée à l'étranger et qui est difficilement compatible avec une vie de famille satisfaisante et en particulier avec le devoir de s'occuper de sa mère qui était veuve depuis quelques années. C'est à Montpellier que M. de Régis a parmi ses professeurs celui dont il sera le successeur à l'Académie de Nîmes, M. Bernard Latzarus, un des grands hellénistes de l'époque. Ses condisciples sont le futur professeur Dupont (ancien académicien), Charles des Guerrois (ancien académicien lui aussi), Morini-Combi, ancien directeur de l'École de commerce de Montpellier et ancien professeur à la Faculté de droit, Georges Batigne, le futur magistrat, ainsi que Lucie Mazauric, future épouse d'André Chamson.

Les études terminées, il commence à s'occuper des propriétés familiales et en particulier de celle de Lirac. Cette activité sera interrompue pendant une dizaine d'années où il s'établit à Paris avec une situation d'inspecteur d'assurance à l'Urbaine de Seine. C'est là qu'il se marie en 1938 avec Mlle Gabrielle du Jonchay.

De retour à Nîmes, il est élu membre résidant de l'Académie le 26 décembre 1952, à l'âge de 51 ans, en remplacement de M. Bernard Latzarus. Et la réception eut lieu le 22 mai 1953 sous la présidence du professeur Dupont, son ancien camarade de faculté. N'ayant jamais cessé de s'intéresser à l'histoire c'est ainsi que dans une séance de l'Académie de février 1957, sous la présidence de Mlle Lavondès,

il a présenté l'ouvrage du marquis de Lordat sur l'histoire du Château de la Tour.

Il assurera la vice-présidence de l'Académie pendant l'année 1963.

J'ai dit que le comte de Régis s'était consacré à l'exploitation de ses propriétés viticoles et l'une d'elles l'occupait tout particulièrement, c'est le Château de Ségriès, situé non loin du village de Lirac.

Je me souviens qu'il nous en parlait souvent lorsqu'il nous recevait chez lui et avec quelle passion il nous exposait les origines de l'appellation Lirac dont il est le créateur, les difficultés qu'il avait dû surmonter et les problèmes que lui posaient le souci de faire du vin de qualité toujours meilleure. Et ce serait trahir sa mémoire que de ne pas raconter en quelques mots comment les choses se sont faites...

Les origines de « Lirac » remontent aux premières années de l'ère chrétienne. Les Romains occupaient alors cette région aux confins de la Provence et du Languedoc : la langue latine a donné son nom au village et près de vingt siècles plus tard à une appellation connue des Côtes du Rhône.

Un certain *Alerius* y avait en effet un domaine et peut-être y cultivait-il déjà la vigne. L'importance de sa propriété fit qu'elle devint un lieu-dit : *l'Alerii ager* ou exploitation d'Alerius qui donna par contraction « Aleriacum » puis « LYRAC » avec un Y qui s'écrit de nos jours LIRAC avec un I à la place de l'Y. Mais si cette interprétation des origines du nom, bien qu'elle soit vraisemblable, peut paraître incertaine, la présence des Romains voici 2.000 ans ne fait aucun doute. Au château de Ségriès, existe une vigne où il n'est pas besoin de gratter le sol très profondément pour trouver des débris de poteries ou de tuiles datant de l'époque romaine. Une construction depuis longtemps disparue s'élevait alors à cet emplacement. Était-ce la maison d'Alérius, lointain ancêtre du château de Ségriès ? Rien n'empêche en tous cas l'imagination d'envisager cette hypothèse.

Pour en revenir à une époque plus récente, je vous rappelle le rôle historique que la région de Lirac a joué vis-à-vis de la viticulture européenne. Rôle involontaire dont elle se serait bien passé. C'est sur un domaine de la future appellation, le château de Clary, qui existe toujours, qu'en 1864 apparurent les premiers symptômes du phylloxéra. Le propriétaire de l'époque introduisit cette redoutable maladie de la vigne en tentant d'acclimatiser des cépages américains contaminés. Celle-ci se transmet à tout le vignoble français et européen qui disparut en quelques années.

En ce qui concerne le château de Ségriès, en 1673, la grange, le domaine et la bergerie attenante appartiennent à Jacques Combe, conseiller du Roi, auditeur à la Cour de Montpellier.

En 1780, le propriétaire, François de la Rouvière de Foissac effectue des transformations et une petite chapelle est alors édifiée. Bien qu'elle soit de nos jours désaffectée, elle est encore bien visible dans la cour du château.

Celui-ci deviendra par héritage, en 1804, la propriété du comte de Régis de Gatimel. Ainsi, depuis plus de 300 ans, le Château de Ségriès, situé au centre d'un vignoble de 20 hectares s'est transmis de génération en génération sans avoir jamais été vendu ou démembré.

Mais si la raison d'être actuelle du Château de Ségriès est la culture de la vigne et la production de vins de « Lirac » renommés, nous le devons aux efforts et à l'opiniâtreté de votre confrère Henri de Régis.

Au début du siècle, cette propriété qui devait être très florissante, si l'on en juge par l'importance des bâtiments, vivait modestement. Il faut dire que jusqu'au XIX^e siècle, à la culture de la vigne s'ajoutait l'élevage des vers à soie qui était aussi largement pratiqué dans toute la région. Et d'ailleurs, la cave actuelle de Ségriès n'est autre que l'ancienne magnanerie. Cet élevage était devenu l'activité principale

du domaine et la disparition de la sériculture explique probablement le déclin récent de l'exploitation.

Quoi qu'il en soit, vers 1925, le comte de Régis entreprit de rendre au domaine sa vocation première. En effet, de tous temps, le Liracains et les villageois d'alentours s'étaient consacrés à la culture de la vigne. Au XVII^e et XVIII^e siècles, les vins produits étaient, après dégustation par les « gourmets », comme on les désignait alors, mis en barriques puis embarqués à Roquemaure dans des péniches qui remontaient le Rhône en lentes étapes pour gagner la Bourgogne, et de là, Paris, l'Angleterre et l'Allemagne.

Ces vins, produits dans cette région des Côtes du Rhône gardoises voici environ 200 ans, étaient pour l'essentiel des *rouges légers* pour ne pas dire des *rosés foncés*, résultant d'une cuvaison de courte durée. C'est ainsi que s'instaura aux alentours de Lirac une tradition tendant à produire *exclusivement* des vins rosés. Celle-ci s'est maintenue à Tavel, seule appellation en France qui ne concerne que des rosés.

Mais, dans les années 30, le comte de Régis songea, en effet, à créer une appellation qui, à l'exemple de Tavel ou de Châteauneuf du Pape, recevrait le nom du principal village de la région choisie pour y produire les vins de ce type.

Il fallut au comte de Régis une quinzaine d'années de lutte et d'efforts acharnés pour que Lirac fut officiellement reconnue appellation *Locale* des Côtes du Rhône, ayant droit désormais de faire figurer sur ses étiquettes la seule mention « *Appellation Lirac Contrôlée* ». En 1945, le tribunal d'Uzès délimitera ce vignoble qui regroupe un millier d'hectares répartis entre les quatre communes de Lirac, Saint-Laurent des Arbres, Saint-Géniès de Comolas et Roquemaure. Un an plus tard, l'Institut national des Appellations d'Origine, homologuait cette décision et consacrait officiellement l'existence des vins de Lirac : Rosés, en accord avec la tradition locale, mais aussi Rouges et Blancs en prévision d'une évolution future du goût des consommateurs ; antici-

pation largement confirmée par les habitudes actuelles et qui témoigne de la clairvoyance et de la perspicacité du fondateur de l'appellation.

A côté de l'académicien et du propriétaire exploitant, le comte de Régis eut son rôle à jouer dans la vie publique.

Homme de tradition qui appartenait à la plus haute noblesse de France, il était royaliste par conviction intime, et c'est ainsi qu'il prit en charge la Direction de l'Union nationale du Gard.

Pendant de nombreuses années il assura la vie de ce bulletin mensuel royaliste, rayonnant sur tout le département. Il en était le directeur, le rédacteur en chef, le compositeur et même le distributeur. Charge très absorbante mais qu'il accomplissait comme un devoir pour la diffusion et la défense des idées qui lui étaient chères. Il adhéra aussi au Cercle Saint-Charles, cercle catholique et royaliste.

Il assura aussi la présidence du Secours catholique peu après sa fondation et pendant plusieurs années.

Plus tard, il dut abandonner la plupart de ses activités et consacrer tout son temps pour s'occuper de son épouse atteinte d'une longue et affreuse maladie qui devait l'emporter en 1983. Dans les années qui suivirent il reprit quelque activité et revint aux réunions de l'Académie ; mais des ennuis de santé firent que sa présence fut de moins en moins fréquente. La maladie s'aggravant progressivement, le comte de Régis nous quittait le 2 avril 1990.

Nous gardons tous le souvenir d'un homme d'une grande droiture, d'une parfaite courtoisie, et malgré un abord qui pouvait paraître un peu distant, d'une grande simplicité dans ses relations avec autrui, et je me souviens de son regard malicieux et de ses commentaires toujours très pertinents et pleins d'humour lors de nos conversations au cours de nos réunions chez lui avec quelques amis.

Il s'était fixé une règle de vie héritée d'une longue tradition familiale dont il ne s'est jamais écarté. Et il nous a

donné un magnifique exemple par son attitude lors de la si cruelle maladie de son épouse. Sa foi inébranlable, sa loyauté jusqu'au bout envers un engagement pris, « pour le meilleur et pour le pire » avait-il coutume de dire, son respect et sa sollicitude pour la personne humaine, lui ont dicté une conduite qui a fait l'admiration de tous.

Une telle attitude devant l'adversité et les peines de la vie donne la vraie mesure du caractère d'une personne. Elle a valeur d'exemple, et c'est justement le souvenir de tels exemples qui nous aide à franchir les étapes difficiles de l'existence, et nous ne saurions jamais trop honorer la mémoire de ceux qui nous les donnent.



Ainsi, nous sommes réunis ce soir parce que l'Académie de Nîmes honore la mémoire d'un de ses membres disparu et en accueille un nouveau pour lui succéder assurant ainsi sa pérennité au travers de ses membres à l'immortalité, hélas ! temporaire. Mais qui dit Académie dit réunion de gens sages unis par des liens d'amitié et par leur goût tout particulier pour les choses de l'esprit. Et cette notion d'esprit, de pensée amène le neurologue que je suis et le neurophysiologiste que j'ai été, à quelques réflexions que je voudrais vous faire partager.

Que n'a-t-on dit en effet, sur la pensée, sur le libre arbitre, sur la responsabilité de l'homme qui le différencie de l'animal. Et que n'en dit-on pas maintenant que les sciences fondamentales prennent la suprématie sur l'humanisme clinique. « Sommes-nous promis à la biologisation ? L'éthique doit-elle être arrachée des mains des philosophes et biologisée ? ». Un courant intellectuel semble penser ainsi comme l'attestent de nombreuses émissions de télévision sur le sujet et la parution d'ouvrages qui rencontrent un grand succès médiatique et auprès du public. L'homme ne serait-il en

fin de compte qu'un animal perfectionné, qu'un robot sophistiqué ?

Jusqu'à maintenant, il est vrai, toutes les approches de ce problème ne pouvaient être que théoriques du fait du manque de moyens d'investigation ; mais à présent, il est possible d'analyser de façon de plus en plus précise les mécanismes cellulaires, électriques et biochimiques qui donnent naissance à l'influx nerveux et, tout à la joie de ses nouvelles découvertes, le chercheur fondamentaliste franchit parfois allégrement le pas qui sépare le microscopique du macroscopique, et déduit du mécanisme intime de la transmission synaptique celui de l'élaboration de la pensée réfléchie, « Je suis donc je pense » pourrait-il dire.

Une nouvelle science est donc née, il n'y a pas si longtemps : la neurophysiologie. Tout d'abord, les efforts se sont portés sur l'étude du mécanisme électrique de la transmission de l'influx nerveux ; mais, les recherches avançant, c'est l'aspect biochimique de l'activité nerveuse, ou neurobiologie, qui est devenu le principal centre d'intérêt. Au début, cette recherche était tout à fait respectable quand elle ne sortait pas d'un domaine très limité et ne s'occupait que de l'étude très précise des récepteurs neuronaux et des problèmes de transmission synaptique. Mais le concept de neurophysiologie et de neurobiologie a été insidieusement élargi pour sauter sans transition du cadre bien défini dont je viens de parler à l'explication du comportement humain. On assiste donc à une dérive de la neurobiologie fondamentale vers ce que certains ont appelé la neurobiologie vulgaire, pour calquer l'expression sur la notion de sociobiologie vulgaire qu'on a opposé à la sociobiologie scientifique (Salhins, 1980). On ramènerait ainsi l'homme à une espèce de machine ultra perfectionnée dont le comportement final pourrait être déduit de la connaissance d'un mécanisme élémentaire. Que reste-t-il alors de celui sur lequel s'extasiait Hamlet : « Quel chef-d'œuvre que l'homme ! Que de noblesse en sa raison,

d'infini dans ses facultés ; quelle admirable harmonie dans les formes de son corps et la grâce de ses mouvements ; dans ses activités s'il est comme un ange, pour son entendement, n'est-il pas comme un dieu ! C'est la beauté, la merveille de l'univers, c'est le parangon des êtres animés ». L'homme ne trouverait-il pas grâce devant la vague d'explications neurobiologiques de notre temps ? Ses mouvements, ses actions, sa raison, ses idéaux, tout ce que l'humanité a cultivé et glorifié en lui, tout cela ne serait que mécanismes conditionnés qui en feraient un animal comme les autres ? Et c'est cette opinion que certains néo-sorciers qui ne se croient plus apprentis, voudraient nous faire partager.

Commençons tout d'abord par ce avec quoi vous êtes le plus familiarisés, c'est-à-dire le comportement, et nous verrons tout de suite combien il faut être prudent dans l'interprétation des résultats des études faites sur ce sujet. Vous savez tous par les abondants articles parus dans la presse et les publications, que les expérimentations sont faites sur des animaux et en particulier que beaucoup d'études comportementales sont faites sur des rats. Il est bien évident que le rat n'est pas l'homme. Il ne parle ni ne lit. Et pourtant, pour ne citer qu'un exemple démonstratif, des chercheurs n'ont pas hésité, il n'y a pas si longtemps à rapprocher une anomalie corticale du rat de celle observée sur deux cerveaux humains pour étayer leur conception biologique de la dyslexie (Sherman et Galaburda, 1985). (On trouvera la bibliographie de ces citations dans l'article de G. Percheron : « Un gourmand idéologique de la science : la neurobiologie » ; *Esprit* : mai 1990 : 61-73.) Or nous savons bien que les comparaisons anatomiques ne sont pas toutes licites. Nous savons aussi que des répertoires comportementaux analogues ne se fondent pas nécessairement sur une même organisation cérébrale et réciproquement.

Cette extrapolation à l'homme d'expérimentations qui se font presque exclusivement sur le rat et la souris aboutit en

fait à une désépécification de l'être humain. Ce qui a fait dire avec humour qu'à une vision anthropomorphique du rat on substitue une « vision ratomorphique de l'homme » (Koestler, 1968). C'est en fait tout le problème philosophique de l'homme et de la bestialité qui se pose ici. Ainsi « l'homme ne cesserait pas d'être animal en devenant homme ». Et à propos d'animalité, vous connaissez l'élaboration neuromythologique de McLean et de Koestler. Selon ce « mythe limbique », je cite : « le cerveau humain contient un cerveau de reptile associé à un cerveau de mammifère et à un néo-cortex des primates des plus évolués ». « Ces trois cerveaux ne sont qu'imparfaitement coordonnés les uns aux autres. Lors des grands moments d'émotivité, c'est le cerveau reptilien qui entre en action. Le néo-cortex 'intelligent' se révèle alors tout à fait impuissant à le maîtriser ». Ou encore : « le militant fanatique se comporte comme un reptile qui s'adresse à d'autres reptiles. Les croyances religieuses ou politiques aboutissent bien souvent à redonner à l'homme le statut d'un vulgaire saurien, etc... ».

La réfutation de cette conception est facile et a d'ailleurs été faite depuis longtemps. Mais nous savons qu'une fois produit, un mythe a, si je puis m'exprimer ainsi, la peau dure. Il fait, en effet, intervenir des phénomènes psycho-affectifs devant lesquels s'effacent les faits tirés de l'observation purement objective. Aussi cette vision des choses, tout erronée soit-elle, n'en reste pas moins très à la mode. Elle est également très appréciée des auteurs et des éditeurs, et je n'en veux comme exemple que la parution récente d'un livre promis sûrement à un grand succès et dont le propos est de faire une « approche neuro-historique des hommes d'Etat, de Louis XI à Mitterrand ». C'est ainsi que l'auteur distingue les « cerveaux gauches des cerveaux droits » ; les cerveaux « corticaux des cerveaux limbiques ». Il explique ainsi entre autres choses, les raisons de compatibilité ou d'incompatibilité d'humeur entre les personnages politiques !

Dans le même ordre d'idées, on a aussi pu parler de différences psychologiques naturelles entre les hommes et les femmes. Et on a même avancé tout à fait sérieusement que l'homosexuel mâle aurait un cerveau féminin !

Voilà pour l'échelon 'macroscopique' du comportement. Et nous venons de voir à l'aider de quelques exemples ce que peut donner l'extrapolation hâtive à l'homme des résultats de l'expérimentation animale. Mais il y a plus, car cette déspecification s'accompagne souvent d'une prise de position déterministe. Le déterminisme est une doctrine philosophique postulant des relations inéluctables entre les effets et les causes. Dans son plaidoyer pour l'indéterminisme, Popper (1984), distingue le déterminisme « *prima facie* », mécaniste, du déterminisme « scientifique », ordinaire. Le déterminisme de ce second type est la source du « déterminisme biologique » qui inspire aussi la neurobiologie, et qui amène ainsi à déclarer que : « les conduites humaines ne paraissent échapper au déterminisme simplement parce que l'on en connaît pas les mécanismes internes » (Changeux, 1980).

Force nous est donc maintenant d'en venir à l'étude des mécanismes internes. Nous en examinerons successivement quelques-uns en allant des plus simples aux plus compliqués et nous essaierons de voir si finalement le comportement et l'activité psychique qui l'accompagne chez l'homme peuvent se réduire à la compréhension de ces mécanismes internes.

Le niveau le plus simple dans ce domaine est celui de la jonction entre deux neurones : la synapse. Pour des raisons bien compréhensibles, le matériel d'étude est ici encore l'animal ; le plus souvent le rat. Ce n'est pas illogique car on insiste, avec raison, sur la constance et l'universalité des éléments constitutifs du système nerveux, ce qui permet, d'envisager un fonctionnement similaire chez l'homme, mais à la stricte condition toutefois de n'étudier que la présence de neuromédiateurs ou de n'enregistrer avec des micro-

électrodes que le mécanisme de dépolarisation des neurones.

Je vais emprunter une comparaison faite par un de mes amis neuromorphologiste qui vous donnera une idée des difficultés rencontrées.

La transmission de l'influx nerveux entre deux neurones se fait par la libération dans la synapse de ce que l'on appelle un neuromédiateur qui excite le neurone suivant. Ce neuromédiateur est en quelque sorte un messenger chimique. On peut le bloquer pour l'étudier. Le blocage de la production d'un médiateur au niveau d'une synapse peut être comparé à l'interception à un relais, d'une estafette chargée de porter un message. Si on tue le messenger, le message n'est pas transmis. Mais le messenger n'est pas le message. Et l'autopsie de l'estafette n'apprendra rien ni sur la destination ni sur le contenu du message.

Si, au lieu de tuer le messenger, on le laisse repartir, l'étude physiologique de sa course nous donnera des indications sur sa vitesse de déplacement et peut-être sur sa destination, encore que ce dernier point, dans le cas du cerveau soit loin d'être évident. Enfin, au lieu du messenger, on peut capter le message. Mais l'analyse physico-chimique du papier et de l'encre ainsi que l'analyse géométrique des signes écrits dessus n'apprendra rien des motifs qui ont fait envoyer le message, rien de son contenu sémantique, et de ce qu'on attend du destinataire.

Il faudra en plus décrypter le message. On devra donc extraire la réalisation symbolique de la réalisation matérielle et ensuite interpréter la séquence symbolique au moyen d'un code. Toutes ces étapes sont du domaine de la neurobiologie fondamentale.

Vous avez ainsi un aperçu de la complexité des phénomènes rencontrés au niveau de la seule synapse, et je n'ai mentionné que les processus chimiques. Ceux-ci sont couplés à des phénomènes électriques de dépolarisation membranai-

re très importants à étudier mais tout aussi complexes. Et nous sommes bien loin de tout connaître même à cet échelon si simple en apparence.

Mais que peut-on dire alors du fonctionnement de l'ensemble du système nerveux central qui contient plus de 10 milliards de corps cellulaires avec pour chaque neurone plus de cent connexions synaptiques ? Peut-on l'appréhender dans sa totalité ? Le prévoir à partir de ce que nous connaissons du niveau élémentaire de la synapse et du neurone ? Il y a là une extrapolation pour le moins prématurée, alors qu'on discute encore des mécanismes de la transmission synaptique, que l'activité corticale, si variable, si plastique, reste encore pleine de mystères, et que même l'activité électrique cérébrale que l'on enregistre à l'électroencéphalogramme demeure sujet à d'innombrables controverses.

L'appareil synaptique est donc le mécanisme interne fondamental par lequel les cellules nerveuses sont en relation les unes avec les autres. Grâce à lui, les neurones peuvent échanger de l'information. Ce traitement de l'information est l'attribut essentiel du système nerveux et c'est dans ce but que les neurones sont organisés pour former des ensembles fonctionnels ou anatomiques. Et ces ensembles s'échelonnent en niveaux successifs et hiérarchisés où le traitement devient de plus en plus complexe. Avec ce fait capital, que chaque niveau dépend de l'autre et qu'ils s'influencent réciproquement. Cette notion de niveau n'est pas nouvelle, le profond penseur qu'était Jackson, l'avait déjà mise à la base de sa conception des activités nerveuses... L'ensemble fonctionnel de niveau le plus simple est celui de l'arc réflexe où l'activité est conçue en termes d'excitation ou de stimulation, de conduction ou de communication, de réactivité enfin, pour les trois phases essentielles. Et à ce niveau, on pourrait ne voir qu'un automatisme parfait ou un fonctionnement prédéterminé. Mais ceci est une appréciation théorique tirée de l'étude d'un système isolé de son contex-

te. Et on sait avec quelle prudence il faut isoler une activité ou une fonction dans un organisme aussi complexe et hiérarchisé que le système nerveux où, comme nous venons de le voir, tous ces systèmes s'influencent. Ainsi, la conception du réflexe, en tant que phénomène isolé, est une vue parcelaire, chacun des arcs réflexes n'étant pas un mécanisme individuel, mais partie d'un ensemble d'arcs réflexes. Chaque réflexe doit donc être considéré comme l'expression fonctionnelle non d'un simple niveau, mais d'un tout. Head le définissait d'ailleurs comme une « réaction cohérente ». C'est ce qui explique que nous puissions être surpris par la souplesse et la variabilité des réponses, que l'étude de l'arc réflexe pris isolément ne nous permettait pas de prévoir.

Le phénomène n'est pas différent pour les réflexes conditionnés dont Pavlov a montré l'importance dans le fonctionnement cérébral, mais dont le mécanisme neurophysiologique n'est pas complètement élucidé. Toutefois, leur labilité, leur extinction par action intercurrente montrent bien qu'ils obéissent à des lois similaires.



Après cette rapide prospection des processus généraux qui sont à la base du fonctionnement du système nerveux et qui nous montrent déjà que les choses n'obéissent pas à des lois aussi simples et aussi déterminées qu'on aurait pu le supposer au premier abord, nous allons gravir un autre échelon et aborder un domaine beaucoup plus complexe. Le moment est venu maintenant d'envisager quelques aspects des grandes fonctions nerveuses et je choisirai celles qui expriment avant tout notre vie de relation, comme la fonction sensitive et sensorielle, la fonction motrice, et enfin l'activité du langage qui met en jeu à la fois des mécanismes de réception et d'expression dont la signification est, au sens le plus élevé, de l'ordre de l'information.

Et nous verrons que, là encore, la compréhension du mécanisme de base ne suffit pas à expliquer ce qui se passe au niveau final.

Les fonctions sensibles et sensorielles empruntent des voies et des relais que nous connaissons assez bien, et, au niveau le plus bas, elles paraissent mettre en jeu, il est vrai, de parfaits automatismes ; mais nous ne savons en revanche pratiquement rien sur ce qui se passe à chacun des relais qui font communiquer de nombreuses structures nerveuses entre elles. Et nous savons encore moins de choses sur le niveau final cortical où l'information qui atteint certaines zones précises et limitées est aussitôt transmise et retraitée non seulement au niveau des aires voisines dites d'association, mais aussi de tout le cortex. C'est à ce niveau qu'entre en jeu la fonction suprême du système nerveux qui est la fonction d'intégration, opération vitale, essentielle, qui fait intervenir à son niveau supérieur l'ensemble du cerveau et même du système nerveux tout entier. Cette phase supérieure d'intégration fait passer de la sensation à la perception, et si nous ne connaissons rien de ce processus, tout aussi mystérieuse, est l'apparition, à ce stade élevé de la perception, du phénomène de conscience qui en est un aspect capital. Et nous avons atteint ici un tout autre domaine que celui de la simple transmission synaptique. Lorsque un neurone envoie un message au neurone récepteur, celui-ci se trouve excité, c'est tout ce qu'on peut dire ; mais il ne « ressent » rien. Et pourtant, à l'échelon final se trouve un processus psychologique tout à fait particulier qui est l'apparition de l'état de conscience. Et nous n'avons aucun fait précis qui nous permette d'exprimer en action physico-chimique ce stade supérieur de l'activité nerveuse.

Il en est de même pour les phénomènes qui sous-tendent le mouvement. Au stade élémentaire, il met en jeu des mécanismes déjà parfaitement étudiés par Sherrington, d'innervation, de facilitation, d'inhibition. Au stade de coordi-

nation, le rôle du cervelet a pu être interprété comme une réaction de feed back. Encore que de nombreuses inconnues subsistent et que beaucoup de recherches soient en cours sur les mécanismes biochimiques qui sous tendent cette action. Il en est de même des mécanismes toniques de la station debout et de la marche où les actions complexes de l'appareil de l'équilibre, des voies motrices et des voies sensibles entretiennent des circuits dont le déterminisme n'est guère douteux, s'il n'a pas été démontré de façon précise. Nous pouvons donc dire que l'automaticité et une certaine prévisibilité jouent un rôle important dans la régulation de base du mouvement. Cependant, ce qui ne s'exprime plus en termes d'automaticité, c'est la partie consciente de l'activité motrice. Et nous retrouvons donc, au niveau supérieur de la fonction motrice, un phénomène psychologique, comme tout à l'heure dans l'activité sensitive, au stade supérieur de la perception.

Avec le langage, nous sommes dans un domaine encore plus complexe. Et, soit dit en passant, nous avons ici un exemple parfait qui bat en brèche le réductionnisme neurobiologique et qui nous oblige à aborder un de ses contraires : l'émergentisme. Si, « l'idée du réductionnisme est que rien d'intrinséquement nouveau n'entre dans les niveaux supérieurs » (Popper, 1984), l'émergentisme, lui, soutient que les propriétés d'un tout sont différentes de celles de la somme de ses parties. C'est « l'émergentisme des propriétés » (Klée, 1984). Le caractère d'émergence pourrait se déterminer dans ces conditions, à partir de deux critères : l'imprévisibilité a priori et la nouveauté. C'est ainsi que le langage est une propriété qui s'appuie sur l'évolution du cerveau des anthropoïdes ; mais rien pourtant ne permettait d'en prédire ni la survenue ni les caractéristiques.

Le langage est donc une activité purement humaine. Il met en jeu essentiellement deux grandes fonctions de réception et d'extériorisation. La partie réceptrice utilise les

organes des sens dont les messages prennent leur valeur, comme nous l'avons vu, au stade d'intégration. La partie expressive utilise la fonction motrice qui s'exprime par des réactions gestuelles, la parole ou l'écriture, et tout cette mécanique d'extériorisation est automatique. Mais, ici, apparaît un phénomène nouveau qu'on pourrait appeler la fonction symbolique du langage, et, phénomène majeur, cette fonction est consciente. Certes, quand nous parlons, nous ne savons pas comment nous parlons, c'est l'automatisme qui fonctionne ; mais nous sommes conscients de ce que nous disons, de l'adaptation de ce que nous voulons exprimer ; et nous pouvons aussi rester silencieux. Volition, adaptation, conscience, sont des éléments du langage qui ne sont plus du domaine de l'automatisme. Et là encore nous voyons le changement de dimension lorsque nous passons du matériel au symbolique.

Et c'est justement ce changement de dimension qu'occulte la neurobiologie ordinaire lorsqu'elle délaisse le symbolisme pour ne regarder que le versant perceptif ou moteur de la parole. Le problème de la relation entre le langage et la pensée lui échappe donc. Elle ne voit pas que, dans l'acte de communication, le côté automatique et même la structuration purement logique du langage est secondaire par rapport à la transmission du sens. Transmission du sens qui implique une volonté qui essaie de façon plus ou moins heureuse de se mouler sur une pensée qui peut elle-même être plus ou moins précise. Ce que l'on conçoit bien, etc..., disait Boileau. Je parle ici bien sûr du langage discursif qui est volition, précision dans l'adaptation et au maximum conscient. Qui pourrait, dans cette activité suprême de notre système nerveux, ne voir qu'un processus entièrement déterminé, qui relève de quelques circuits chimiques ou électriques bien tracés transmettant ou recevant des informations à l'aide de réflexes conditionnels particuliers bien étudiés ? Cette vue pourrait s'appliquer à des perroquets éduqués (et

il est possible que plus d'une fois, le langage de certains de nos contemporains ne dépasse guère ce stade) ; mais je me refuse à l'appliquer à vous qui m'entendez et aux expressions de leur langage que nous ont transmis dans leurs œuvres, Sophocle, Dante ou Racine.

••

Le survol rapide que nous venons d'effectuer sur quelques-unes des principales activités nerveuses nous montre donc que toute une partie de leur infrastructure obéit, au moins au niveau le plus élémentaire à des mécanismes bio-électriques qui entretiennent un automatisme précis et assez prévisible. Mais dès qu'on s'élève dans le niveau de fonctionnement, les interactions se multiplient, la complexité s'accroît et la plus grande partie du cerveau est en action, sinon sa totalité, pour reprendre une idée émise pour la première fois il y a plus d'un siècle par Flourens. Et au terme de cette hiérarchie survient le phénomène de conscience dont le mécanisme nous échappe complètement, phénomène qui s'intègre enfin à son tour dans une activité nouvelle qui semble être d'une tout autre nature et qu'il faut bien nommer l'Esprit.

Avant d'aborder cette dernière activité qui est vraiment l'apanage de l'homme, il faut préciser les rapports que nous croyons pouvoir établir entre l'intégration supérieure des activités nerveuses et la conscience. Rien n'a été plus discuté que l'interprétation des phénomènes de conscience. William James disait que chacun sait fort bien ce qu'est la conscience avant d'avoir à en donner une définition, mais que personne n'avait pu en donner une qui fût satisfaisante.

Il n'y a en effet pas de domaine plus confus en neurobiologie et ceci tient sans doute, avant tout, aux acceptations fort diverses suivant lesquelles est employé ce terme. Le passage du phénomène neurobiologique au phénomène psychologique s'avère en effet toujours difficile et dangereux,

et c'est en réalité parce que les deux ordres de phénomènes coexistent, sans que leur liaison soit évidente, qu'il est difficile de s'entendre sur cette question.

Je prendrai pour citer un exemple, le problème de la conscience et de la vigilance. Pendant longtemps, la conscience a été abusivement assimilée à la vigilance. Les neurophysiologistes n'ayant pas cru devoir faire de différence entre ce qui n'est qu'un mécanisme régulateur assez automatique et la conscience qui est un fait psychologique. La notion de vigilance a été introduite naguère par Henri Head. Elle n'est que le stade neurologique de la conscience et exprime cet état d'alerte dans lequel est notre fonctionnement nerveux suivant les degrés de son activité. S'affaissant sans disparaître dans le sommeil, s'exaltant à des degrés divers au cours de la veille. Nous savons maintenant que les structures nerveuses et les phénomènes biochimiques impliqués dans la régulation des états de veille et de sommeil sont situés à un étage sous cortical et qu'ils font preuve d'un certain degré de conditionnement et d'automatisme dans leur fonctionnement, quoique encore bien imprécis et polymorphe.

Peut-on, dans ces conditions, identifier ces processus à l'expression somme toute assez stéréotypée, avec les phénomènes de conscience comme l'ont fait certains, ne voulant voir dans ces derniers que des réactions et des extériorisations du comportement. Cela ne paraît pas vraisemblable parce que la totalité de l'intégration nécessaire à l'apparition des phénomènes de conscience, n'appartient pas à la vigilance et à ses mécanismes sous corticaux. Il faut encore une autre étape, vraisemblablement corticale, pour que se manifestent les phénomènes de conscience, si complexes, si variables, si flexibles, qui apparaissent au niveau le plus élevé de l'intégration fonctionnelle nerveuse. Cette compréhension des phénomènes de conscience comme le summum de l'activité cérébrale avait d'ailleurs été bien perçue il y a

longtemps par Jackson qui disait que « la conscience naît pendant l'activité des organisations de l'organisme avec ce qui l'entoure ». C'est déjà une excellente définition de la conscience extéroceptive ; on peut en dire autant de la conscience de nos processus internes, ou conscience intéroceptive ; reste la conscience du summum de nos intégrations, qui est au fond le ' cogito ' de Descartes et qui est la conscience intussusceptive. Cette dernière a bien été niée cependant, et William James l'a qualifiée de non entité, n'y voulant voir que le flux de la pensée ; si l'on ajoute de la pensée consciente, d'accord ; mais la conscience de nos états intellectuels, c'est une réalité.

Mais ce n'est pas tout, et si nous laissons un moment l'étude des mécanismes internes, nous pouvons aussi considérer l'examen du phénomène de conscience d'un point de vue plus vaste, extérieur oserai-je dire. Jusqu'à présent nous en sommes restés à la confrontation des phénomènes psychologiques et physiologiques chez un seul individu. Il ne faut pas cependant oublier l'acquis collectif dans lequel nous sommes immergés. Il représente le monde des productions de la psyché humaine. Il commence avec l'évolution d'un langage propre à l'homme et comprend les langues, les œuvres, les institutions, les valeurs, les théories et leur argumentation. Ce point de vue a fait dire que « l'homme a une hérédité culturelle superposée à l'hérédité biologique..., un individu humain qui resterait purement organique ne serait pas plus homme que le sodium n'est le sel » (Ruyer, 1964). Le grand neuropsychologue qu'est Luria a écrit : « les formes supérieures de l'activité psychique de l'homme ont une origine socio-historique » (Luria, 1978).

Nous voici donc bien loin des interprétations neurobiologiques. Les proches, les autres, la culture et pas seulement les molécules d'un cerveau participeraient au phénomène de conscience lui donnant une dimension qui ne peut être ré-

duite à l'analyse des phénomènes biochimiques de base d'un seul individu.

Pour ma part, et en revenant à un point de vue qui me paraît le plus physiologique possible, je me hasarderai simplement à dire ceci : c'est que la réduction des phénomènes psychologiques à des phénomènes physico-chimiques, ne permet pas de les analyser, de les expliquer et surtout de les prévoir. Le phénomène de conscience ne peut avoir une localisation cérébrale, et parler de son siège cérébral, aussi révoltante que puisse paraître l'assignation topographique étroite d'un processus psychologique, nous ramène aux plus sombres errements de la doctrine des localisations encéphaliques. Le phénomène de conscience couronne l'intégration supérieure des activités nerveuses et aboutit au phénomène psychologique de connaissance. C'est elle qui rend l'homme capable du choix, un choix qui n'est pas une simple réaction de comportement ; mais un choix conscient.

**

Nous voyons en fin de compte que la prospection neurophysiologique si brillante soit-elle des temps modernes est impuissante à expliquer de façon scientifiquement valable les phénomènes psychologiques qui dominent le grand édifice des fonctions nerveuses. Ce qui fait que le problème crucial des relations de l'esprit et du cerveau que nous ne pouvons pas éviter d'aborder maintenant, se pose toujours avec autant d'acuité et continue de susciter des prises de positions diverses.

On peut avoir à son égard une attitude de renoncement ou de réserve, en disant que rien, dans l'organisation et le fonctionnement du système nerveux n'explique nettement les phénomènes psychologiques. C'est ainsi que Sherrington disait que l'esprit, dans ce monde matériel « fuit, aussi insaisissable qu'un fantôme ». Il déclarait aussi : « Aristote, il y a deux mille ans, se demandait comment l'esprit est lié au

corps ; nous nous posons toujours cette question ». Après une longue vie, combien féconde, consacrée à la physiologie du système nerveux, il ne faisait qu'en rester au même point qu'un autre grand esprit, Jackson, disant bien des années plus tôt : « Nous ne pouvons comprendre comment une organisation de quelque sorte de la matière puisse en aucune façon donner lieu à des phénomènes psychiques », et il concluait à la concomitance des fonctions des centres nerveux et des états mentaux.

A côté de ce renoncement à trouver la clé d'un problème impossible, il y a le groupe des scientifiques qui, pleins d'une assurance inébranlable, ne veulent voir qu'un déterminisme rigoureux à tout ce qui existe. Forts de leurs conquêtes, et estimant avoir précisé le conditionnement rigoureux, quoique complexe, du fonctionnement nerveux, ils ne veulent pas douter qu'il soit possible d'aboutir au même résultat pour le fonctionnement psychique. Cette attitude sans nuance observée chez les tenants de la neurobiologie n'est d'ailleurs pas dénuée d'hostilité vis-à-vis des sciences humaines, ou sciences inexactes, comme ils les appellent. Leur préjugé matérialiste leur fait rejeter toute psychologie qui n'est pas une psychobiologie. Ils en arrivent ainsi à déclarer : « Ne parlons pas de la psychologie qui relevait des disciplines littéraires, absurdité dont on paye encore les conséquences ». Ou encore : « On ne conçoit plus maintenant de psychologie sans biologie... » (Changeux, 1984).

J'espère quant à moi vous avoir démontré, chemin faisant et exemples à l'appui, la réserve qu'il fallait observer vis-à-vis d'une telle façon de voir les choses.

Enfin, il est une dernière attitude, et elle n'est pas nouvelle puisqu'elle fut celle de beaucoup de grands penseurs de tous les temps. C'est que l'esprit, s'il a des liens intimes avec le corps, et combien difficiles à préciser, n'en est pas moins irréductible à celui-ci. Il y a un monde matériel et un monde spirituel. Si le premier a ses lois et ses sciences, le

second n'en a pas moins les siennes. Il s'agit d'une réalité d'un autre ordre ; mais elle n'a fait aucun doute, ni à Platon, ni à Descartes, ni à Bergson.

**

Et arrivé à ce stade, il convient de porter sur le fonctionnement du système nerveux un regard qui n'est plus strictement scientifique mais simplement humain.

Et l'on ne peut qu'avoir une réaction d'émerveillement. Émerveillement devant la finesse et l'ingéniosité des parfaits arrangements de notre machine nerveuse. Et plus nous les connaissons, plus nous nous extasions devant l'admirable souplesse et la faculté d'adaptation de ses mécanismes.

Mais émerveillement aussi, et plus grand encore, de voir que sur la base de cette réalité physique se greffe le splendide miroir de la conscience et qu'au-dessus existe un monde spirituel, mobile, multiforme, infini. Monde sans chair ni assise connue ; mais qui dépend du précédent pour s'exprimer à nous.

Un rigoureux, précis et miraculeusement efficient automatisme que survole un esprit libre et conscient, voilà l'homme et son système nerveux. Libre à chacun de s'extasier surtout sur l'automate fragile mais merveilleusement gouverné ou de retenir surtout la magnifique superstructure mentale.

Et à la question posée au début : « L'homme n'est-il qu'une machine biologique ? », il semble que nous pouvons donner une réponse. Il y a dans l'homme toute une partie faite de mécanismes physico-chimiques auxquels il est asservi, mais par lesquels il est servi. Et surtout, il y a bien plus, il y a un esprit qui lui permet de transcender le niveau matériel, un esprit à qui pourrait ainsi s'appliquer l'admirable vers de Valéry dans la Pythie, que lui même applique au « saint langage », l'honneur des hommes, « un dieu dans la chair égaré ».



En terminant et en m'excusant de prolonger quelque peu cet entretien devant votre auguste assemblée, dans ce lieu tout imprégné d'humanisme, de philosophie et où justement souffle l'Esprit, je voudrais espérer que ces réflexions ne vous sont pas apparues comme l'expression d'un rongeur même évolué, et je citerai ce passage de Bergson : « On ne se débarrasse pas de la philosophie. Vous pouvez sans doute, vous savant, soutenir une thèse, comme le métaphysicien la soutient ; mais ce n'est plus alors le savant qui parle, c'est le métaphysicien. Vous nous rendez simplement ce que nous vous avons prêté. La doctrine que vous nous apportez, nous la connaissons ; elle sort de nos ateliers ; c'est nous, philosophes, qui l'avons fabriquée ; et c'est de la vieille, très vieille marchandise. Donnez-la pour ce qu'elle est, et n'allez pas la faire passer pour un résultat de la science ».



Après de vifs applaudissements, notre nouveau confrère reçoit, selon la tradition, les félicitations de tous les membres présents. De très nombreux invités ont assisté à cette réception amicale, empreinte de beaucoup de dignité.

Dernière minute

Nous venons d'apprendre le décès de la mère de Mme Lassalle. Notre Compagnie lui adresse l'expression de ses sincères condoléances et l'assure de toute sa sympathie.

Postérieurement à notre réunion du 21 juin dernier, le secrétaire perpétuel a reçu des lettres de remerciements de M. J.-L. Granier, de M. le professeur Vermeil, de M. Marc Célié, de M. Mialhe, de M. Schmitt, de M. Frédéric Lacaille, tous récemment admis au sein de notre Compagnie.

La séance est levée à 18 h 10.

Nouvelle série

N° 112

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e Trimestres 1991



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1992

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour les 3^e et 4^e trimestres 1991

Président d'honneur : M. Maurice JOUBERT, préfet du département du Gard.

Président : M. le professeur René BOSCH.

Vice-président : Mme Christiane LASSALLE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Christian LIGER.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Réunion inter-académique nationale des Académies de province. Lyon, 25-26 octobre 1991	150
Information de M. Liger sur l'avenir des dalles de la Via Domitia	159
Lettre de M. Lassalle au sujet des dalles de la Via Domitia	160
Candidature de Mlle Viala, présentée par M. Clavel .	161
Candidatures de trois correspondants	161
Lettre du président Baumet remerciant l'Académie de la remise du premier volume d'une étude sur le Département du Gard	165
Compte rendu par le président Bosc de la Journée de Lascours	165
Compte rendu par M. Pierre Fabre de l'étude de M. le docteur Simon sur <i>Naissance, vie et déclin de la communauté comtadine de Nîmes</i>	166
Décès de M. André Nadal	168
Election de Mlle Marcelle Viala	169
Obsèques de M. André Nadal. Allocution de M. le président René Bosc	173

COMMUNICATIONS

- 4 octobre 1991 :
La Cour des Comptes, par Me Jean Goujon 142
- 18 octobre 1991 :
Agitations et troubles à Nîmes de 1815 à 1851, par
M. le docteur Lucien Simon 147
- 8 novembre 1991 :
L'Académie de Nîmes et l'archéologie depuis 1862,
par M. Victor Lassalle 156
- 22 novembre 1991 :
*Analyse des revues reçues et descriptions de cer-
taines d'entre elles*, par Mme Christiane Lassalle .. 161
- 6 décembre 1991 :
*Le voyage d'un chirurgien de marine à bord du
« Tartu », dans le Midi de la France, au milieu du
XIX^e siècle*, par M. Pierre Couëtard 166
- 20 décembre 1991 :
*Les traditions de Noël, à travers Mistral et les poè-
tes provençaux*, par Mlle Odyle Rio 170

HOMMAGES

- La Reine Jeanne*, de Frédéric Mistral, par M. Courty . 147
- En Vaunage*, de M. Maurice Aliger 155
- La Grand'Combe en Cévenne : mines et mineurs du
canton*, par MM. Vielzeuf, Vigne et Paczkowski ... 169
- Si Cabrières m'était conté*, de M. Nicolas 169

SEANCE DU 4 OCTOBRE 1991

M. le président René Bosc ouvre la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frinaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur René Château, M. le docteur Edouard Drouot, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. Jacques Larmat, Mme Janine Reinaud.

Le président Bosc souhaite la bienvenue aux membres de notre Compagnie après l'interruption due aux congés annuels.

Le procès-verbal de la séance précédente (22 juin 1991) est lu et adopté à l'unanimité.

Informations

Le président Bosc était présent à diverses manifestations au cours de l'été, « car ce n'est pas, dit-il, une période de cessation totale d'activité ».

Il indique qu'en plus des séances bi-mensuelles, sont prévues d'autres réunions à caractère administratif ; en particulier celles qui ont pour objectif la réforme des statuts.

Il fait part d'une invitation à une réunion à la Chambre d'Agriculture, le 18 octobre prochain, à 18 h 30, présidée par M. Gérard Cholvy.

Intervention

La parole est donnée, sur sa demande, à M. le bâtonnier Fontaine qui reprend le problème de l'Hôtel Davé.

Après intervention du président, puis de M. Frainaud et du secrétaire perpétuel, il est décidé, après un vote que cette question, qui n'est pas à l'ordre du jour, sera examinée au cours d'une prochaine séance administrative.

Communication

M. le bâtonnier Jean Goujon avait choisi pour sujet :

La Cour des Comptes. Aides et finances du Languedoc, ancêtre de la Chambre régionale des Comptes.

Sujet aride, présenté avec beaucoup de clarté, l'orateur nous faisant mieux comprendre l'évolution de cette institution et son utilité.

En voici le résumé :

La communication a pour objet l'histoire, le fonctionnement de la Cour financière souveraine du Languedoc et un succinct parallèle avec la Chambre régionale des Comptes instituée en 1982 dans le cadre de la décentralisation.

La Cour des Comptes, Aides et Finances du Languedoc résulte de la fusion par l'Edit d'Union de 1629 de deux juridictions plus anciennes : la Cour des Aides créée en 1437 et la Chambre des Comptes instituée en 1522 par François I^{er}, l'une et l'autre précédées à Paris mais dans un ordre inverse par la Chambre des Comptes (1320) et la Cour des Aides (1355).

Initialement le ressort de la Cour de Montpellier s'étendait sur le Languedoc, le Rouergue, le Quercy, une partie de la Guyenne.

Cette double création en Province avait certes pour objet d'éviter des déplacements tant aux plaideurs en matière d'aides, c'est-à-dire d'impôts, ainsi qu'aux agents devant rendre leurs comptes, mais les perspectives financières de la vente de nouveaux offices ne lui était pas étrangère.

La Cour se heurta, tout au long de son histoire, à l'hostilité des Cours parisiennes, des Etats, du Parlement de Toulouse.

Elle-même ne cessa de lutter pour accroître ses pouvoirs. Sa vie quotidienne était celle d'une juridiction d'Ancien Régime, avec la vénalité des charges qui entraînaient l'anoblissement, un grand souci des préséances.

Les membres de la Cour ont enrichi le patrimoine architectural de Montpellier, constituant de véritables dynasties, et comprenant nombre de mécènes ou d'« antiquaires ».

L'étiquette de la Cour était pointilleuse tant au Palais qu'en ville, aux cérémonies. Le contentieux des costumes, des cierges, des bancs aux offices et processions est d'une grande abondance.

La Cour sut traverser sans trop grand dommage les périodes de luttes religieuses, montrer du courage et de l'indépendance, notamment en 1645 dans le soutien aux émeutiers de Montpellier, subissant la sanction d'une désunion temporaire.

Il est d'un grand intérêt de décrire les formalités d'accès aux charges, les modes de rémunération, les « piqûres » sanctions pécuniaires au cas de manquement aux règles disciplinaires.

Bien que favorables aux idées nouvelles, les magistrats se leurraient en proposant à Necker de s'intégrer dans les nouvelles institutions. Les Nimois également qui avaient demandé que la Cour soit transférée à Nîmes et les textes rela-

tifs à cette querelle sont amusants. On trouve sous la plume des magistrats montpelliérains la confirmation qu'à la veille de la Révolution Nîmes était près de deux fois plus peuplée que Montpellier, avec dans ses manufactures trente mille ouvriers, alors que la population totale de Montpellier n'excédait pas trente-deux ou trente-trois mille habitants au total.

Incarnation de l'Ancien Régime, la Cour disparut avec lui. Certains de ses membres, notamment Cambacérès, devant jouer un rôle éminent sous le Consulat et l'Empire.

Près de 200 ans plus tard les lois de décentralisation supprimant la tutelle a priori si décriée et donnant aux assemblées locales et à leurs exécutifs des pouvoirs financiers considérables, créaient un contrôle a posteriori des Chambres régionales des Comptes.

Après des débuts relativement timides, dûs sans doute à une insuffisance d'effectifs, ces Chambres composées de magistrats inamovibles semblent prendre vigueur et rigueur, bien nécessaires.

A la différence de son illustre devancière, la Chambre régionale des Comptes de Montpellier ne se penche que sur les comptes et la gestion des collectivités territoriales (mais aussi des associations, groupements, sociétés d'économie mixte, etc..., dans lesquels ces collectivités ont une part importante) et avec faculté tant d'adresser des observations que l'exécutif doit lire à la plus prochaine séance de l'assemblée délibérante, que de tenir informé le Parquet général de tous faits de nature à motiver l'ouverture d'une action pénale ou la saisine de la Cour de Discipline budgétaire et financière... Par ailleurs, la Chambre statue seulement en premier ressort.

Mais la vraie question qui reste posée en l'état de certains errements trop répandus est de savoir si un contrôle a posteriori aussi sévère et exemplaire soit-il, sera suffisant.

Dans la négative, il faudrait songer à instituer dans le respect de la démocratie un autre système : peut-être la création, par un « bicamérisme » des collectivités locales, d'une deuxième assemblée restreinte où seraient éligibles seulement des personnes ayant une expérience de la gestion économique, le « curator rei publica ».

Sinon, il ne restera plus que la naissance, déjà visible, d'une nouvelle tutelle de fait pour nos nouveaux féodaux, celle des banques et organismes prêteurs.

Le bâtonnier Goujon, vivement applaudi, est félicité par le président.

Au cours du débat qui suit interviennent : M. le docteur Lauret et le bâtonnier Fontaine qui rend hommage à Saint Louis, premier roi de France à avoir instauré des réformes dans le système judiciaire.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 18 OCTOBRE 1991

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Pierre Fabre.

Lu par le secrétaire perpétuel, le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Ouvrages

Remise par notre confrère, M. Durteste, d'une publication du Centre d'Histoire militaire de Montpellier ;

De M. Michel Courty, correspondant, *La Reine Jeanne*, de Frédéric Mistral.

Informations

La séance publique annuelle aura lieu le dimanche 2 février 1992 à 16 h à l'Hôtel Atria, dans la salle mise à notre disposition par la ville de Nîmes.

Une séance administrative extraordinaire est prévue le 15 novembre prochain. La modification des statuts sera à l'ordre du jour.

La Commission des Nominations et celle des anciens Présidents se réuniront le 8 novembre 1991.

Le président Bosc invite ses confrères à participer nombreux à la journée organisée à Lascours.

Intervention

Ayant demandé la parole, M. le bâtonnier Fontaine intervient à propos du dossier Davé et la délivrance d'un congé. Après réponse du président, la Compagnie décide de suivre l'ordre du jour.

Communication

M. le docteur Lucien Simon présente une communication : *Agitation et troubles à Nîmes de 1815 à 1851*. En voici le résumé :

Nîmes fut de 1815 à 1851 le théâtre de troubles qui opposaient, schématiquement parler, les royalistes légitimistes catholiques aux libéraux protestants. La Terreur blanche de 1815 fit, on le sait, de nombreuses victimes d'abord lors du siège et de l'évacuation de la caserne, puis par les excès de bandes qui battaient, pillaient, tuaient au su et vu des autorités impuissantes.

Les événements de 1830-31 et de 1848-51 sont moins souvent décrits. A la nouvelle de la révolution de Juillet 1830, les notables essaient de maintenir le calme. Mais la population s'agite et l'émeute de fin août fait huit morts. L'agitation continue quelques mois encore, avec ses lieux privilégiés : la Bouquerie et les Grand et Petit Cours d'une part, la Placette et le Cours-Neuf d'autre part.

La révolution de février 1848 entraîne particulièrement en mars et en juin des troubles similaires : on compte un mort et des blessés. Suit une période de calme relatif dans la rue, mais d'action plus ou moins clandestine dans les clubs et sociétés secrètes, dont les manifestations les plus visibles sont les banquets qui provoquent des incidents mineurs.

Lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, les républicains s'insurgent. Un comité se constitue à Nîmes qui déclenche l'insurrection de tout le département. Des bandes armées convergent sur le chef-lieu. Mais sur certains de ses axes le mouvement prend du retard ; la Garde nationale est prête à faire front et, de plus, on apprend que le coup d'Etat a pleinement réussi. Avec sagesse, et malgré un sursaut de combativité à Quissac, le comité insurrectionnel ordonne lui-même la dissolution de ses troupes. Les sanctions vont pleuvoir principalement sur les participants les plus modestes.

Cet exposé est suivi avec une particulière attention.

L'orateur reçoit les félicitations du président, avant que s'ouvre un débat.

Interviennent successivement :

— M. le bâtonnier Fontaine : cet exposé est un ouvrage d'histoire qui aurait dû se situer dans un contexte national ;

— M. le docteur Lauret demande quel fut le développement de notre ville pendant cette période ;

— Pour M. Durteste, les faits sont dus à l'intolérance des mentalités de l'époque ;

— M. Larmat : quelle était la proportion des catholiques et des protestants dans la population ?

— Citons encore Mme Lassalle, Me Galy, M. le pasteur Château, M. le pasteur Bonifas sur le rôle du clergé, et Mgr Dalverny rappelant le rôle de médiateur du curé de Saint-Charles.

M. le président Bosc clôture la discussion en adressant à nouveau ses vives félicitations à M. le docteur Simon pour la qualité de ses recherches et lève la séance à 18 h 20.

REUNION INTER-ACADEMIQUE NATIONALE
DES ACADEMIES DE PROVINCE
FONDEES AVANT LA REVOLUTION

Lyon, 25-26 octobre 1991

En guise d'Editorial

Il y a quelques semaines, se tenait notre réunion inter-académique autour des représentants de l'Institut. Pour la plupart des participants, ce fut une occasion de joie et d'enrichissement : le cercle de nos académies anciennes était au complet et, pour la circonstance, ces Messieurs de l'Institut s'étaient déplacés en bon nombre. Le temps consacré au travail permit, malgré sa brièveté, de réfléchir sur des points importants, soulevés lors de la réunion organisée en novembre 1989 par l'Institut de France, et de prendre des décisions qui, négatives ou positives, doivent contribuer à éclairer l'avenir de notre groupe : nous savons en effet, maintenant, ce que nous ne voulons ou ne devons pas faire et ce que nous pouvons imaginer pour notre avenir commun.

Il est apparu, d'ailleurs, un consensus spontané sur la nécessité de continuer à nous retrouver périodiquement, en changeant de ville, en fonction des possibilités de chacun et du volontariat de l'une ou l'autre des académies-sœurs. Toutes ces décisions, préparées par des débats très libres, ont été prises à l'unanimité.

Après coup, tous les représentants de nos Compagnies ont eu la gentillesse de faire connaître aux organisateurs

leur satisfaction tant pour leur accueil que pour l'organisation et le résultat fructueux de cette initiative.

Il faut, à ce propos, savoir que l'Académie de Lyon n'est pas plus riche ni mieux équipée que d'autres : la réussite de cette rencontre a été le fruit, avant tout, du travail effectué à différents niveaux depuis plusieurs mois. La compréhension et l'aide des autorités territoriales ne se sont concrétisées que grâce à des contacts multiples et suivis qui ont eu en outre pour effet de rapprocher l'Académie de ses protecteurs. Les confrères lyonnais souhaitaient ardemment que cette rencontre fut une réussite ni par vanité ni par intérêt, mais pour faire prendre conscience d'une évidence parfois un peu oubliée : au delà des différences de nos Compagnies (ancienneté, importance, moyens de chaque Compagnie), nous sommes réellement liés par nos origines, notre idéal et notre esprit.

Nous savons maintenant que nous pouvons nous entendre, échanger nos points de vue, construire en commun et y prendre plaisir. N'est-ce pas là le résultat le plus précieux de cette rencontre, proposée par les uns et voulue par tous les autres ?

Un grand merci à tous !

Les intervenants

— Allocution de M. le Maire de Lyon, Protecteur de l'Académie (ou de son représentant).

— Ouverture de la séance académique par M. Edmond Reboul, président de l'Académie de Lyon.

— Allocution de Maurice Garden, représentant M. le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education nationale.

— Message de M. Edouard Bonnefous, chancelier de l'Institut, lu par M. Albert Brunois, son représentant.

— Allocutions de Messieurs les Représentants des Classes de l'Institut: M. Louis Leprince-Ringuet (Académie fran-

çaise), M. Robert-Henri Bautier (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), M. Michel Jouvét (Académie des Sciences), M. Marcel Landowski (Académie des Beaux-Arts), M. Albert Brunois (Académie des Sciences morales et politiques).

— Communication de M. Albert Brunois, ancien président de l'Académie des Sciences morales et politiques : « L'Institut et les Académies de Province ».

— Communication de M. Robert-Henri Bautier, ancien président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « L'avenir des Académies de province : rôle de l'Etat et des Collectivités territoriales ».

— Allocution de clôture par M. Jean Sermet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux, au nom des Académies de Province présentes.

*Bilan provisoire établi par M. René Bosc,
président de l'Académie de Nîmes*

— Rencontre des Académies de Province nées avant la Révolution : 23 présentes = 41 délégués dont 5 femmes + 8 à 10 membres Acad. Paris + Acad. de Lyon = total 60-80.

I. - SITUATION ACTUELLE DES ACADEMIES DE PROV.

A. *Composition*

— Noyau actif (« titulaires ou résidants ») entre 30 et 60, sauf Montpellier 90, Angers 100, dont 3 à 13 % de femmes (6 % à Nîmes).

— Orbite périphérique (« associés, non résidants ou correspondants »), de 50 à 200 (Nîmes 140), mais Annecy 320, Dijon et Clermont-Ferrand 440.

— Répartition par disciplines : dans 6 acad. (sur 22), Dijon, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Toulouse (SCL).

— Limite d'âge : aucune, sauf Lyon, durée maxima du mandat : 20 ans.

B. Gouvernement :

— Statut du président : 11 connus ; durée maxima : 1 an, 1 cas; 2 ans, 5 cas (Nîmes); 3 ans, 2 cas; + de 3 ans, 3.

— Statut du secrétaire principal : secrétaire perpétuel : 13 (dont Nîmes) ; secrétaire général perpétuel : 2 (total 15); secrétaire perpétuel renouvelable : 2 (Annecy et Montpellier) ; secrétaire général renouvelable 3 ou 4 ans : 4 ; 5 ans : 1 (total : 7) = 22.

C. Travaux :

— Rythme des séances : 1 par mois : 10; 2 par mois : 8; 4 par mois : 4 (Aix, Lyon, Marseille, Toulouse-J.F.).

— Publication Bulletin, Mémoires : toutes, mais 15 seulement ont édité un index.

— Attribution de prix : 15 sur 22.

D. Données économiques :

— Local : 5 seulement sont propriétaires de leur local (dont Nîmes).

— Cotisation : 4 acad. sans cotisation (Marseille, Metz, Nancy, Toulouse-J.F.) ; 15 acad. de 100 à 200 F ; 1 acad. à 250 F ; à Bordeaux : 400 F ; à Montpellier : 600 F.

— Subventions : nulles dans 4 acad. ; très faibles : 5 (dont Nîmes) ; multiples : 13 (pour 12 : Municipalité et Conseil général).

— Reconnue d'utilité publique (R.U.P.) : 15 sur 22 = 2/3.

II. - DECISIONS DE L'ASSEMBLEE

1. Désir unanime et fort de renouveler les rencontres à l'échelon national sous le nom de *Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres, Arts*. Calendrier : mars 1992 : Paris (Acad. des Sciences) ; 1993 : Marseille ; puis 1994 : Rouen.

2. Eventuellement rencontres régionales (comme celle de Nîmes en mai 1990).

3. Rencontres nationales réservées aux 23 acad. (+ Savoie, Versailles et Toulon) = 25, qui répondent à 5 critères : nombre limite de membres actifs ; recrutement : élection par la Cie ; pluridisciplinarité ; travaux inédits personnels publiés ; une certaine ancienneté.

4. Refus quasi-unanime de créer une structure administrative (Fédération...), mais mise en place d'un *Comité de liaison* de 3 académies pour préparer la « Conférence ».

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 1991

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le président René Bosc.

Sont présents : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le docteur Paul Tempier.

Le procès-verbal de la séance précédente est présenté par le secrétaire perpétuel ; il est adopté à l'unanimité.

Ouvrages

— *En Vaunage*, par M. Aliger qui a remis un exemplaire à l'Académie.

— *Actes de la rencontre européenne et gardoise*, brochure rédigée à la suite de la tenue à Nîmes d'un Séminaire sur les Jeunes et l'Europe.

Informations

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de la correspondance reçue et concernant diverses manifestations extérieures à notre ville.

Le président rappelle la journée du 23 novembre prochain, au château de Lascours, sur la Sauvegarde du Patrimoine gardois.

La liste des Académies présentes à Lyon sera adressée à chaque membre, par M. Durteste.

Communication

L'ordre du jour appelle la communication de M. Victor Lassalle : *Académie de Nîmes et archéologie depuis 1682*.

En voici le résumé :

M. Lassalle a rappelé combien, dans les siècles qui ont précédé la création de l'Académie (1682), les esprits cultivés nîmois qui étaient en quelque sorte des pré-académiciens ont agi en faveur des vestiges gallo-romains nîmois. Les réemplois antiques dans les hôtels particuliers ou les bâtiments publics concernent 130 maisons de la capitale gardoise. L'« antique » est au cœur de la première histoire de Nîmes, celle publiée par Poldo d'Albenas au temps de François I^{er}.

Après la parenthèse que constitue la Révocation de l'Edit de Nantes et ses suites, l'Académie, qui renaît, édite un document de « lecture » des monuments en 1756. Deux ans plus tard, on lit l'inscription qui orne le fronton de la Maison Carrée. Jean-François Séguier focalise la vie savante de la

cité. L'Académie, qui tient ses séances dans un hôtel particulier, agit au bénéfice du Temple de Diane.

Supprimée, comme ses sœurs, par un décret de 1793, l'Académie renaît en 1801 et se compose de cinq classes. Elle pratique ainsi la pluridisciplinarité.

L'élan d'urbanisme qui modifie la ville (dégagement des Arènes, Saint-Baudile, Cours Neuf...) entraîne des fouilles, des publications et la première liste des Monuments historiques en 1840. Alphonse de Seynes dessine les monuments. Auguste Pelet, Germer Durand (ce dernier édite un exceptionnel recueil sur les Inscriptions antiques de Nîmes qui est une merveille de bibliophilie), Henri Revoil, Félix Mazauric conduisent leurs travaux scientifiques et en font part à l'Académie dont ils sont membres, assurant ainsi à leur activité une diffusion très large dans les milieux enseignants et cultivés.

Cette période voit les académiciens se mobiliser, chacun dans leur domaine professionnel, pour aider à ce courant scientifique. M. Lassalle, cheville ouvrière de ce mouvement, évoque MM. Maurice Aliger (découvreur de Nages... et de pas mal de choses dans Nîmes !), Marc Chausse (dont le cabinet d'architecte prend le plus grand soin du rempart romain)...

Tout récemment, un archéologue municipal, Marc Celié, correspondant de l'Académie, a été nommé. Il veille, surveille, et fouille ! Forum de la Maison Carrée, chantier Gambetta et tant d'autres hauts-lieux nouvellement concernés en apportent la preuve et... la moisson. Hélas ! l'action prend tant de temps que les publications ne peuvent pas suivre au même rythme. Mais la sauvegarde prime, puisque l'archéologie a voix au chapitre des permis de construire.

Dans quelques mois, le Congrès Mondial d'Épigraphie permettra de faire état devant les plus éminentes sommités du monde culturel de la conjonction des efforts de l'Acadé-

mie et des Archéologues pour la redécouverte, la protection et la mise en valeur du patrimoine de Nîmes.

Après avoir reçu les félicitations du président, l'orateur doit répondre aux questions qui lui sont posées ; les intervenants sont nombreux. Citons M. Joachim Durand qui rappelle le rôle important joué par Gaston Maruéjol, rédacteur du journal *Nemausa*. M. le docteur Lauret, Mme Reinaud, M. Valade interviennent aussi dans le débat.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 1991

Sous la présidence de M. le professeur René Bosc, la séance est ouverte à 16 h 30.

Sont présents : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, Mme Janine Reinaud.

Le secrétaire perpétuel présente le procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Il a reçu diverses invitations ; il en fait part à notre Compagnie et l'informe également du décès de M. Vier, correspondant.

Le président Bosc donne la parole à M. Liger qui apporte des précisions sur l'avenir des dalles de la Via Domitia, découvertes lors des travaux effectués rue Nationale. Le dallage sera remis en place.

M. Lassalle, de son côté, avait, par lettre, émis le vœu que ce projet soit effectivement mené à bien, dans l'intérêt de la ville et de ses habitants. En voici la teneur :

L'Académie de Nîmes, dont des membres tels qu'Auguste Pelet et Auguste Aurès, au XIX^e siècle, et, plus récemment, Edouard Bondurand, ont contribué, par des recherches attentives et des publications d'une haute qualité qui font toujours autorité, à fonder sur de solides bases documentaires, la connaissance que nous avons de la Voie Domitienne dans le Gard et dans Nîmes, a naturellement considéré avec admiration le magnifique tronçon dallé de cette voie qui a été trouvé en 1990, au cours des fouilles du quartier des Halles, près de l'emplacement où Auguste Pelet en avait entrevu, au milieu du XIX^e siècle, un autre élément à la faveur de travaux plus modestes que ceux auxquels nous avons affaire aujourd'hui.

Elle s'est évidemment réjouie alors en apprenant qu'il était prévu de conserver en place ces vestiges exceptionnels par leur caractère monumental et leur état de conservation, ce qui ne pouvait qu'être bénéfique, en raison de l'attention portée à de tels témoins de la civilisation antique non seulement par les érudits, mais aussi par les Nimois, qui ont toujours montré le plus vif attachement à leur patrimoine, et par les nombreux visiteurs de notre ville. Ceux-ci sont rendus plus sensibles encore aujourd'hui que dans le passé à ce genre de vestiges par la campagne de sensibilisation menée autour du grand projet régional de tourisme culturel qui a été développé depuis quelques années, sur le thème de la Via Domitia, à l'initiative et sous l'impulsion de M. Philippe Lamour, président du Comité économique et social du Conseil régional.

Mais, comme les dalles de la voie ont été démontées et stockées dans un dépôt, et comme il semble que l'on envisage de renoncer à la réalisation du projet initial de présen-

tation au public, l'Académie de Nîmes croit de son devoir d'émettre le vœu que ce projet, si louable et si conforme aux intérêts de la ville et à sa réputation, soit effectivement mené à bien, grâce à une remise en place et à une mise en valeur du dallage de la voie à l'emplacement où il a été découvert.

Candidature

A la demande du président, M. Clavel présente la candidature de Mlle Viala au fauteuil de M. le professeur Brunel.

L'inscription est faite sur le registre tenu à cet effet. Le vote aura lieu au cours de notre réunion de janvier 1992.

De même, un vote devra intervenir sur l'élection de trois correspondants, dont les dossiers ont été examinés récemment par la commission compétente.

Communication

C'est à Mme Lassalle, membre résidant, qu'il appartient de présenter la communication qui a pour titre : *Analyse des revues reçues en échange et description de certaines d'entre elles.*

I. — L'Académie de Nîmes et les publications.

Au XVIII^e siècle, les échanges durent être fort limités, car l'Académie royale de Nîmes n'eut qu'à une seule occasion la possibilité de publier ses travaux. En effet, grâce à la générosité d'un des membres, Salles de Lascel qui finança les frais d'impression, elle put faire paraître en 1756, un *Recueil des pièces lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie royale de Nîmes de 1753 à 1754* (168 p. in 8, publié chez Belle, à Nîmes). L'ouvrage parut le 25 septembre 1756, mais il n'eut pas de suite.

Pour faire connaître leurs travaux, les académiciens nîmois durent collaborer dans diverses revues et journaux et

l'on retrouve leurs noms, dans le *Mercure de France* (où était relaté le programme de la séance publique), le *Journal des Savants*, les *Nouvelles Ecclésiastiques*, le *Journal de Trévoux* et la *Gazette d'Avignon*.

Nous savons aussi que les rapports inter-académiques étaient nombreux à en juger par l'importante correspondance de J.F. Séguier, qui était membre correspondant des Académies de Dijon, de Montpellier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de plus d'une dizaine d'académies italiennes.

A partir du XIX^e siècle, après un démarrage difficile, les publications paraissent avec régularité. En effet, de 1805 à 1811, l'Académie publie huit volumes, sous le titre de *Notice des travaux de l'Académie du Gard*, puis en 1822, après une première interruption la *Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard depuis 1812 jusqu'en 1822*, en deux volumes. Nouvelle reprise en 1832. A partir de cette date, les publications paraissent tous les deux ou trois ans, sous le titre de *Mémoires de l'Académie royale du Gard* (de 1832 à 1846, en six volumes), puis en 1848, sous celui de *Mémoires de l'Académie du Gard* (26 volumes), puis à partir de 1878 jusqu'à nos jours, sous celui de *Mémoires de l'Académie de Nîmes* (62 volumes). A partir de cette date, les « Mémoires » paraissent annuellement jusqu'en 1913, et en 1877 parut même un supplément *Le Manuel de Dhuoda*.

A partir de 1842 sont publiés les *Procès-verbaux des séances de l'Académie*, qui deviennent à partir de 1878, *Bulletin de l'Académie de Nîmes*, groupés par deux ou trois années, jusqu'en 1870, puis par année de 1871 à 1913 et de 1960 à 1991.

Les travaux publiés témoignent de la pluridisciplinarité de l'Académie. A partir de 1802, les 60 académiciens ordinaires et 5 vétérans (au maximum) sont répartis en 5 sections (Philosophie et Economie politique - Agriculture, Com-

merce, Manufactures, Arts et Métiers - Mathématiques et Physique - Antiquités et Belles-Lettres - Beaux-Arts). Puis, en 1850, les sections sont limitées à 2 : Lettres et Sciences et leurs applications. Ces sections disparaissent, pour être remplacées d'une façon non statutaire, entre 1875 et 1880, par trois groupes à caractère confessionnel : catholiques, protestants et indépendants).

II. — Les échanges avec les Académies, les Sociétés académiques et les sociétés savantes.

En 1955, Georges Livet, membre résidant et bibliothécaire de l'Académie dressa un inventaire précis de tous les ouvrages reçus en échange, après les avoir disposés par lieu d'origine à l'intérieur de 179 casiers aménagés dans une salle de l'actuel Hôtel de l'Académie. Ce manuscrit, intitulé *Classement des Mémoires des Académies et Sociétés savantes de France* nous permet de faire un bilan précis des échanges à cette époque, mais aussi d'en suivre l'évolution depuis le début du XIX^e siècle.

L'Académie correspondait avec 128 villes, 32 Académies (si l'on compte Chalons-sur-Marne et Tours), 10 Sociétés académiques (dont Angers) et 86 Sociétés savantes.

Les premières Académies qui échangeaient leurs publications avec celles de Nîmes étaient : Aix-en-Provence en 1809, Dijon et Toulouse en 1818, les Jeux floraux de Toulouse en 1820, Autun, Besançon et Lyon en 1821...

Le nombre de volumes était de 8.153 en 1936, et estimé à 10.000 en 1955.

En 1991, les échanges sont bien moins importants, puisqu'ils ne concernent que 22 Académies, 3 Sociétés académiques et 57 Sociétés savantes (sans compter les sociétés gardoises), auxquelles s'ajoutent l'Académie royale de Belgique, et les Sociétés savantes de Vérone, Bordighéra, Genève, Neuchâtel, le Collège Harvard de Cambridge (Mass.) et

de l'île Maurice (de 1965 à 1985, figuraient aussi l'Institut d'information scientifique de l'Académie de Sciences de Moscou et l'Académie canadienne française de Montréal).

La disparition des casiers installés par Georges Livet, la dispersion des revues dans les diverses salles de l'Hôtel de l'Académie rendent actuellement tout recensement difficile. Ces revues constituent pour l'Académie une richesse mal exploitée et négligée, à cause de l'exiguïté des locaux.

Au XIX^e siècle, notre Compagnie attachait une grande importance à la lecture des revues reçues en échange. Lors des séances de travail, après la lecture du procès-verbal par le secrétaire perpétuel, la parole était donnée à un ou deux académiciens pour faire les comptes rendus d'articles sélectionnés. La discussion devait être animée, car le règlement intérieur de l'Académie (article 56) précise qu'elle « ne pourra jamais donner lieu à un jugement de la Société sur le mérite de ces ouvrages ».

Tels sont les thèmes abordés par l'orateur qui captive son auditoire avec un sujet qui paraît aride.

Félicitée par le président et après interventions de MM. Debant, Lauret, Clavel, Roger et Liger, la séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1991

La séance est ouverte à 16 h 30 sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Tempier.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Informations

La lettre du président Gilbert Baumet, remerciant l'Académie de la remise du premier volume de l'étude sur le Département du Gard, est portée à la connaissance des confrères.

Le président Bosc fait un bref compte rendu de la journée de Lascours et se félicite des résultats obtenus.

Analyse

L'ordre du jour prévoit l'analyse par M. Pierre Fabre, membre résidant, de l'étude de M. Lucien Simon : *Naissance, vie et déclin de la communauté comtadine de Nîmes*, parue dans « Archives juives ».

Sur les principaux aspects des recherches effectuées par le docteur Simon, un débat s'instaure au cours duquel interviennent en particulier MM. Bonifas et Roger.

Communication

Le président accueille M. Pierre Couëtard, correspondant, et lui donne la parole. Ce dernier présente sa communication intitulée : *Le voyage d'un chirurgien de marine à bord du « Tartu », dans le Midi de la France, au milieu du XIX^e siècle.*

En voici le résumé :

Charles Henri de Bounescuelle de Lespinois, chirurgien de marine, né le 11 avril 1822 à Ollioules, décédé le 21 février 1906 à Toulon, a laissé un manuscrit sous le titre « Traditions et Souvenirs » dont une partie relate sa venue dans le Gard.

Il épousa, le 26 avril 1848, Emilie de Guiraud, fille d'Antonin Pierre Joseph qui naquit vers 1792 et entra dans la marine. Il devint maire de Villeneuve-lès-Avignon du 26 août 1830 au 20 mars 1831, puis du 15 avril 1832 au 4 mai 1837. « C'est à lui que l'on doit la conservation du tombeau du pape Innocent VI qui est une petite merveille de l'art gothique », a écrit de Lespinois. Il reconstitua le nez brisé de la statue. Il construisit le premier pont suspendu en fil de fer qui ait paru en France au village de Collias.

A bord du petit aviso garde-pêche « Le Rôdeur », le chirurgien explora tous les ports de la côte sud de la France avec le lieutenant de vaisseau commandant « Le Rôdeur », Doudert de Lagrée qui fut à l'origine de l'archéologie kmère

avec la découverte du temple d'Angkor. Ils visitèrent Nîmes en mai 1858 et de Lespinois rédigea en alexandrin un humoristique poème intitulé « Impressions de voyage à Nîmes » relatif à Jean-François Perrot, ancien gardien du Musée Marie-Thérèse, qui présentait dans son magasin d'antiquités une momie dont il prétendait avoir découvert le sens des hiéroglyphes de façon différente de l'immortel Champollion. Il évoque :

*Un quidam très poli, vieillard aux cheveux blancs,
Aux gestes arrondis, au sourire engageant.
« Je suis monsieur Perrot, et je suis antiquaire,
Rome, pour moi, messieurs, jamais n'eut de mystère ;
De monuments ruinés je suis conservateur,
Architecte, poète, enfin littérateur. »*

Ils visitèrent aussi Aiguesmortes où « les remparts sont soigneusement entretenus par un garde du génie nommé à cet effet par l'Etat, car ils ont été classés comme monuments historiques ». Charles se dévoua pour accompagner aux orgues, pour le mois de Marie, les choristes de la paroisse, où il fit entendre le dimanche des airs de tous les grands Maîtres, la prière de Moïse à l'Élévation et enfin une marche guerrière de Verdi. Lorsque « Le Rôdeur » avec son panache de fumée défila majestueusement devant les remparts de la vieille cité, on vit presque toute la population crier avec exaltation : « Vive le Rôdeur ! Vive le Rôdeur ! » Ce dernier retourna à Toulon où notre estimable médecin retourna comme prévôt à l'hôpital du Bagne.

Le président félicite chaleureusement l'orateur, dont l'exposé très imagé a vivement intéressé les confrères présents. Mme Lassalle, MM. Jallatte, Maubon et Clavel prennent part aux débats.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 20 DECEMBRE 1991

La séance est ouverte à 16 h 30, sous la présidence de M. le professeur René Bosc.

Sont présents : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Christian Liger, Mgr Robert Dalverny.

Le président informe notre Compagnie du décès, survenu le jour-même, de notre confrère M. André Nadal. Une minute de silence est observée. L'heure des obsèques n'est pas encore fixée.

Le président se félicite de la présence parmi nous de Mlle Odyle Rio ; ses amis, M. et Mme Laurent, l'ont accompagnée.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté à l'unanimité.

Le samedi 7 décembre 1991, jour où l'on fêtait la Sainte-Barbe à la caserne des sapeurs-pompiers nimois, boulevard Sergent Triaire, notre confrère Joachim Durand a remis la médaille de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques à l'adjudant-chef professionnel Paul Granat, pour « services éminents rendus bénévolement à l'enseignement musical ».

L'intéressé, actuellement en retraite, a été le chef de la fanfare des sapeurs-pompiers nimois, créée par lui en 1950.

La cérémonie réunissait des personnalités politiques appartenant à divers partis ainsi qu'une très nombreuse assistance.

Notre confrère Joachim Durand a profité de la circonstance pour rendre hommage aux sapeurs-pompiers, dont l'idéal, dans les moments critiques, est de faire abstraction de leur sécurité personnelle pour ne penser qu'à une chose : sauver la vie des autres.

Ouvrages reçus

La Grand'Combe en Cévenne : mines et mineurs du canton, par MM. Vielzeuf, Vigne et Paczkowski. M. Joachim Durand propose d'en faire un compte rendu.

Si Cabrières m'était conté, étude offerte par M. Nicolas, correspondant de notre Compagnie.

Election

L'ordre du jour appelle l'élection de Mlle Marcelle Viala.

Un vote a lieu, dont les résultats permettent au président Bosc de proclamer celle-ci élue, en qualité de membre résidant, au siège laissé vacant par M. le professeur Jean Brunel.

M. Escholier propose la candidature de M. le docteur Jallatte, au fauteuil de M. Jean-Charles Lheureux. L'inscription est faite sur le registre tenu à cet effet. Le vote aura lieu au début de l'année 1992.

Communication

M. le président Bosc remercie Mlle Odyle Rio, majorale du Félibrige, membre honoraire de notre Compagnie, d'avoir accepté de présenter une communication et lui donne la parole.

En souvenir de sa visite, Mlle Rio remet un ouvrage à l'Académie. Puis, pendant près d'une heure, elle charme son auditoire en commentant de nombreuses diapositives sur :

Les traditions de Noël, à travers Mistral et les poètes provençaux.

Les premières diapositives présentées tenaient à rendre hommage aux grands noëllistes provençaux, le plus célèbre d'entre eux étant Nicolas Saboly (1614-1675), né à Montoux.

Un hommage particulier fut rendu à Frédéric Mistral qui chanta Noël de si merveilleuse façon dans ses écrits, certes, mais surtout dans la Salle Calendale du Museon Arlaten.

Pour nous autres, Noël est la première de toutes les fêtes.

C'est la fête que nous célébrons avec le plus de joie et de solennité. Frédéric Mistral, dans ses *Memòri e Raconte* (*Mémoires et Récits*) nous dit que la veille de Noël était pour son père la « majo fèsto ».

Pour bien saisir le symbolisme des fêtes de Noël en Provence, il faut toujours avoir à l'esprit que le Provençal est essentiellement un homme de la terre et un homme à la foi chrétienne très vive.

Pour un homme de la terre, il y a deux saisons seulement dans l'année : la bonne et la mauvaise. Elles correspondent à la léthargie et à la résurrection de la nature. Ce sont les saisons de l'année celtique qui étaient marquée dans l'Antiquité par le lever et le coucher des Pléiades. Dans nos pays méditerranéens, au soleil brûlant succède presque aussitôt le froid glacial de l'hiver.

Cette bipartition de l'année, typique des civilisations pastorales, est marquée par les grandes dates de notre calendrier.

Ainsi pour nous les deux fêtes importantes sont celles qui correspondent au solstice d'hiver et au solstice d'été, c'est-à-dire les fêtes de Noël et de la Saint-Jean. Nous retrouvons cela dans le proverbe très ancien : « Jan e Jan — Parton l'an ». Cela signifie : Jean et Jean partagent l'année. Il s'agit, le 27 décembre de la Saint-Jean d'hiver : c'est la fête de saint Jean l'Évangéliste, et le 24 juin de la Saint-Jean d'été : c'est la fête de saint Jean-Baptiste.

Fernand Benoit dans *La Provence et le Comtat Venaissin* précise : « Dans cette année, tout entière réglée par le Zodiaque, surnagent, comme des épaves, les vestiges d'un calendrier agraire, dont les rites, rattachés à des fêtes liturgiques ou à la commémoration d'événements historiques, ont donné naissance à des fêtes saisonnières, à des jeux, à des cérémonies locales, qui ont une valeur « fonctionnelle ». Ces pratiques rituelles sont d'autant plus nombreuses que l'on se rapproche des grandes dates du calendrier agraire (...). C'est là le calendrier d'un peuple primitif, plus enclin à demander qu'à remercier, obéissant à l'instinct de la magie sympathique qui contraint la terre à se réveiller de sa léthargie hivernale et à produire une abondante récolte. »

Fernand Benoit, qui fut conservateur du Museon Arlaten, a étudié nos traditions de Noël avec beaucoup de précisions. Il précise encore : « Ses fêtes, sous des formes diverses, se rattachent au rite essentiel de l'exorcisme, de l'expulsion du mauvais génie (...). »

Tout ce que nous venons de dire à propos des rites d'exorcisme de nos aïeux trouve son application avec le rite du blé de la Sainte-Barbe. Car Noël, il faut le dire, s'annonce dès le 4 décembre, jour de la fête de sainte Barbe.

Ce jour-là, obéissant à une tradition millénaire, nous mettons à germer dans des assiettes remplies d'eau le fa-

meux blé. Nous le regardons pousser avec joie ou anxiété, car le proverbe dit: « Quand lou blad vèn bèn, tout vèn bèn ». Si le blé pousse bien, cela veut dire que votre année sera heureuse et que vos récoltes seront abondantes.

Dans une lettre du 15 novembre 1903, lettre adressée à Henri Noël, Mistral explique l'origine de cette tradition.

Les autres diapositives ont montré la Salle Calendale.

Ainsi avons-nous évoqué la cérémonie du « cacho-fiò » et le « gros soupa » en insistant évidemment sur leur symbole. Nous avons tenu à préciser que la « Salo Calendalo » fut la première salle créée par Mistral au Museon Arlaten.

Enfin nous avons voulu terminer cette communication par une diapositive montrant « lou Tressimàci ». Il s'agit d'une racine de buis sculptée qui est un chef-d'œuvre de l'art populaire. Cette sculpture représente l'arbre de Jessé, c'est-à-dire toute la lignée du père du roi David, allant de Jessé jusqu'au Christ qui est dans les bras de sa Mère la Sainte Vierge.

Nul autre document ne pouvait mieux évoquer l'Enfant-Dieu, né à Noël, que cette sculpture faite avec foi par un homme de la terre descendant de ceux qui les premiers sont venus adorer le Sauveur.

Sur invitation du président, prennent tour à tour la parole : MM. Durand, Maubon, Fontaine, Roger et Clavel.

Le président Bosc félicite chaleureusement Mlle Odyle Rio et remercie M. et Mme Laurent pour leur présence.

La séance est levée à 18 h 20.

OBSEQUES D'ANDRE NADAL
(1902-1991)

32 années de participation active à l'Académie de Nîmes

Au moment où, parents et amis, nous accompagnons André Nadal à sa dernière demeure, l'Académie de Nîmes ne peut pas rester muette. Si notre Compagnie tient à se manifester en cette heure douloureuse, ce n'est pas pour se conformer à un rite, encore moins par obligation, mais bien plutôt pour témoigner de ce qu'André Nadal a été pour nous pendant ce long chemin parcouru ensemble et pour reconnaître les services qu'il a rendus — d'autant plus que tout en désirant une certaine simplicité pour ses obsèques, il souhaitait que l'Académie se manifeste comme c'est l'habitude. En de telles circonstances, l'usage veut que l'Académie s'exprime par la voix de son président. Je ne me déroberai donc pas à ce devoir, pourtant difficile pour moi qui n'ai connu André Nadal que du jour où j'ai eu l'honneur d'être admis en cette Compagnie, c'est-à-dire en 1984. Plusieurs d'entre vous, ici, ont été pour lui des camarades d'étude, des amis proches ou des confrères pendant 20 ou 30 ans. Ils auraient certainement dit mieux que moi et avec plus de précision la place qu'André Nadal a tenue parmi nous.

Né à Alès en 1902, issu de parents d'origine cévenole, André Nadal fit ses études primaires et secondaires à Nîmes, d'abord à l'école de la rue Saint-Charles, puis au lycée de garçons, qui ne portait pas encore le nom d'A. Daudet. C'est à

Montpellier, puis à Paris qu'il accomplit ensuite sa formation universitaire, à la suite de laquelle il devient professeur de mathématiques. Il commence cette carrière au lycée de Quimper et la poursuit de 1930 à 1931 à l'Institut français de Londres, qu'il quitte pour être nommé au lycée de Carcassonne. Ce n'est qu'en 1942, donc à 40 ans, que le lycée de Nîmes ouvre ses portes à son ancien élève. Après douze années d'enseignement dans ce poste, il est appelé, toujours comme professeur de mathématiques, au « Centre national d'enseignement par correspondance, radio et télévision », fonction qu'il assurera sans quitter la ville de Nîmes à laquelle il se trouvait de plus en plus attaché. Je rappelle qu'à cette époque, ce centre de télé-enseignement diffusait la culture française à 40.000 élèves dispersés à travers le monde.

Après cette longue carrière dans l'enseignement, qui lui avait valu les Palmes académiques, lorsque l'heure de la retraite sonne, André Nadal, toujours aussi actif, se consacrera davantage à la vie de l'Académie de Nîmes au sein de laquelle il occupera une très grande place. Il y était entré, en effet, quelques années avant sa mise à la retraite, en 1959 exactement, c'est-à-dire à 57 ans. A vrai dire, il en était déjà correspondant depuis plusieurs années. Il faut croire que son élection comme membre résidant ne posa pas de problème puisque le professeur Seston, président de l'Académie cette année-là, lui adressa les mots suivants :

« Votre assiduité à nos séances comme correspondant, votre contribution active à nos travaux, par les communications que vous nous avez déjà données, vous ont si bien incorporé à l'aile marchante de l'Académie, qu'il eut été scandaleux de vous laisser plus longtemps assis au second rang de nos fauteuils. En vous priant aujourd'hui de vous asseoir aux premières places, nous ne faisons donc qu'apporter une consécration officielle à un état de fait, une confirmation « de jure » à une situation acquise depuis longtemps « de

facto ». » Bel hommage, rarement discerné à un nouveau membre lors de son élection. Le président Seston terminait son allocution par cette amicale exhortation :

« Ne considérez pas notre Compagnie comme un port où l'on s'enlise, ouvrez grandement vos écluses devant vos confrères, dispensez-leur largement les richesses que votre connaissance du monde, votre culture si solidement étayée par l'art et la science, vous ont permis d'accumuler. C'est le souhait que je forme en vous installant aujourd'hui dans l'immortalité provisoire de membre résidant de notre Compagnie. »

André Nadal devait répondre magnifiquement aux espoirs que le président Seston mettait en lui : il nous laisse, en effet, 32 communications, publiées par la suite en monographies, et je ne compte pas les interventions qui n'ont pas donné lieu à une publication. Tout ceci en 32 années de présence à l'Académie : activité remarquable par son ampleur et par son étalement dans le temps, ses dernières interventions datant de 1990. Nous ne pouvons qu'admirer, avec humilité, ce bilan de son activité.

Mais insister sur le volume de l'œuvre d'André Nadal serait, je crois, en minimiser la portée. C'est plus de la qualité de sa pensée, de l'étendue de sa culture, que je devrais parler maintenant, tâche bien plus redoutable que de compter les pages de ses écrits. Le professeur Seston avait déjà pressenti chez lui une pensée hors du commun. Écoutons-le :

« Vous êtes mathématicien dans l'âme, lui disait-il, de plus vous aimez les mathématiques et dans les sciences vous avez une dilection particulière pour l'astronomie. Gageons que dans cette recherche perpétuelle où vous êtes des secrets du cosmos, à côté du savant en quête d'équations et de courbes, le poète, en vous, est à l'écoute silencieuse des sphères... » Et le professeur Seston de constater chez André Nadal « cette alliance de la science et de la poésie, du calcul et du rêve ». André Nadal s'en expliquera par la suite, en

reconnaissant l'influence qu'avait eu sur lui le commerce avec quelques grands esprits, en particulier le mathématicien-poète Paul Valéry qui était un ami de sa famille, et le philosophe Alain dont les idées l'avait imprégné, par l'intermédiaire de Michel Alexandre, son professeur de philosophie, lui-même disciple fervent du grand philosophe. Quand on parcourt l'œuvre d'André Nadal on ne peut que reconnaître qu'il a pleinement répondu aux prévisions du professeur Seston qui voyait déjà en lui « une harmonieuse association de la science et de la poésie » et qui rappelait à cette occasion deux affirmations d'Alain :

« La géométrie est la clef de la nature... qui n'est point géomètre ne percevra jamais bien ce monde où il vit et dont il dépend. »

Et cette autre : « La Poésie est la clef de l'ordre humain et le miroir de l'âme. »

Autant d'affirmations que l'on pourrait appliquer à notre confrère, dont je me suis laissé dire qu'il conservait précieusement un livre que Paul Valéry lui avait dédié par ces mots pleins d'amicale ironie : « A André Nadal, un mathématicien dépravé par la poésie ».

A l'Académie, André Nadal occupa le fauteuil de Marcel Coulon, un magistrat qui avait ajouté à sa formation juridique les talents d'écrivain et de critique littéraire. Lors de sa réception, André Nadal fit de son prédécesseur un éloge d'une haute tenue, il le considérait comme « une forte personnalité pour qui la vie n'avait de sens que vivante, je veux dire comprise et vécue comme la fuite utile d'un temps à remplir : recherches, lectures, ouvrage à faire, il n'importe ! l'essentiel restant d'être présent au monde, d'en être le témoin ». Ne pourrions-nous pas dire qu'il suivit son exemple ? Comme Marcel Coulon, André Nadal nous a fait entendre des communications remarquables par la variété des thèmes envisagés : il témoignait par là d'une culture pluridisciplinaire peu commune.

Dans l'impossibilité d'analyser tous ses écrits, je me contenterai d'énumérer quelques titres :

Dans le domaine des mathématiques, je citerai :

- Les Mathématiques modernes et Nicolas Bourbaki ;
- Les Calculateurs prodiges ;
- Le nombre d'or en mathématiques et esthétique.

Parmi les autres sciences, c'est incontestablement l'astronomie qui l'attirait, en raison des mystères sur lesquels elle débouche. Citons :

- Benjamin Valz et la planète Nemausa ;
- Un astronome nimois au XIII^e siècle : Bernard de La Treille ;
- L'astronomie : une science à l'origine de mots français.

Plusieurs de ses travaux témoignent du souci qu'il avait d'une meilleure connaissance de notre patrimoine et de sa sauvegarde :

- La mystérieuse ceinture de la façade des arènes de Nîmes ;
- Le Castellum divisorum : château d'eau antique ;
- Les 3 Piliers ;
- et l'Hôtel de l'Académie, dont nous lui devons en grande partie la restauration, puisqu'il présida la commission chargée d'utiliser au mieux l'important legs fait à l'Académie en 1963 par le marquis de Lordat.

Dans la plupart de ses communications, André Nadal faisait preuve d'une curiosité inépuisable, se posant des questions, contestant des dogmes estimés bien établis... et celle-ci l'amenait évidemment à vouloir explorer la terre entière. Notre confrère fut, en effet, un voyageur infatigable. Peu de pays ont échappé à ses investigations. Déjà lors de sa réception à l'Académie, le professeur Seston faisait état des voyages qu'il avait effectués : rien qu'en Europe, déjà plus d'une vingtaine de pays visités, de l'Irlande à la Russie.

En Afrique : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, les Canaries, Madère... En Asie : le Liban, la Jordanie, Israël, En Amérique : les États-Unis et le Canada... Et l'on sait que son admission à l'Académie ne l'a pas rendu plus sédentaire : il ajoute à la liste déjà longue : l'Iran, l'Irak, le Pakistan, la Chine, le Japon... et bien d'autres pays encore... Au total, une riche moisson d'éblouissantes visions d'art, d'histoire et de paysages, sans compter une foison d'expériences humaines, car l'humain ne lui était pas étranger. Il suffit de rappeler encore quelques titres :

- Une académie de province au XVIII^e siècle : le Tripot de Milhaud ;
- Une biographie de Gaston Milhaud ;
- Marcel Coulon : sa vie, son œuvre ;
- La Saint-Charlemagne dans nos lycées et collèges ;
- Le protestant nimois Jean Fabre, l'honnête criminel.

Il faudrait encore ajouter à cette liste déjà longue plusieurs relations de voyage : l'Islam et la Mecque, la Chine, la Guyane et le Bagne... et bien sûr, des poèmes, des essais littéraires.

Un voyageur infatigable, un esprit curieux de tout, un observateur attentif et méthodique, un collectionneur persévérant, en somme un véritable témoin de son temps, laissant derrière lui de nombreux écrits, véritable mémoire de son expérience, tel nous apparaît aujourd'hui celui qui nous a quittés.

S'il nous fallait lier la gerbe, je dirais qu'il reste vivant parmi nous, par l'enthousiasme qu'il manifestait en toutes choses. Déjà à l'université, avec quelques camarades, dont Edgar Tailhades, il avait créé et animé une association d'étudiants nommée « Les Estrambords », c'est tout dire. Par la suite, dans son enseignement, cela lui avait permis de tisser de nombreux liens avec nombre de ses anciens élèves qui lui restèrent très fidèles, et ce même enthousiasme on le retrouve dans ses voyages, dans ses écrits...

Ce goût de la vie, cette activité débordante, jusqu'à ces dernières semaines, cette volonté tenace de participer aux séances de l'Académie et d'y prendre la parole alors même que ses forces déclinaient et qu'il avait de plus en plus de peine à s'exprimer, voilà l'exemple qu'il nous a donné et que nous n'oublierons pas. Jusqu'à ces derniers jours, il est resté fidèle à ce qu'il exprimait dans le discours qu'il avait prononcé lors de la séance publique du 30 janvier 1966, il y a donc 25 ans, lorsqu'il fut élu président. Refusant l'inquiétude que peuvent engendrer les applications de la science moderne, il affirmait, lui, le mathématicien :

« L'azur du ciel ou de la mer, l'oiseau qui vole, l'arbre qui joue avec le vent, susciteront sans cesse chez l'artiste un émerveillement et une joie profonde. L'artiste, dans le sens le plus large du mot : poète, peintre, musicien, sculpteur, savant aussi, tout être quel qu'il soit, qui s'étonne et admire avec un regard neuf, disons avec naïveté, découvre toujours en lui-même une jeunesse éternelle. »

Voilà, me semble-t-il, le merveilleux message que nous laisse André Nadal.

Le 23 décembre 1991.

Professeur René BOSCH,
Président de l'Académie de Nîmes.